REVUE DU MONDE MUSULMAN

DS 36 R4 t.8 no 6

LIBRARY JUN 22 1943 UNIVERSITY OF TORONTO

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME VIII — JUIN 1909 — NUMÉRO VI

La prise de Sanjan par les Musulmans . . . . . D. MENANT 145

Quelques groupes islamiques dans les possessions extérieures des Indes Néerlandaises . . . . . ANTOINE CABATON 180

Un poète Saharien. La Qaṣîdah d'Al Yedâlî . . . . L. MASSIGNON 199

Les Bolkars, Bulgares musulmans du Caucase . . . IBRAHIMOFF 206

Notes et Documents . . . . . L. B. — L. M. — N. SLOUSCH 219

Mission d'Ollone : Recherches sur les Musulmans chinois. — Étude sur les manuscrits des bibliothèques de Bagdâd (mission de 1908). — Les Falacha (tribu d'Abyssinie).

Autour du monde musulman. — L. B. — MOLLA AMINOFF. — N. S. — M. RECHTI. — GHILAN. — A. CABATON. 236

Europe : Autriche. — Russie. — Les Musulmans du district de Kars. — Empire Ottoman. — L'Immigration juive en Turquie. — Allemagne et Islam. — *Asie :* Perse. — L'Agonie de Tauris. — Affiche apposée sur les murs de Tauris, le 25 mars 1909. — *Indes britanniques.* — La Conférence musulmane de Poona. — *Indes Néerlandaises.* — Panislamisme ou commerce. — Japon. — *L'Afrique :* Maroc. Les terrains. — Petites nouvelles.

La Presse musulmane. . . . . . GHILAN 287

Tripolitaine. — En Russie. — En Turquie. — Extraits du « Sour Esrafil ». — Sour Israfil, n° 1 de la première année (Yverdon). — Les États-Unis de Perse.

Livres et les Revues . . . . . M. — A. C. — L. BOUVAT 295

Notes sur la région de Berguent. — La Baïqônia d'El-Baïqôni. — Science utile au Maroc et en Algérie. — L'Inscription de Safi (Maroc). — Le Diwan d'As-Samou'al. — Le Béhaïsme. — Islam et Hindouisme. — A l'île Maurice. — En Russie. — Catalogues d'orientalisme.

415052 e
3.9.43

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE (VI°)

PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 3 FR. ; FRANCO PAR POSTE : 3 FR. 50

ABONNEMENT : PARIS, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS ET COLONIES, 28 FR. ; ÉTRANGER : 30 FR.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée sous la direction de : A. LE CHATELIER

COMITÉ DE DIRECTION :

MM. H. CORDIER — O. HOUDAS. — CL. HUART.
JULIEN VINSON. — A. VISSIÈRE.

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. L. BOUVAT. — A. CABATON. — A. FEVRET. — N. SLOUSCH.

BUREAU DE LA REVUE :

28, RUE BONAPARTE, 28

ARCHIVES MAROCAINES

Volumes XII et XIII.

La Pierre de Touche des Fetwas de Ahmad-al-Wanscharisi. Choix de consultations juridiques des Faqîhs du Maghreb, traduites ou analysées, par Émile AMAR, 2 volumes in-8. Chacun. . . . . 12 fr. »

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

Revue du Monde Musulman

3e Année. JUIN N° 6.

LA PRISE DE SANJAN PAR LES MUSULMANS

Vers le commencement de février 1759, au moment où la lutte entre Anquetil Duperron et ses Dastours était la plus ardente, Darab, pour se réconcilier avec le jeune voyageur, outre le vocabulaire pehlvi-persan qu'il lui avait promis, lui apporta « quelques autres manuscrits, tant en persan moderne qu'en ancien persan, et une petite histoire en vers de la retraite des Parses dans l'Inde ». (*Discours préliminaire*, p. 318.)

Jusqu'alors on n'avait été renseigné sur cette « retraite des Parses » que par certains voyageurs européens. Anquetil cite parmi ceux-ci Mandelslo, Hamilton et Lord ; mais cette fois il allait s'inspirer directement de la tradition, et il intercala son récit dans la narration de son voyage (*Disc. prél.*, pp. 318-324). Il est regrettable qu'il n'ait pas fait une traduction française littérale au lieu de la traduction latine conservée dans ses « papiers ». Ce fut Eastwick qui entreprit plus tard une traduction anglaise, publiée dans le *Recueil de la Société Asiatique de Bombay* (n° IV, avril 1842, p. 167), avec des notes du docteur Wilson.

Cette « petite histoire en vers » s'appelle le *Kissè-i Sendjân*. C'est par le fait le seul document qui contienne des

détails sur l'établissement des Parsis dans l'Inde, le seul auquel il faille s'adresser si l'on veut s'inspirer des données traditionnelles. Il a été utilisé par tous ceux qui se sont occupés des communautés zoroastriennes de l'Inde. La bonne foi de son auteur ne semble jamais avoir été suspectée ; on a même attribué des dates aux événements et serré les faits d'assez près pour les rattacher à l'histoire générale de la région et discuter l'identité des personnages. De minutieuses recherches entreprises par notre savant ami, M. J.-J. Modi, ont fixé quelques-unes de ces dates et donné de la consistance à certaines figures restées dans le vague (1). Nous nous bornerons à mettre en relief un seul point, la destruction de la première colonie des Parsis à Sanjan par les Musulmans. Nous essaierons de fixer l'époque à laquelle ce fait s'est accompli et de déterminer le nom du prince sous le règne duquel il a eu lieu, si ce fut au treizième siècle sous Alaoud-Din Khilji de Delhi, ou au quinzième sous Mahmoud Bigarèh, Sultan du Guzarate.

La traduction parsie avait toujours accepté cette dernière opinion ; le docteur Wilson s'y était rallié dans les notes ajoutées à la traduction d'Eastwick, et plus tard on la trouve vulgarisée dans le petit volume de M. Dosabhoy Framjee Karaka sur l'histoire, les mœurs et les coutumes de ses coreligionnaires (2); mais la seconde édition mentionne le changement qui s'était produit parmi les autorités compétentes : le vainqueur des Parsis à Sanjan n'est plus Mahmoud Bigarèh du Guzarate, mais Alaoud-Din Khilji de Delhi (3). L'auteur du *Gazetteer of the Bombay Presidency* avait lancé et soutenu cette thèse, qui devait faire son che-

(1) *A few events in the early history of the Parsis and their dates.* Bombay, 1905 (Reprint of the contributions published in the *Zartoshti* and *East and West.* This paper was published at first at the request of Miss Menant of Paris).

(2) *The Parsis, their history, manners, customs and religion*, pp. 16-17, 1858.

(3) *History of the Parsis*, etc., vol. I, p. 43, 1884.

min (1). En effet, M. P.-B. Desai (2) la préconisa dans une de ses conférences à la *Dnyan Prasarak Mandli* (Société pour répandre la science), puis dans un livre intitulé : *Tarîkh-i-Shâhân-i-Irân* (*guẓarati*) et enfin dans un article publié dans le périodique de Bombay intitulé *Zartoshti*.

Nous avions également adopté cette manière de voir dans notre volume sur les communautés zoroastriennes de l'Inde, et c'est en étudiant de près le *Kissè-i Sendjân* que, dès ce moment-là, nous conçûmes des doutes. Nous gardâmes donc une prudente attitude, et lors de notre séjour à Bombay nous priâmes M. Modi de rechercher les concordances — si toutefois il y en avait — avec l'histoire des dynasties locales. C'est ce qu'il a fait. Sa dernière lettre (22 avril 1909) nous déclare qu'il persiste dans ses conclusions et qu'à l'issue d'une séance de la *Conference of Guẓarati literature*, le président s'y est rallié.

Alaf Khân, général de Mahmoud Bigarèh, Sultan du Guzarate, est ainsi accepté comme le véritable destructeur de Sanjan (1490). Avant d'aborder cette démonstration, nous sommes obligé de revenir en arrière pour prendre connaissance du poème et fixer une date importante qui nous offre un terrain solide, celle de l'arrivée des Parsis dans l'Inde.

*
* *

L'auteur du *Kissè-i Sendjân* se présente avec les caractères de la plus parfaite honnêteté ; il nous renseigne sur lui-même et sur son œuvre (3) :

(1) *Thana*, vol. XIII, part 1, p. 250, note 7.

(2) M. P.-B. Desai m'a fait l'honneur de m'écrire, à la date du 15 mars 1909, qu'il conserve son opinion, partagée, dit-il, par M. Edalji Dosabhoy dans son *Histoire du Guzarate* (Ahmedabad, 1894).

(3) Modi, *op. cit.*, p. 2. Nous suivrons le texte et la traduction donnés par M. Modi. Le texte est celui d'un manuscrit appartenant à M. M. R. Unvâlâ, incorporé dans l'édition lithographiée du *Rivâyat* de Darab Hor-

« *Je suis ce pauvre* (*homme*) *dont le nom est Bahman; mes biens et mon lieu de résidence étaient à Nausari. Apprends en outre que mon père est Kaikobad. Son cœur est content au service d'Irân-Shâh. Son père était Hormazdyâ Dastour. Puisse sa place être dans le ciel plein de lumière! O ami! apprends que son surnom est Sanjaneh...*

« ... *On lui donna en outre le nom de « Dastour de la Religion ». En tous lieux s'ouvrait par lui la voie de la religion* (c'est-à-dire que *c'était par lui que tout le monde avait l'explication des questions religieuses*). *Il avait des rapports avec Nausari depuis deux cents ans, si tu comptes* (ou *il avait Nausari pour lieu de résidence*).

« *Ce fut en l'an 969 de Yezdeguerd que cette histoire fut écrite. Au mois Farvardin, le jour Khordah, ces vers furent finis correctement.*

« *Je dis cette histoire telle que je l'ai vue* [*dans de plus vieux livres*] *et telle que je l'ai entendue d'après les paroles de* (*mes*) *anciens. En outre mon maître l'a revisée, et de telles fleurs ont crû dans le jardin... J'ai raconté cette histoire comme je l'ai vue, conformément aux paroles de gens sincères* (1). »

Pour les matériaux, il les a obtenus d'un savant Dastour de son temps :

mazdyar, en voie de publication. La copie du *Kissè-i Sendjân* est faite par Dârâb Hormazdyar, le jour Hormuzd, du mois Sheherivar de l'an 1068 de Yezdeguerd (1692 de J.-C.). Le colophon se trouve au folio 589[b] du manuscrit. M. Modi estime que c'est la plus ancienne copie que l'on possède. La Bibliothèque Nationale possède quatre manuscrits du *Kissè-i Sendjân*, intitulés *Histoire de la retraite des Parsis dans l'Inde:* 1° LV. *Supplément persan* 200 (*Cat.* 1900, p. 80. *Cat.* 1905, p. 159); 2° LXI. *Supplément persan* 1073 (*Cat.* 1900, p. 85) [Il ne figure pas dans le *Catalogue* de 1905]; 3° LXIV. *Supplément persan* 1022 (*Cat.* 1900, p. 88. *Cat.* 1905, p. 176); 4° LXVIII. *Supplément persan* 48 (*Cat.* 1900, p. 106. *Cat.* 1905, p. 162). M. Bouvat a bien voulu prendre connaissance de ces manuscrits et m'a fourni de précieux renseignements pour la comparaison du texte. Je le prie d'accepter ici tous mes remerciements.

(1) *Ed. lithographiée*, vol. II, p. 353, couplet 36. M. Modi fait observer que la traduction d'Eastwick est par endroits fautive; ainsi il donne le nom de l'auteur comme étant Bahram, *op. cit.*, p. 189, lig. 24; plus loin il le cite correctement, p. 170, ll. 17, 29. Cf. Modi, *op. cit.*, pp. 3-4.

« *Maintenant écoute d'étranges récits d'après le dire des mobeds et des anciens... Je l'ai entendu d'un savant Dastour qui a toujours été renommé pour sa bonté* (1). *Il avait aussi lu le Zend-Avesta. Il avait chassé Ahriman de lui-même* (c'est-à-dire *qu'il était exempt de vice*). *Dans sa ville, le Dastour était toujours parmi les grands. La religion avait toujours brillé par lui* (*Il avait toujours rehaussé l'éclat de la religion*)... *Il m'a dit cette histoire d'après le dire des anciens. Il m'a dit les secrets cachés de l'histoire. Un jour, il m'a dit cette histoire, ayant eu la bonté de percer pour nous les perles des nouvelles* (2). *Que la bonté soit toujours unie au Dastour qui m'a fait ce récit. Je répète l'histoire d'après sa parole. Je dis les secrets* (*les faits non publiés*) *au sujet de l'œuvre des gens de la bonne religion* (3). »

Voilà pour l'auteur ; si nous passons au poème, c'est le récit — assez naïf — des tribulations d'une petite bande de pieux Zoroastriens originaires d'une région inconnue qui, à la chute du dernier prince Sassanide, fuyant la conquête musulmane, atterrirent après plusieurs étapes sur la côte du Guzarate (4).

Nous apprenons qu' « *à partir de l'époque où la souveraineté s'échappa de la main d'Yezdeguerd* (4) *et que le juddin vint s'emparer de son trône, l'Irân devint désolé... Dans ce temps-là, ceux qui avaient foi dans le Zend et le Pazend furent dispersés. Les Behdins et les Dastours se cachèrent tous à cause de leur religion. Tous abandonnèrent leurs maisons et leurs demeures et leurs jardins et leurs palais*

(1) Le nom du Dastour est cité comme étant celui d'Hochang dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale. LV. *Supplément persan* 200. M. Huart, sur notre demande, l'a vérifié. Cf. Modi, *op. cit.*, p. 4, note 1.

(2) C'est, d'après Eastwick, « une métaphore excessive pour l'accomplissement d'un travail quelconque ».

(3) *Ed. lithographiée*, vol. II, p. 344, couplet 30 et sq. ; Eastwick, *J. of the B. B. R. A. Soc.*, vol. I, p. 171. Cf. Modi, *op. cit.*, p. 5.

(4) *Ed. lithographiée*, p. 345, couplet 25 à p. 347, couplet 37. Cf. Modi, *op. cit.*, pp. 7-8.

et leurs salles, à cause de leur religion. Ils restèrent dans le Kouhistan pendant cent ans. » A la fin, ils furent inquiétés par les *Infidèles*, toujours à cause de leur religion. (Cet événement se passa sans doute à l'époque de la première invasion du Tabaristan en 749 de J.-C.) Les Dastours et les Behdins s'en allèrent ensemble à la ville d'Hormuz où, après avoir séjourné quinze ans, ils furent encore tourmentés par les Infidèles, autrement dit les Arabes. Alors ils mirent à la voile (leurs vaisseaux à la mer) et cinglèrent vers l'Inde avec leurs femmes et leurs enfants. Ils abordèrent sur les rivages du Kathiawar et jetèrent l'ancre à Div (Diu) (1). Il faut croire qu'ils ne s'y trouvèrent pas très bien, car au bout de dix-neuf ans, sur le conseil d'un vieux Dastour qui avait consulté les tables astrologiques, ils remontèrent sur leurs vaisseaux et gagnèrent les côtes du Guzarate.

Ils débarquèrent probablement à l'embouchure de la petite rivière d'Umbargaon (2) et allèrent trouver le prince qui régnait dans le pays. En quel lieu ce prince résidait-il? On a fait jusqu'à présent, suivant nous, une confusion étrange au sujet de la localité qui se serait élevée dans ces parages, localité dont le nom de Sendjân, cité dans le poème, persiste encore dans celui du petit village de Sanjan (3), à 5 milles au nord-ouest d'Umbargaon. On est en réalité réduit aux conjectures, car les indications précises manquent.

Le *Gazetteer*, au contraire, est affirmatif; il reconnaît bien Sanjan pour le lieu de débarquement des Persans et tente une identification que nous allons essayer de contrôler. Il estime que les géographes arabes des dixième, onzième

(1) Actuellement possession portugaise; lat. Nord : 20° 43′ 20″; long. Est : 71° 2′ 30″; la ville compte à peu près 10.000 habitants.

(2) A 4 milles à l'ouest de la station de Vevji.

(3) Sur la ligne du Bombay Baroda Central India Railway, à 90 milles de Bombay.

et douzième siècles ont mentionné Sanjan sous le nom de *Sindan* comme l'un des ports principaux de l'Inde occidentale. Au dixième siècle, cette ville était renommée pour l'exportation d'une sorte d'émeraude, égale aux plus belles quant au brillant et à la couleur, mais plus dure et plus pesante, connue sous le nom d'émeraude de la Mecque, parce qu'elle passait par l'Arabie ; elle était grande et fortifiée, et avait même une mosquée. Au douzième siècle, elle était populeuse, et ses habitants, riches et belliqueux, étaient fameux pour leur industrie et leur intelligence. Il s'y faisait un fort commerce (1).

Plus loin le *Gazetteer* signale une allusion à Sanjan dans le nom de la ville d'*Hanjamana* citée dans les trois plaques des princes de la dynastie Silhara des dixième et onzième siècles (2).

Convient-il d'assimiler Sanjan au Sindan des géographes arabes Ibn Haukal, Edrîsî, Mas'oûdî et Istakhrî ? Après un examen attentif de ces auteurs, M. Modi a démontré que leur description n'est d'accord ni avec le site ni avec la position des localités environnantes (3). Sans le suivre dans cette longue étude, nous accepterons simplement ses conclusions. Quant à l'identification de Sanjan avec Hanjamana, l'explication qu'il propose est assez ingénieuse. Ce serait, dit-il, une allusion aux trois divisions de la classe sacerdotale (4) ; ainsi dans le premier don (1018) il est fait mention « des saints hommes et autres habitants de la ville d'Hanjamana » ; dans le second (1026), « des citoyens de la ville d'Hanjamana appartenant aux trois castes » ; dans le troisième (1094), « des citoyens de la ville d'Hanjamana des

(1) *Gazetteer of the Presidency of Bombay*, vol. XIV. Thana, p. 301 et sq.
(2) *Ibid.*, p. 302.
(3) *Mémoire lu à la Société Asiatique de Bombay* le 23 août 1900.
(4) Les *Athravans*, c'est-à-dire les membres de la classe sacerdotale, sont appelés *thrâyavan* (*yasht Khordad*, 11 ; *yasht Bahram*, 46 ; *yasht Aban*, 86) ; cette expression est traduite différemment par les autorités compétentes. Anquetil en fait le chef des purs des trois ordres ; Kanga, des trois ordres religieux, etc. Cf. Modi, *mémoire précité*.

trois classes ». Cette classification se rapporterait ainsi aux trois divisions de la classe sacerdotale, *dastours*, *mobeds* et *herbeds* (Cf. *Saddar*, *S. B. E.* XXIV. West, ch. XCIX, 3). Sanjan serait le nom d'Hanjamana sanscritisé, et d'un autre côté Hanjamana est une expression qui se rencontre dans l'*Avesta* et signifie « assemblée » : Sanjan aurait été le « lieu de l'assemblée ».

Revenons au poème; on dirait presque que jusqu'ici personne n'avait fait attention à son contenu. On n'y trouve aucune allusion à la capitale ou à la résidence du prince; au contraire, il y est dit que la ville de Sanjan fut fondée et nommée par les réfugiés. Un Dastour, après avoir expliqué au chef du pays les circonstances qui avaient obligé ses coreligionnaires à quitter leur patrie, le pria de leur accorder un lieu pour s'établir. Cette demande fut agréée :

« *Un lieu dans le désert fut accepté. Le terrain était excellent, et ils en firent un lieu de résidence. Le lieu convint à tout le monde ; une ville fut créée là où il y avait avant un désert. C'était un désert inculte et dépourvu de population. Tous, jeunes et vieux, y débarquèrent. Quand le Dastour vit cette bonne place, il trouva que l'endroit était convenable pour y habiter. Le Dastour lui donna le nom de Sendjân et il devint prospère comme le royaume d'Irân* (1). »

Il ressort de ces lignes que le settlement dut sa fondation aux Persans et son nom à un Dastour. Pourquoi ce Dastour choisit-il celui de Sanjan ? Ne serait-ce pas pour rappeler à ses compatriotes la patrie lointaine? Quatre localités de Perse portent ce nom. L'une est située dans le Khorassan (district de Khawaf). M. Modi veut voir dans le choix de Sanjan le souvenir « du royaume d'Irân ». Il n'y a rien d'invraisemblable à cela, et même l'on pourrait supposer que le Sanjan du Khorassan était précisément le lieu d'où venaient les émigrés (2).

(1) *Ed. lithographiée*, p. 348, couplet 2. Cf. Modi, *mémoire précité.*
(2) Cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique, historique et lit-*

Le prince auquel le Dastour s'adressa a pu, grâce à la reconnaissance de l'humble mobed, passer à la postérité sous les traits d'un homme « généreux, sage et prudent ». Est-on parvenu à ajouter à ces épithètes louangeuses des renseignements plus précis ?

Le docteur Wilson estime que « Jai Rana » est une corruption du nom hindou de Jayadeva et que ce Jayadeva aurait été soumis au roi radjpoute de Champanir ou de Pattan, la capitale du Guzarate (1). Y aurait-il moyen de pousser plus loin l'hypothèse et de l'identifier avec Jayadeva ou Vanraj d'Anhilwara Pattan, fondateur de la dynastie Chawara qui dura de 746 à 942 (2) ? Cela n'est guère admissible. Il est probable que Jadi Rana ou Jai Rana — c'est-à-dire *Jadi* ou *Jai*, le roi, — est simplement le nom d'un petit chef local, non celui du monarque qui régnait sur la région entière. Le *Kissè-i Sendjân* dit en effet formellement que les Persans allèrent trouver le chef du pays, « le roi qui régnait là »; or l'auteur du poème ne pouvait pas avoir en vue le souverain du Guzarate, dont la capitale, si ç'eût été Anhilwara Pattan, était à plus de 150 milles du lieu de débarquement.

Les réfugiés, bien accueillis, s'établirent sur le territoire qui leur avait été concédé, et un pacte fut conclu avec le prince, qui leur permit même d'ériger un temple au feu sacré.

Pour assigner maintenant une date à l'arrivée des Persans dans l'Inde, il n'y a qu'à additionner les grandes étapes des fugitifs telles que le poème les a fixées, soit cent ans de séjour dans le Khorassan, quinze ans à Hormuz,

téraire de la Perse, p. 323. Ces quatre villes sont situées : 1° aux portes de Merv ; 2° dans le pays de Derbend ; 3° près de Nichapour ; 4° enfin dans le Khorassan.

(1) *Journal of the B. B. R. A. S.*, vol. I, p. 175, note 3.

(2) Pour la dynastie Chawara et Wunraj, cf. Forbes, *Rasmâlâ*, vol. I, ch. III, p. 36, et Bird, tr. du *Mi'rât-i Ahmadi*, p. 137 et suiv. Wunraj ou Vanraj fonda Anhilwara Pattan, connue plus tard sous le nom de Naharvallah. Voy. aussi Bayley, *Hist. of Gujarat* (1886), pp. 24-26.

dix-neuf ans à Diu (pas de variantes sur ces points-là), ce qui donne un total de cent trente-quatre ans, et il ne reste plus qu'à trouver l'époque de la venue des Zoroastriens dans le Khorassan. Le poème la place lorsque « la souveraineté s'échappa des mains d'Yezdeguerd ».

On sait que le malheureux prince, ayant survécu à la bataille de Nehavend, erra plus de dix ans et fut massacré en 651 de Jésus-Christ. C'est donc cette année-là qu'il faut prendre pour point de départ, et l'on arrive ainsi, en additionnant 134 et 651, à obtenir 785 de Jésus-Christ (154 de Yezd.) pour celle du débarquement des Persans à Sanjan. On s'accorde à fixer à cinq ans plus tard la consécration du premier Temple, c'est-à-dire en 790 (1).

*
* *

D'après le *Kissè-i Sendjân*, une ère de prospérité s'ouvrit. Les Persans, qui avaient importé les industries du Khorassan, colonisèrent sur toute la côte ; mais sept cents ans après la fondation de Sanjan, une grande calamité fondit sur la contrée, la présence d'une armée musulmane. Le prince hindou, dans sa détresse, réclama l'assistance de ses sujets persans, et ceux-ci, commandés par leur chef Ardéchîr, défirent d'abord les troupes ennemies; mais à la fin ils succombèrent sous le nombre. Beaucoup furent tués ; les autres s'enfuirent vers les montagnes en emportant le feu sacré.

« *De cette manière, sept cents ans avaient passé, et beaucoup d'héritiers directs étaient descendus d'eux dans cette ville. Quand beaucoup d'années se furent écoulées, les cieux leur devinrent contraires de cette manière.*

(1) Modi, *op. cit.*, pp. 10-11. Quant à la supposition faite par Römer dans son mémoire intitulé : *Zend and Pahlavi language*, qu'une bande de réfugiés arriva dans l'Inde sous le règne de Khosrû Parviz, il n'y a pas lieu de la discuter ici ; les manuscrits employés par Eastwick, Anquetil et M. Modi n'en font pas mention.

« *Tout à coup le monde devint étroit en leurs cœurs,* (c'est-à-dire *le malheur vint les frapper*) *et le temps eut un dessein sinistre sur leur vie. Plusieurs années après, dans le cours de la révolution du temps, le châh* (c'est-à-dire *le sultan Mahmoud*) *entendit parler du Rae* (*Raja*) *de Sendjân. L'Islam s'établit à Champanir au bout de cinq cents ans* (*depuis son introduction dans l'Inde*). *Ho ! un roi avec une bonne fortune apparut et s'assit sur le trône de cette ville* (c'est-à-dire *Champanir*). *On l'appelait le sultan Mahmoud. Ses sujets l'appelaient « l'ombre de Dieu ». Lorsque, après plusieurs années, il vint à savoir qu'il y avait un roi dans l'Inde à Sendjân, un jour, un de ses vizirs dit à Alaf Khân qu'il avait reçu l'ordre de l'envoyer rapidement, lui Alaf Khân, vers Sendjân avec une armée afin de transférer le pays des mains du Rajah dans les siennes* (*celles du Sultan*). *Sur l'ordre du sultan Mahmoud il sortit de sa résidence comme la fumée. Il prépara sur l'heure l'armée entière et déploya* (*fit voler*) *son aigle. Quand Alaf Khân, ayant mis en mouvement son armée, arriva devant la prospère Sendjân, la nouvelle de cette armée parvint au Raja hindou, que lui* (*Alaf Khân*) *avait amené une grande armée de tous les côtés.*

« *Il appela sur l'heure tous les mobeds, tous les behdins et herbeds. Ce bon roi parla ainsi : « O fidèles amis ! quel « est le remède ? Mes ancêtres vous ont secourus, ils vous « ont assisté dans vos affaires. Ceignez donc vos reins* (c'est-« à-dire *aidez-moi*) *; soyez mes conseillers dans cette guerre. « Si vous reconnaissez les services que vous ont rendus mes « ancêtres, ne détournez pas la tête de la gratitude* (c'est-« à-dire *ne manquez pas d'être reconnaissants*). » *Alors un vieux mobed répondit : « O Roi ! ne vous inquiétez pas de « cette armée...» A cette époque il y avait dans cet endroit plusieurs dignes hommes de la bonne religion, jeunes et vieux : tous les behdins comptés, on en trouva* 1.400. *Quand ils eurent sellé leurs chevaux et que les tambours eurent*

battu, les troupes se tinrent prêtes pour le départ... Les armées de chaque côté étaient ainsi disposées, l'une était (celle) de l'Islam et l'autre (celle) du roi hindou. Le premier qui se présenta sur le champ de bataille fut un behdin dont le nom parmi eux était Ardéchîr.

... « *Dans cette bataille l'Islam tomba* (c'est-à-dire *les Musulmans perdirent la bataille*) *et furent tués dans le combat contre le prince (hindou). Alaf Khân s'enfuit dans les ténèbres de la nuit. Il (se) perdit (s'égara) de ce lieu et de la voie droite (chemin battu). Son armée s'en alla en tombant et en se relevant,* (c'est-à-dire) *dans la confusion et prit la fuite devant Ardéchîr... Alaf Khân s'étant préparé pour la guerre une seconde fois, on entendit de nouveau les tambours. Quand l'illustre Ardéchîr vit l'armée, il s'élança pour la seconde fois. Il dit sur le champ au Rae (le roi hindou) avec courtoisie : « Ils ont cent hommes contre « un de notre côté »...*

... « *Quand les armées des deux côtés se rencontrèrent, le sang commença à couler de leur corps comme une mer... Ardéchîr tomba de sa selle la tête en bas (fut désarçonné). L'armée fut troublée et devint impuissante... Un grand nombre de soldats, d'officiers, gens de marque et honnêtes, furent tués des deux côtés. Le prince hindou fut tué en même temps et un cri d'alarme s'éleva du milieu du combat. Hélas ! quel malheur que le bon prince hindou soit mort et que la ville ait été dévastée de toutes parts ! A la fin tous les behdins furent dispersés. Il y a une montagne dans l'Inde dont le nom est Bahrout. Beaucoup s'y cachèrent pour sauver leur vie. Nul n'a de remède contre le décret de Dieu. Ils séjournèrent douze ans dans cette montagne et y emportèrent avec eux (le feu) Irân-Shâh* (1).»

(1) *Manuscrit de M. M. R. Unvâlâ*, vol. II, fol. 546 a. Complet 3 et sq. Cf. Modi, *op. cit.*, pp. 27-31.

***

La traduction de M. Modi, d'après le précieux manuscrit de M. M. R. Unvâlâ, établit que c'est sept cents ans après le débarquement des Parsis dans le Guzarate et cinq cents ans après l'introduction de l'Islam dans l'Inde que Champanir fut pris et que Sanjan succomba sous les coups d'Alaf Khân, général du Sultan Mahmoud. Or M. Modi ayant assigné à l'arrivée des Parsis la date de 785 et à la fondation du temple celle de 790, il estime qu'il y a lieu d'adopter la fin du quinzième siècle pour celle de la destruction de la colonie des Persans.

Nous pourrions donc suivre dès maintenant la démonstration si intéressante qu'il donne à l'appui de sa thèse si nous ne pensions qu'il est bon de jeter un coup d'œil sur la manière dont ce passage a été interpreté par ses deux seuls devanciers, Anquetil et Eastwick.

Anquetil a publié, comme nous l'avons dit, un simple résumé; le manuscrit d'après lequel il l'a fait étant à la Bibliothèque Nationale, il est facile de s'y reporter et de vérifier. Voici l'interprétation — oserai-je dire l'adaptation? — qui se trouve dans le *Discours préliminaire*, pp. cccxx-xxi : ...« Avec le temps Sendjân se dépeupla ; les Dastours disparurent : Khoschest, jeune Mobed, et son fils sont les seuls exacts observateurs de la Loi dont l'histoire fasse mention jusqu'à l'an *sept cent* (d'Iezdedjerd). Il y avait (plus de) *cinq cents* ans que les Parses étoient établis dans l'Inde, lorsque les Mahométans apparurent à Tchapanir huit cosses au delà de Cambaye, sur la route d'Ahmedabad. Le nom du Rajah de Sendjân était devenu célèbre dans le pays. Le Sultan Mahmoud (Mohammed-Chah) étant sur le trône du Guzarate voulut rendre ce prince tributaire, et ordonna à Alaf Khân, son premier ministre, de marcher contre lui. »

Eastwick serre le texte de près (1) :

« In this manner, *seven hundred years* had elapsed,
« When heaven became impropitious in the following manner :
« Suddenly the world became narrore to him,
« And fortune every where oppressed him.
« After certain years in the lapse of time
« The Shah heard of the Rai of Sanjan, [ful in Hind,
« After *five hundrd years* had elapsed from the arrival of the faith-
« Islam was introduced into Champanir.
« A good Shah was borne with fortunate omens :
« In that city he was enthroned.
« His name was called sultan Mahmoud :... »

Une note du docteur Wilson, d'accord avec la tradition, identifie le sultan Mahmoud du poème avec le sultan Mahmoud Bigarèh et place l'événement en 1507.

Le manuscrit dont Eastwick s'est servi est une copie faite en 1759. Le texte doit être le même ou à peu de chose près que celui du manuscrit de M. M. R. Unvâlâ.

Voici, en dernier lieu, la traduction du même passage par M. Modi, cette fois en anglais :

« In this way *seven hundred years* had passed away, and many lineal heirs had descended from them in this city. When many years passed over them, the Heaven became unpropitious over them in their way. Suddenly the world became tight over their hearts (*i. e.* misery overtook them) and the time had a (sinister) design for their lives. Several years afterwards, in the course of the revolution of time, the Shâh (*i. e.* sultan Mahmud) became informed of the Râe (*i. e.* Râjâ,) of Sanjân. Islam came to Châmpânir at the end of *five hundred years* (since its introduction) in India. Lo ! A king with good fortune appeared and he sat on the throne in that city (*i. e.* Châmpânir). They called him Mahmud Sultân (2). »

(1) *J. B. B. R. A. S.*, n° IV, April 1842, pp. 181-182.
(2) Modi, *op. cit.*, p. 28.

On est d'abord frappé de la mention identique des sept et cinq cents ans, puis de la divergence au sujet de l'introduction de l'Islam à Champanir. Anquetil mentionne les sept cents ans pour l'arrivée des Parsis en les rattachant à l'ère de Yezdeguerd, et comprend d'autre part qu'il y avait cinq cents ans que les Parsis étaient dans l'Inde lorsque les Musulmans s'établirent à Champanir. Eastwick estime que le commencement de la citation (voy. *op. cit.*, p. 181) est obscur ou décousu, et il pense que c'est cinq cents ans après l'arrivée des Fidèles dans l'Inde que l'Islam fut introduit à Champanir. Il suit le texte, il est vrai ; mais il intercale avant « dans l'Inde » *depuis l'arrivée des Fidèles* qui ne s'y trouve pas; tandis que pour M. Modi ces cinq cents ans-là se sont écoulés *depuis l'introduction de l'Islam* dans l'Inde.

Il faut maintenant nous reporter aux manuscrits dont Anquetil disposait. Ce sont ceux qui figurent dans les suppléments persans 200 et 48. Dans le catalogue de 1900, p. 80 et dans celui de 1905, p. 159, le *Kissè-i Sendjân*, — celui dont Darab lui avait fait présent — fait partie d'un recueil dans lequel est incorporé le « livre de Zoroastre ». Le colophon sert pour les deux et apprend qu'ils ont été copiés à Surate le 6 décembre 1735. Or ce manuscrit concorde exactement pour les dates de 700 et de 500, ainsi que pour le texte, avec celui dont s'est servi M. Modi, la belle copie du Dastour Darab Hormazdyar. Le passage qui nous occupe se trouve f° 12 verso.

En voici la traduction, due à l'obligeance de M. Bouvat : « De cette manière sept cents ans passés, dans cette ville beaucoup d'enfants naquirent (*litt.* : [sont] devenus). Quand un certain nombre d'années (eurent) passé là-dessus, le ciel devint défavorable (courbé, *litt.* de cette sorte. Pour chacun le monde devint triste (étroit) en son cœur, et le sort fit un appel triste à chaque âme. Après un certain nombre d'années (qui avaient) suivi leur cours une nouvelle vint au Châh, touchant Sendjân. Lorsque dans l'Inde cinq cents

années furent parvenues à leur terme, après cela l'Islam vint à Tchapanir. Oh ! un roi fortuné (avec la fortune) était dans cette ville assis sur le trône. Tous l'appelaient Sultan Mahmoud ; ses sujets l'appelaient l'ombre du Glorifié (de Dieu). »

Comment Anquetil s'est-il embrouillé au point de ne pas suivre la leçon du manuscrit et de mêler des faits qui ne sont pas consignés dans les couplets où se trouve la mention des 700 et 500 ans ? C'est d'autant plus étrange que le second manuscrit pouvait encore lui venir en aide lorsqu'il a eu le loisir de le consulter à Paris. Le supplément persan 48 (Cat. 1900, p. 106; Cat. 1905, p. 162) renferme plusieurs ouvrages. Pour le *Kissè-i Sendjân*, au fol. 166, verso, un colophon persan dit que la copie a été achevée pour Anquetil Duperron le jeune au port de Surate le 5 *Djoumada* 1er 1174 de l'hégire (11 décembre 1760). Le manuscrit est également semblable aux autres et donne encore les mêmes dates que celui qu'a employé M. Modi. Le passage en question se trouve textuellement au verso 161. Aucune variante à noter, sauf que l'expédition du Sultan Mahmoud commence avec le septième vers (1).

Il nous reste à prendre connaissance de la traduction latine (2) terminée à Surate à la fin de 1759. Anquetil s'est

(1) Quant aux deux autres manuscrits, les suppléments persans 1073 et 1022, le premier (Cat. 1900, p. 85) n'est pas daté ; quoiqu'il soit incomplet, le passage en question s'y trouve textuellement f° 4 verso, et les dates concordent encore avec celles des précédents ; le second contient une histoire de la retraite des Parsis, d'après le Catalogue, par Darab, fils de Pahlan. Nous ne l'avons pas encore étudié. Ce volume a appartenu à MM. Haughton et Mohl. Le docteur Darab Pahlan était un prêtre de Nausari, auteur estimé et excellent copiste. Il mourut le 1er septembre 1734, à l'âge de 67 ans (*Parsi Prakash*, p. 31). — Pour les autres manuscrits du *Kissè-i Sendjân*, voy. le Catalogue de la collection William Jones et Ashburner, par MM. Denison Ross et E. G. Browne, n° 16, ainsi que le Catalogue de l'India Office par Etté, col. 1522-23 et pour le Musée Britannique, le Catalogue Rieu, p. 50.
(*Communication de M. Bouvat.*)

(2) Cat. 1900, p. 106. LXIX. Nouvelles acquisitions françaises, 8861. (Anciennement *Papiers d'Anquetil*, n° 5, trad. de l'*Histoire de la retraite des Parses dans l'Inde*.

servi du manuscrit offert par Darab au commencement de février 1759 (*Supplément persan* 200) qui est, comme nous l'avons dit, identique à celui de M. M. R. Unvala. C'est sur ce pauvre brouillon, griffonné pendant des heures de lassitude physique et d'anxiété morale, qu'on se rend compte des hésitations du savant et de l'*adaptation* plutôt fantaisiste qu'il a faite ultérieurement d'après une traduction qui ne le satisfaisait pas. Le passage où il est fait mention de 700 ans est traduit au début littéralement: « *Sic* 700 *transierunt in illa urbe multi nati fuerunt etc., etc.* », de même celui qui enregistre les cinq cents ans : « *Cum fuit in India* 500 *anni etc.* », puis l'écriture et les idées s'embrouillent. Anquetil ne peut lire entre les lignes, deviner les allusions ou suppléer aux lacunes ; il est gêné et sent que le terrain n'est pas solide. Aussi lorsqu'à la fin il essaie de trouver la date de l'événement et se sert de la même méthode employée par M. Modi, c'est-à-dire qu'il additionne les étapes des émigrés depuis leur séjour dans le Khorassan, il n'arrive pas à une solution satisfaisante ; alors il rature, surcharge et finit par s'en tenir à accepter la prise de Sanjan par Alaf Khân, général du Sultan Mahmoud du Guzarate.

Les dates, d'ailleurs, n'ont pas grande importance à ses yeux. Il semble même se ranger à l'avis de Lord, qui avait émis l'opinion que cette invasion mahométane était simplement un épisode local. Le rajah qui avait reçu les Parses dans ses États aurait été attaqué par un autre rajah, qui conquit le pays et passa les Parses au fil de l'épée comme attachés au parti de son ennemi. (*Disc. prél.*, p. CCCXXII, note 1.) Pourtant à la page précédente, en note, il avait repoussé l'allégation de Lord quand celui-ci dit que les Parses dispersés dans l'Inde avaient perdu le souvenir

(1) Les 700 et les 500 sont des comptes ronds, au lieu de 750 et 760 et 560 ou 580, dit Anquetil, qui estime que, comme l'auteur de la relation adopte ordinairement les plus courts, les résultats sont assez difficiles à concilier avec la vérité des événements.

de leur origine et de leur religion *jusqu'à ne sçavoir plus d'où ils étaient descendus*. « La suite de cette histoire, ajoute-t-il, prouve le contraire. Les Parses se relâchèrent, oublièrent le Pehlvi ; mais l'espèce de fureur avec laquelle ils combattirent les Mahométans fait voir qu'ils ne méconnaissaient pas les destructeurs de l'Empire de leurs ancêtres. »

Ces observations nous permettent d'aborder, avec M. Modi pour principal guide, l'examen des hypothèses posées au début (1).

C'est dans le *Gazetteer* que se trouve consignée l'attribution de la prise de Sanjan au treizième siècle à un général d'Alaoud-Dîn Khilji. L'auteur expose ainsi ses raisons (2) : « Le docteur Wilson a suggéré que le Mahmoud Châh du *Kissè-i Sendjân* était Mahmoud Bigarèh, qui régna dans le Guzarate de 1459 à 1513. La mention de Champanir pour sa capitale permet de croire que l'auteur du poème pensait que le prince musulman était le fameux Mahmoud Bigarèh ; mais la conquête complète du Guzarate par Alp Khân laisse peu de doute que Sanjan tomba devant ses armes. Le conquérant pourrait être aussi, quoique moins vraisemblablement, Mohammed Châh Touglikh, qui conquit le Guzarate et la côte de Thana en 1348. Ce ne saurait être Mahmoud Bigarèh, parce que les autorités s'accordent à reconnaître que le feu de Sanjan, après de longues pérégrinations, fut apporté à Nausari au commencement du quinzième siècle (1419). Alp Khân serait alors soit Oulough Khân, frère d'Alaoud-Dîn, parfois appelé par erreur Alp Khân, soit Alp Khân, beau-frère d'Alaoud-Dîn. Oulough Khân conquit le Guzarate et Alp Khân le gouverna (1300-1320). L'Alp Khân du texte était probablement Oulough Khân (*Elliot*, 157-163). »

Ce passage révèle les incertitudes de l'auteur, qui n'est

(1) Cf. Modi, *op. cit.*, pp. 63 et sq.
(2) *Gazetteer of the B. P. Thana*, vol. XIII, part I, p. 250, note 7.

pas plus sûr que le conquérant de Sanjan soit Alaoud-Dîn Khilji ou Mohammed Châh Touglikh qu'il ne l'est qu'Alp Khân soit Oulough Khân, père d'Alaoud-Dîn ou Alp Khân, beau-frère de ce dernier. En outre, lorsqu'il s'appuie sur la date du transfert du feu sacré à Nausari en 1419, il ignore totalement que cette date est erronée, et il n'a même pas essayé de la fixer d'après les documents authentiques. Nous laisserons du reste cette question de côté. Elle comporte de très longs développements, et sa solution confirmerait seulement des faits dont la preuve va être pleinement établie (1).

Quel était donc ce vainqueur supposé de Sanjan ?

Alaoud-Dîn a fait grande figure dans l'histoire des princes de Delhi (2). Neveu de Djélâl oud-Dîn, fondateur de la maison de Khilji qui remplaça celle des Esclaves, il ne recula pas devant l'assassinat de son oncle pour s'assurer le trône, et pendant vingt ans il travailla à étendre la puissance musulmane jusque dans l'Inde du Sud. La conquête du Guzarate, qui compte au nombre de ses exploits, eut lieu en 1297. Il périt victime d'une vengeance ; il aurait été empoisonné par son général favori, Malik Kafur, celui qui avait parcouru en vainqueur les pays mahrattes, le Carnatique, le Maduré et construit une mosquée en face du Pont d'Adam (3).

Attachons-nous au point qui nous intéresse, la conquête du Guzarate. On ne sait pas d'une façon certaine si Oulough Khân, frère d'Alaoud-Dîn (1297-1317), a pénétré dans

(1) Cf. Modi, *op. cit.*, pp. 44-71. Anquetil s'était aperçu de la difficulté de concilier les dates avec le transport du feu sacré à Nausari. Il estime que les 700 et 500 ans sont calculés d'après l'ère de Yezdeguerd, parce qu'il y a une mention de cette ère en marge du manuscrit dont il s'est servi. Eastwick a fait une erreur très regrettable à ce sujet, et cette erreur avait pour ainsi dire passé inaperçue jusqu'au jour où nous avons appelé l'attention sur ce point.

(2) Thomas, *Pathan kings*, p. 144.

(3) Pour le règne de ce prince, Cf. *Ferishta*, vol. I, pp. 32-38 (1829), et Elliot, *Persian Historians*, vol. III (1871).

le sud jusqu'à Sanjan ; l'auteur du *Gazetteer* avance un peu témérairement, ce semble, en parlant des Musulmans de Thana, qu'Alp Khân (1300-1318), qui établit la puissance d'Alaoud-Dîn dans le Guzarate, est allé à Sanjan, alors ville riche et commerçante, et qu'après une forte résistance, d'abord couronnée de succès, il défit le chef et ses sujets guerriers, les Parsis (1).

Selon M. Modi (2), aucune autorité ne permet d'établir qu'Alp Khân, général d'Alaoud-Dîn, soit allé dans le sud jusqu'à Sanjan. Les auteurs musulmans qui parlent de la campagne du Guzarate, le *Mir'ât-i Ahmadî* (3), le *Tarîkh Firoûz châhî* (4), les poèmes d'Amîr Khosrô (5), n'en disent rien, tandis que nous verrons bientôt les armées du sultan Mohammed Bigarèh dépasser cette localité.

D'où le *Gazetteer* tire-t-il donc ces suppositions contraires, ainsi qu'il l'avoue, à la tradition : « Les Parsis attribuent généralement leur défaite à un général de Mahmoud Bigarèh (1459-1513) ; mais la conquête complète du Guzarate par Alp Khân, le fait que Mahmoud Bigarèh n'avait pas de général distingué du nom d'Alp Khân et qu'Aboûl Féda (1300-1320) mentionne Sanjan comme étant la dernière ville du Guzarate (*Elliot* et *Dawson*, vol. I, p. 403) semblent montrer que le vainqueur des Persans était le général d'Alaoud-Dîn, Alp Khân (6). »

Ce laborieux échafaudage peut être facilement détruit (7) ; ainsi la conquête du Guzarate par Alp Khân, général d'Alaoud-Dîn, ne fut pas complète ; aucun document historique ne s'y rapporte ; d'un autre côté nous verrons que Mahmoud Bigarèh avait bien un général de ce nom ; enfin

(1) *G. of the B. P.*, vol. XIII, part II, p. 438.
(2) Modi, *op. cit.*, p. 65.
(3) Bayley, *Hist. of Gujarat*, 1886, pp. 37-41.
(4) Elliot, *Hist. of India*, vol. III, pp. 163-70.
(5) Id., *Ibid.*, pp. 543-544, 549 et Bird, p. 560 et sq.
(6) Vol. XIII, part II, p. 438, note 4.
(7) Modi, *op. cit.*, p. 66.

si l'Alp Khân dont il est question avait été au service d'Alaoud-Dîn, il aurait été, disions-nous, son frère ou son beau-frère (1), et le poète n'aurait pas manqué de faire ressortir cette parenté. Il faut se souvenir en plus que, si Alaoud-Dîn apporta l'Islam dans le Guzarate, l'honneur de la conversion de la province entière revient à ses successeurs. Le *Mir'ât-i-Sikenderî* (2) dit « qu'il est avéré par les historiens que la rouille de l'idolâtrie fut d'abord enlevée du miroir du pays du Guzarate par Alaoud-Dîn, roi de Delhi. En tirant une ligne de la ville de Naharvallah (Pattan) jusqu'à la forteresse de Bharuj (Broach), la foi de l'Islam brilla; mais que dans les pays au delà de cette ligne l'obscurité de l'infidélité maintint son terrain. A la fin, les efforts et la persévérance des Sultans du Guzarate purifièrent tout et firent briller la foi ».

Amîr Khosrô (1253-1325), surnommé le « Perroquet de l'Inde » (3) à cause de sa loquacité, dans le charmant roman de Deval Devi, fille du Rai du Guzarate et de Khizr Khân, fils aîné du sultan Alaoud-Dîn (4), mentionne la conquête du Guzarate par Oulough Khân, d'après les ordres du sultan Alaoud-Dîn. En parlant des batailles d'Oulough Khân contre le rai du Guzarate, il dit que « les rivages de la mer débordaient du sang des Guèbres » (5). Ce passage est cité comme se rapportant à la conquête de Sanjan par Oulough Khân et au massacre des Persans qui combattirent pour le roi hindou (6); mais cela peut avoir trait aussi bien à un événement qui se serait passé dans le nord du Guzarate. L'auteur du *Gazetteer* lui-même est indécis. « *Gabr*, dit-il, est souvent employé d'une manière vague pour désigner un Infidèle; cela ne prouve pas que les

(1) Bayley, *Hist. of Gujarat*, 1886, p. 37.
(2) Id., *Ibid.*, p. 97.
(3) Elliot, *Hist. of India*, vol. III, p. 523.
(4) Id., *Ibid.*, vol. III, p. 543.
(5) Id., *Ibid.*, vol. III, p. 549.
(6) *G. of the B. P.*, vol. XIII, part II, p. 251.

gens auxquels il est fait allusion ici soient des Parsis ni même des adorateurs du feu (1). »

Enfin, selon nos auteurs musulmans, le roi hindou, Rai Karan, contre lequel Oulough Khân fut envoyé, prit la fuite et survécut à sa défaite ; plus tard même Alaoud-Dîn demanda en mariage sa fille, la belle Deval Devi, dont les amours avec le fils aîné du Sultan ont servi de thème au poème d'Amîr Khosrô, *Aschika*. D'après le *Kissè-i Sendjân*, le chef hindou périt en combattant. « Hélas, dit le poète, quel malheur que le bon prince hindou soit mort! »

*
* *

Les 700 ans écoulés depuis l'arrivée des Parsis ont permis d'écarter la supposition de la chute de Sanjan au treizième siècle par Alaoud-Dîn Khilji ; la mention de l'introduction de l'Islam à Champanir par le Sultan Mahmoud Bigarèh du Guzarate va nous amener à préciser les dates.

Le Sultan Mahmoud est un personnage considérable, le plus populaire des souverains d'Ahmedabad. Depuis 1391, le Guzarate était devenu indépendant. Mouzzaffèr, fils d'un converti radjpoute, avait secoué le joug de Delhi ; Mahmoud est le sixième roi de cette dynastie. Son nom originaire était Fâteh Khân ; il était frère du Sultan Koutb oud-Dîn, à qui succéda le Sultan Daoud Châh. Celui-ci, jugé incapable de gouverner, avait été déposé au bout d'une semaine, et Fâteh Khân fut placé sur le trône avec le titre de Sultan Mahmoud. Il régna de 1459 à 1511 (2).

Les voyageurs contemporains nous ont transmis l'impression terrible que ce prince leur avait faite. Barthema et Barbosa donnent une description effrayante de sa per-

(1) *G. of the B. P.*, vol. XIII, part II, p. 251, note 1.
(2) Pour son règne, cf. Bird, *Mir'ât-i Ahmadî*, chap. VI, pp. 202 et sq.

sonne. L'un et l'autre s'accordent à dire que le fonds de sa nourriture consistait en poisons violents, dont son corps était tellement imprégné que si une mouche se posait sur lui elle tombait inanimée. Sa manière habituelle de condamner à mort était de cracher sur les gens après avoir mâché du bétel. On explique son surnom de *Bigarèh* de plusieurs façons : il viendrait, selon certains, de ses moustaches droites et longues, pareilles aux cornes d'un taureau appelé *bigarh* dans l'idiome de Guzarate (1). D'autre part en hindoui, *bi* veut dire deux et *garh* fort ; le Sultan, ayant capturé les forts de Junagadh et de Champanir, aurait mérité le surnom de *bigarèh*. Ces deux faits d'armes sont très importants, et dans le *Kissè-i Sendjân* la prise de Champanir sert même de point de repère.

A Champanir (2), en effet, retranché dans la citadelle inexpugnable de Powangurh (Pava gad) régnait un prince radjpoute, le Rawal Patai, dernier débris de la puissance hindoue écrasée avec les rois d'Anhilwara Pattan. L'assaut et la reddition de cette citadelle furent accompagnés des circonstances les plus pathétiques. On en trouve les détails, d'après les récits des auteurs musulmans et hindous, dans le *Ras Mala* de Forbes (3) ; mais nous ne pouvons nous attarder à cette émouvante page d'histoire. Nous allons suivre M. Modi et consulter avec lui les auteurs musulmans qui fixent la date dont nous avons besoin (4).

La prise de Champanir et l'introduction de l'Islam dans cette localité eurent lieu, d'après le *Mir'ât-i Ahmadî* le deuxième mois *Zî'l-kâ'dè* de 889 de l'hégire (Bird's *History of Guzarat* [1835], p. 212). Le *Tabakât-i Akbarî* donne

(1) Barthema déclare que la barbe de ce prince (Mahmoud) est si grande que ses moustaches sont nouées sur sa tête comme une coiffure de dame tandis que le reste descend jusqu'à sa ceinture.

(2) Lat. N. 22° 30', long. E. 73° 30', dans le district des Panch Mahals, à un mille au N.-E. de la montagne de Pavaigad et à 29 milles de Baroda.

(3) *Op. cit.*, vol. I, pp. 372-73.

(4) Modi, *op. cit.*, pp. 31 et sq.

la même date : « Dans la matinée du deuxième jour du mois *Zî'l-kâ'dè*, année 889, ayant enfoncé la porte de force, ils entrèrent et tuèrent beaucoup de monde. Et le Sultan se présenta aussi à la porte. Et le même jour ayant nommé Champanir Mahmoudabad, il entra dans la ville (1). » Le *Tarîkh-i-Ferishta* explique que « les Radjpoutes, quand ils virent l'état des affaires de cette manière et la poussière de la malechance sur leurs visages, accablés d'anxiété, allumèrent un grand feu et, brûlant tous leurs enfants et leurs femmes, se lavèrent les mains quant à leurs vies (c'est-à-dire qu'ils étaient au désespoir); et se procurant diverses armes de guerre, ils engagèrent le combat, et ayant été défaits et vaincus, le matin du deuxième jour de *Zî'l-kâ'dè* de l'année 889, l'armée musulmane, brisant les portes de la forteresse en donnant l'assaut, y entra et favorisa un grand nombre avec l'épée de la vengeance (c'est-à-dire les tua) (2). »

La conquête de Champanir fut accompagnée d'une conversion générale ; nous avons vu les gens jeter leurs femmes et leurs enfants dans les flammes plutôt que de les laisser tomber entre les mains des Musulmans; d'après le *Mir'ât-i Sikenderî*, le roi préféra la mort à l'Islam :

« Quand les Infidèles, dans la forteresse, furent réduits à l'extrémité, ils réunirent leurs femmes et leurs enfants et les donnèrent en aliment aux flammes; puis ils s'élancèrent pour combattre. On dit que tous furent tués, excepté le Rawal Patâi et son ministre Dungarsi. Ils furent menés blessés devant le Sultan, qui les remit à la garde de Nizâm

(1) Bayley, *Hist. of Gujarat*, p. 212.

(2) Briggs, tr. de *Ferishta*, vol. IV, p. 68. La traduction de ce passage est due à M. Modi, qui estime que Briggs n'a pas suivi le texte auquel il s'est reporté. Les exemples de cette sorte ne sont pas rares dans les annales de l'Inde. Lors de la prise de Chittor (1303) par Alaoud-Dîn, la garnison préféra la mort à la soumission. Un chant populaire rapporte que la reine et douze mille femmes montèrent sur un immense bûcher pendant que les hommes s'élançaient au-devant de l'ennemi.

Khân. Dans cette entrevue le Rawal fut pressé très poliment de se faire musulman, mais il s'y refusa. Au bout de cinq mois, ses blessures étant guéries, il fut amené devant le Sultan qui lui demanda instamment de devenir musulman ; mais il s'y refusa. A la fin, d'après la décision d'hommes instruits et des kazis, on lui coupa la tête qu'on exposa sur une potence (1). » Le fils du Rawal fut élevé dans l'Islam, et sous le règne suivant reçut le titre de Nizâm oul-Moulk (2).

Ce traitement n'est pas fait pour nous surprendre ; Mahmoud était non seulement fanatique mais cruel. Les populations auxquelles il avait affaire étaient au contraire fort douces. « Les Guzaratis, dit Barthema, ne mangent rien qui ait sang et ne tuent rien qui ait vie. Ils ne sont ni Maures ni Gentoues ; mais s'ils étaient baptisés, ils seraient tous sauvés à cause des bonnes œuvres qu'ils accomplissent. Cet excès de bonté en a fait la proie de Machamuth, le roi actuel, qui est d'un caractère tout différent. »

Maintenant que faut-il conclure lorsque le *Kissè i Sendjân* dit que l'Islam fut adopté à Champanir cinq cents ans après son introduction dans l'Inde ?

Le premier prince musulman qui ait envahi l'Inde est Sebouktekin, père du fameux Mahmoud de Ghazna, gendre et successeur d'Alptekin, fondateur à la fois de la dynastie Ghaznévide et de l'empire musulman dans l'Inde vers les

(1) Bayley, *The local mohammedan dynasties, Gujarat*, tr. du *Mi'rât-i Sikenderî*, p. 209. — Forbes, d'après les bardes hindous, donne la date de St 1541, soit 1481, *Ras mala*, vol. I, p. 287.

(2) Lors de la conquête de Junagadh, le Ra Mandlik eut moins de fermeté que le Rawal de Champanir. Réfugié au Girnar et, voyant sa garnison exposée à la famine, il quitta le fort, et en donnant la clef au vainqueur, il récita la profession de foi de l'Islam. Mahmoud, cette fois, aurait-il été plus clément ? Le *Mir'ât-i Sikenderî* dit que le prisonnier royal, envoyé à Ahmedabad, vit un jour une procession qui se dirigeait vers la demeure du saint Chah 'Alem ; il interrogea ses gardes, qui lui dirent que c'était en l'honneur d'un personnage qui ne reconnaissait pas d'autre maître que le maître suprême. Frappé d'admiration, le prince radjpoute alla voir Chah 'Alem et fut converti par lui. En tout cas, il reçut le titre de Khan Djahân, seigneur de l'Univers, et mourut en odeur de sainteté. Sa tombe est à Ahmedabad, dans Manek Chok.

dernières années du dixième siècle (1). Quand le *Kissè-î Sendjân* dit que les Musulmans vinrent à Champanir *cinq cents ans* après leur arrivée dans l'Inde, nous sommes donc dans les limites voulues. Comme le poème ajoute que, quelques années après la conquête de Champanir, le Sultan Mahmoud marcha sur Sanjan et que cette conquête eut lieu en 1484, la chute de Sanjan doit être postérieure.

Assurément elle l'est; mais on ne peut suivre le docteur Wilson lorsqu'il place l'invasion de Sanjan en 1507 de J.-C. (*J. B. B. R. A. S.*, vol. I, p. 182). Le savant docteur a pu mettre en avant cette date parce que, en 1507, Mahmoud Bigarèh prit Bassein, Mahim et Bombay en allant à Chaul ; mais la date ne saurait être aussi tardive.

La personnalité d'Alp Khân va nous aider, du reste, à la déterminer (2).

Nous avons vu que le *Gazetteer* avance assez légèrement que Mahmoud Bigarèh n'avait pas de général de ce nom ; il en avait si bien un que l'histoire a enregistré ses faits et gestes. En 1494, le Sultan Mahmoud était obligé de marcher contre lui (il était alors à la tête du district de Moraseh) parce qu'il avait excité une révolte. Traqué, Alaf Khân prit la fuite, et Mahmoud lui pardonna.

Les documents sont là pour nous le dire. « En l'an 889 de l'hégire, il (Mahmoud) porta son armée dans la direction de la ville de Moraseh, parce qu'Alaf Khân, un *maulâzâdè* du roi qui gouvernait Moraseh, avait fomenté une révolte. En apprenant l'alarme de l'arrivée du Sultan, il s'enfuit et ayant été jusqu'à la ville de Maimun, connue comme Karsieh, laquelle est située dans le voisinage du district montagneux de Lunâwârâ, il y resta. A la fin le Sultan lui pardonna ses fautes, et en 901 de l'hégire il le reprit à son service (3). » Telle est la version du *Mir'ât-i Sikenderî*.

(1) Elphinstone, *Hist. of India*, Vth Ed. by Cowell, 1866, p. 319.
(2) Cf. Modi, *op. cit.*, pp. 36 et sq.
(3) Bayley, *Hist. of Gujarat*, p. 220.

Il ne devait pas y être longtemps ; d'après l'autorité du *Tabakât-i Akbarî*, trois mois après sa réintégration dans les bonnes grâces du roi, il tua sans motifs son Nâïb Arz Begui et fut en conséquence jeté dans une prison où il mourut (1). Le *Tabakât-i Akbarî* diffère du *Mir'ât-i Sikenderî* en ce sens que, tandis que ce dernier dit que ce fut la conduite d'Alaf Khân qui obligea le Sultan Mahmoud à aller à Moraseh, le *Tabakât-i Akbarî* dit que le Sultan Mahmoud l'ignorait en s'y rendant.

« En 899, le Sultan Mahmoud résolut d'aller à la ville de Moraseh, et en s'y rendant des agents apportèrent la nouvelle qu'Alaf Khân ibn Alagh Khân, ayant dépensé les salaires des serviteurs pour son usage personnel, de peur que les soldats ne se plaignissent (à S. M.) et qu'il ne fût disgrâcié, avait pris la fuite et était parti. Le Sultan envoya Charaf Djahân pour le consoler. De quelque manière que Djahân l'exhortât et le conseillât, cela n'eut aucun effet. Et ayant envoyé à Kharaf Djahân une escorte d'éléphants qu'il avait avec lui, il alla au pays de Mandu, et comme la trahison avait été dénoncée par son père au Sultan Mahmoud Khilji, le Sultan Ghiyâs oud-Dîn ne lui fit pas quartier dans son pays et ne sympathisa pas du tout avec sa position. Alaf Khân n'ayant pas réussi et étant désappointé alla à Sultanpur. Le Sultan Mahmoud envoya le kâzî Pîr Ashak au secours de Malek Shikha, et quand le kâzî Pîr Ashak arriva dans le voisinage de Sultanpur, Alaf Khân livra bataille, et le fils du susdit pieux et magnifique Kâzî fut tué dans cette bataille avec plusieurs personnes. Après, Alaf Khân, ayant passé par bien des épreuves, envoya au Sultan une pétition contenant de pressantes sollicitations et des requêtes et demanda pardon de ses fautes. Comme il était un *khânèẓâd*, c'est-à-dire qu'il avait été élevé dans la famille du Sultan, celui-ci ayant tiré la plume du pardon sur

(1) Bayley, *Hist. of Gujarat*, p. 220, note 2.

ses fautes (c'est-à-dire lui ayant pardonné), il alla trouver sa Majesté en 901 et, ayant obtenu l'honneur de le servir, il fut compris dans ses faveurs et jugé digne des bienfaits du roi (c'est-à-dire qu'il rentra en grâce). Mais l'étoile de sa bonne fortune était sur son déclin, et comme trois mois après, il tua sans motif son Naïb Arz, on le mit en prison et il y mourut (1). »

Ferishta enregistre également la fin du général de Mahmoud :

« En 904 Alaf Khân ibn Alagh Khân, qui était un des *Maulâzâdè* de sa Majesté, leva l'étendard de la révolte, et le kâzî Pîr, qui était un des Amirs des Sultans Bahmanis et qui était venu dans le Guzarate et y vivait, fut nommé pour le réprimer. Le kâzî poursuivant Alaf Khân le pourchassa de jungle en jungle, de montagne en montagne, de sorte qu'il s'enfuit au pays de Malwa par le chemin de Sultanpur. Ayant prêté le serment de fidélité, il (Alaf Khân) revint de cet endroit dans le Guzarate. Mais peu après il mourut par le poison ou de mort naturelle (2). »

C'est ainsi que, d'après le *Mir'ât-i Sikenderî*, le *Tabakât-i Akbarî* et le *Tarîkh-i Ferishta*, *a*) Champanir tomba entre les mains du Sultan Mahmoud en 1484, et *b*) Alaf Khân, le général qui, d'après le *Kissè-i Sendjân*, conduisit une armée contre Sanjan, après avoir perdu la faveur du Sultan en 1494 (899 de l'hégire), mourut en 1496. La date de la reddition de Sanjan doit par suite être placée entre 1484 et 1494 : peut-on arriver à fixer une année particulière ?

Nous serons aidés dans cette recherche par l'emploi que fit de ces années le Sultan Mahmoud (3).

En 1485 le Sultan mit à mort le rajah de Champanir qui avait été fait prisonnier et qui avait refusé d'embrasser

(1) Traduction de M. Modi.

(2) Briggs, éd. de *Ferishta*, vol. IV, p. 12.
M. Modi fait remarquer que la traduction qu'il donne est la sienne et qu'il préfère à celle de Briggs.

(3) Cf. Modi, *op. cit.*, p. 41.

l'Islam ; en 1486, il alla à Moustafabad (Junagadh) et revint ensuite à Mahmoudabad (Champanir) ; en 1487, il retourna à Moustafabad et remit la ville entre les mains du prince Khalîl Khân ; puis il marcha contre le Rajah de Sirohi (Mont Abou) et le força de lui rendre des chevaux enlevés à un marchand du Khorassan qui les amenait au Sultan. De 1487 à 1490 il vécut à Mahmoudabad dans le repos et le confort ; en 1490 il envoya une armée et une flotte contre Dabhol, près de Ratnagiri, où Bahadour Guîlânî se livrait à la piraterie. Son armée de terre s'était avancée jusqu'à Agahi (Agâsi) et Basai (Bassein), quand les régents du Sultan Mahmoud Bahmani, le prince mineur du Dakhin (Deccan), entreprit de punir le général devenu pirate et demanda au Sultan Mahmoud de ne pas aller plus loin.

C'est ce que nous dit le *Mir'ât-i Sikenderî* : « Quand l'armée de terre arriva à Agahi (Agâsi) et à Basai (Bassein) sur les frontières du Guzarate et du Dakhin, les régents du Sultan Mahmoud Bahmani réfléchirent que le Sultan Mahmoud du Guzarate avait été un protecteur de leurs rois. — Une lettre fut envoyée au Sultan Mahmoud du Guzarate pour dire que les armées du Dakhin étaient ses fidèles amis, mais ils demandaient ou voulaient qu'il donnât des ordres pour que son armée s'arrêtât là où elle se trouvait, parce que le châtiment de Bahadour leur appartenait (1). »

Ainsi en 1490, les armées du Sultan étaient parvenues jusqu'à Bassein, et ce serait à cette époque qu'Alaf Khân aurait attaqué Sanjan qui se trouvait sur sa route. C'est pourquoi M. B. B. Patel s'est trompé également en proposant sur l'autorité du *Mir'ât-i Sikenderî*, au lieu de l'année 1507 mise en avant par le docteur Wilson, la première décade après l'avènement au trône du Sultan Mahmoud. L'allusion à la prise de Champanir lui avait échappé (2).

(1) Bayley, *Gujarat*, pp. 219-220.
(2) Pour l'opinion de M. B. B. Patel, cf. *Parsi Prakash*, pp. 4-5, note 1.

La date de 1490 obtenue par la seule étude des auteurs musulmans prouve que le petit poème, composé par le « pauvre » Bahman à l'ombre des vergers de manguiers et de palmiers de Nausari, a été fidèle à la tradition et que son récit est véridique; il possède même sous certains rapports une valeur historique indéniable, et nous sommes autorisés à croire que les personnages ne sont pas de fantaisie.

Rien que par la rigueur des calculs, nous avons vu apparaître la grande figure de Mahmoud Bigarèh, et c'est bien sous les coups du *Maulâzâdè*, favori du Sultan, que tomba la petite colonie de Sanjan. Un auteur dit ingénuement que si une armée de 30.000 hommes avait détruit un corps de 1.400 Persans, l'histoire l'aurait enregistré. Il est probable que l'engagement fut au contraire de petite importance aux yeux du général. Quant au combat singulier du brave Ardéchir et d'Alaf Khân, il a pris des proportions épiques et s'est dramatisé sous la plume du poète qui a cherché en vers assez médiocres à imiter les luttes immortelles du *Chàh-Namè* (1).

Pour nous, dans l'impossibilité où nous sommes d'identifier le vaillant chef de la cohorte persane, Ardéchir doit rester la grande figure qui personnifie la reconnaissance des émigrés envers les descendants du bon prince qui avait accordé l'hospitalité à leurs ancêtres. Le pacte de fidélité conclu au huitième siècle entre l'Inde et les Parsis fut scellé au quinzième par le sang répandu dans les plaines de Sanjan; ce pacte n'a pas été encore annulé.

Que reste-t-il de la fière citadelle de Mahmoud et de la ville fondée par les Persans sur le littoral de la mer d'Arabie, autrement dit Champanir et Sanjan?

ainsi que l'article du *Gazetteer of the Bombay Presidency*, éd. de 1882, vol. de *Thana*, et vol. III, *Gujarat*, dans la dernière édition de 1899.

(1) Nous avons omis cette longue et pompeuse narration.

* * *

Pour Champanir, ses destinées furent brillantes. Le Sultan Mahmoud s'était épris de sa conquête et lui avait donné son nom. Il la fortifia, y bâtit mosquées et palais, et s'entoura de ses nobles et de ses ministres. Il appela du Khorassan un artiste habile, qui dessina des jardins rafraîchis par des eaux vives et des fontaines. La ville s'ouvrit en même temps au commerce, et les environs bien cultivés étaient plantés de manguiers et des essences les plus précieuses, le santal entre autres. Barbosa a décrit les agréments de Mahmoudabad. Au seizième siècle, Houmayoun s'en empara, puis Akbar l'annexa à son empire, et dès lors son activité s'éteignit au profit d'Ahmedabad et de Surate ; au commencement du dix-septième siècle, le déclin était venu. Le *Mir'ât-i Sikenderî* regrette l'état d'abandon des jardins et des vergers devenus le repaire des fauves. L'air était empesté ; les monuments s'effondraient, et au milieu du dix-huitième siècle la jungle avait tout envahi : on y chassait l'éléphant.

En 1803, lorsque les Anglais y entrèrent, il n'y avait plus que cinq cents habitants. Le capitaine W. Miles, qui faisait partie du détachement du colonel Woodington, a laissé des notes curieuses sur cette expédition et l'état de la région (1).

Le fort tombé entre les mains de Scindiah fut enfin rendu aux Anglais en 1853 ; la population sédentaire avait disparu, et quelques aborigènes campaient dans la plaine. Dès lors, le silence et l'oubli ont enveloppé Champanir, qui n'est plus fréquenté que par les Bhils et les Naikdas. Bien qu'il ne soit qu'à 29 milles de Baroda, les touristes l'ignorent. L'excursion est pénible, mais vaut pourtant la peine d'être faite.

(1) *An account of the Hill-fort of Champaneer*, voy. *Transactions of the literary Society of Bombay*, vol. I, pp. 10-56.

Les ruines se composent du fort bâti sur le mont de Pavagad et de la ville de Champanir dans la plaine. Le fort, jadis appelé d'après son fondateur Jamba ou Champa, est également connu sous le nom de Powan gurh « Château des vents », sans doute à cause des rafales qui tourbillonnent aux alentours. Le mont passe pour être la résidence de Kali, dont le temple occupe le sommet, et il est resté un objet de vénération aux yeux de certains chefs radjpoutes.

Son pic majestueux s'élève à une hauteur de 2.600 pieds et domine les districts orientaux du Guzarate. Il n'offre aux regards que des falaises escarpées dont les architectes militaires ont tiré si bon profit qu'on les prendrait pour des défenses faites de la main des hommes (1). Au pied gisent les restes de la ville des princes radjpoutes, c'est-à-dire quelques temples jaïnas. Quant à Mahmoudabad, les murs d'enceinte sont en partie détruits; des coupoles effondrées, des minarets écroulés, qui émergent de la brousse ou de la jungle, attestent son existence. Quelques mosquées seules sont encore en assez bon état, surtout la *Djâmé Mesdjid* qui ne le cède en rien aux plus beaux monuments d'Ahmedabad (2). On y chercherait en vain le tombeau du fondateur. C'est à Sarkhej que repose le Sultan aux moustaches relevées ; il y dort dans son beau mausolée bâti près de celui de Cheikh Ahmed. Peu avant sa mort arrivée le lundi, troisième jour du mois *ramaẓan* 717 de l'hégire, il était venu y répandre des larmes de repentir, dit-on (3).

Quittons le district montagneux et boisé des Panch Mahals pour gagner celui de Thana aux campagnes fertiles, aux plages sablonneuses. Le village moderne de Sanjan, en partie occupé par des Musulmans, se compose de trois à

(1) La description de Pavagad est donnée dans le *Gazetteer of the B. P.*, vol. III, p. 187. Le plan fait en 1847 par le capitaine J. Ramsay se trouve à la page 197.

(2) Pour l'architecture de Champanir, voy. Burgess, *Mohammedan Architecture of Gujarat*, 1896.

(3) Bird, trad. du *Mir'ât-i Ahmadî*, chap. VIII, pp. 228-29.

quatre cents maisons. Les alentours sont plantés de manguiers, de bananiers et de baobabs ; en certains endroits il y a des vestiges d'étangs et de travaux d'irrigation. Sur l'emplacement du vieux Sanjan, à l'est de la station, s'étend une grande plaine ondulée où l'on retrouve des fondations d'édifices et des briques ; çà et là, des champs de riz et des demeures d'aborigènes, Dublas et Warlis, cachées dans des bouquets d'arbres. A l'Est et au Nord, la vue est bornée par des mouvements de terrain ; à l'Ouest, pendant six milles, la plaine côtoie la rivière de Sanjan jusqu'à son embouchure.

Le poème nous a appris que les Parsis se dispersèrent et se cachèrent avec le feu sacré dans les monts de Bahrout (1), dont on voit les profils de Sanjan même ; mais il dut toujours subsister dans ces parages un centre de population. Au seizième siècle, les Portugais occupèrent la localité (1534) ; dans les premières années du dix-septième, Sanjan est cité par le voyageur Pyrard de Laval (II.297) ; en 1626, sir T. Herbert le mentionne sous le nom de Saint-John de Vacas comme appartenant aux Portugais.

Il reste de cette époque, au Sud de la grande route, un château qui s'élève au-dessus des rizières sur une éminence de 20 pieds. Bâti en 1613, il consiste en une ceinture de murailles flanquées de six tours ; dans l'enceinte on voit les ruines d'une église et d'un édifice quelconque ainsi qu'une tombe ; elle contenait jadis des maisons à deux étages, la résidence du capitaine et l'église de Nossa Senhora do Porto. Outre la garnison composée d'un capitaine, de neuf soldats blancs et de onze noirs, d'un scribe et d'un inspecteur, il y résidait un chapelain, quarante chrétiens natifs et deux familles portugaises. Le pays était peuplé et bien cultivé.

(1) Les monts de Bahrout ou saint John's Peak, à 14 milles au sud de Sanjan, s'élèvent à 1.760 pieds au-dessus de la plaine. On y montre encore des grottes où le feu sacré aurait été déposé.

Au dix-huitième siècle, Anquetil Duperron, qui s'arrêta à Nargol en gagnant l'île de Salcette pour visiter les grottes de Keneri et les temples d'Elephanta, n'alla pas à Sanjan ; « à peine, dit-il, y voit-on quelques Parses ». En 1839, le docteur Wilson vint à Sanjan en compagnie du Rev. J. Mitchell, mais il n'y avait plus qu'une ou deux maisons parsies ; maintenant on montre au voyageur, à un quart de mille nord-ouest du village, l'emplacement présumé d'une des neuf tours du Silence qui s'élevaient jadis en ces lieux. Lors de notre visite nous eûmes quelque peine à le découvrir (1) ; de gros arbres marquent le *bhandar* ou puits central. Il y a soixante ans, le mur de briques était entier ; dix ans plus tard, un quart était démoli ; il y a trente-cinq ans, la ruine s'accentuait ; quelques marches en briques résistaient. Depuis lors, le temps a accompli son œuvre.

Quoi qu'il en soit la tradition, non plus l'histoire, veut que cette plaine ait été dans les âges anciens le site d'une ville si grande — pas celle des auteurs musulmans, — qu'on l'appelait *Navteri Nagari* (c'est-à-dire qu'elle mesurait neuf cosses sur treize) ; elle aurait été fondée par le rajah Gaddhesing. Comme preuve de son étendue, on dit que le village de Deheri ou Deviar qui faisait partie de cette ville avait reçu ce nom parce qu'on y fabriquait du lait caillé (*dahi*). Patragad, faubourg de Deheri, était l'endroit où étaient jetées les feuilles (*patravals*) qui avaient servi dans les repas publics, et l'on déposait les vidanges dans le faubourg de Gavapoura. A Danda Manda, faubourg du village de Dandeh, à 16 milles de Sanjan, on recueillait les ossements (*danda*) des animaux morts. Enfin Sanjan aurait eu neuf cent quatre-vingt dix-neuf puits...

Nous croirions inutile de rappeler ces détails s'ils ne concouraient à prouver que le souvenir d'une localité floris-

(1) Cf. *Tour du monde*, 1908, livr. 15. *Les Parsis de Bombay et du Guzarate*. Notre visite eut lieu le jour de Noël 1900 ; nous étions guidées, ma mère et moi, par l'ami de mon père et notre hôte, M. B. M. Malabari.

sante persiste à s'attacher à ces lieux. Combien n'y en a-t-il pas de ces sites abandonnés sur la côte de la mer d'Arabie ! Non loin de Sanjan ne cherche-t-on pas à identifier l'emplacement d'Ophir, la fameuse ville où les flottes de Salomon allaient chercher l'or, avec la moderne Sopara, le *Soubara* des auteurs musulmans ?

Quant aux villages habités par les Parsis, ils sont délaissés pour la plupart. Les tours élevées dans les campagnes marquent çà et là la place de certains d'entre eux. Nargol, où selon Anquetil Duperron les Parses de Sanjan s'étaient retirés, contient encore une centaine de maisons parsies. C'est la plus forte agglomération rurale du Konkan. Aussi les savants qui se rendent dans l'Inde en quête de manuscrits ne perdent-ils pas leur temps à aller rêver sur les grèves d'Umbargaon ou dans les plaines de Sanjan. On y recueille pourtant des impressions que l'historien ne saurait dédaigner. Que de questions ne sont-elles pas résolues ou tout au moins éclairées par l'étude des lieux !

Nous nous étonnons que les Parsis aient négligé jusqu'ici d'élever un monument commémoratif pour marquer le point de débarquement de leurs ancêtres et la place où la flamme sacrée brilla pour la première fois dans l'Inde. C'est là un oubli facile à réparer, et il le sera certainement le jour où un pieux zoroastrien, soucieux du passé, fera appel à ses coreligionnaires !

D. Menant.

QUELQUES GROUPES ISLAMIQUES DANS LES POSSESSIONS EXTÉRIEURES DES INDES NÉERLANDAISES

Quand on parle de l'Islam et de son avenir aux Indes Néerlandaises, la pensée se porte aussitôt sur Java à l'exclusion des autres portions de l'Insulinde. Le nom de Malais, pour les Occidentaux, symbolise l'ardeur religieuse que les races indonésiennes ont pu apporter à soutenir ou répandre la foi de Mahomet ; celui de Javanais, leur docilité et leur force numérique au service de cette foi. Pourtant, en dehors de ces cinq millions de Malais et des trente millions de Javanais, l'Insulinde comporte encore bien d'autres adeptes de l'Islam dans ce qu'on est convenu d'appeler les Possessions Extérieures (*Buitenbezittingen*), c'est-à-dire en dehors de Java et de Madoura, dans l'ensemble des immenses territoires, généralement peu peuplés et partiellement connus, qui, sous les dénominations de Sumatra, Bornéo, les Célèbes, les Moluques, les Florès, etc., constituent les Indes Néerlandaises. La diversité, la dissémination et l'ampleur même de ces terres y rend encore impossible pour ainsi dire toute approximation globale de ses éléments islamiques ; toutefois, grâce à de patientes et très savantes recherches, plusieurs groupes musulmans dans la plus importante des Possessions Extérieures, la grande île

de Sumatra, nous sont aujourd'hui plus connus, entre autres les Bataks et les Gayôs.

On désigne sous le nom de Bataks les peuplades qui habitent la « résidence » de Tapanouli — au nord-ouest de Sumatra, non loin d'Atjeh (Acheh) — une grande partie de la côte orientale de Sumatra et une portion des contrées frontières extérieures au domaine hollandais.

Les Bataks, qui sont des Malais de la branche occidentale, comprennent trois groupes principaux : les Tobas à Siboga, Baros et Sorkam ; les Mandaïlings de la côte ouest de Sumatra et les Daïris, tant du nord et du nord-ouest de Baros que du centre de Singkal. La division de ces groupes, établie surtout d'après les travaux linguistiques du docteur H. Neubronner van der Tuuk, paraît correspondre beaucoup plus à des différenciations dialectales qu'ethniques.

En outre de ces grands groupements, il existe encore des Timor-Bataks au nord-ouest de la mer de Toba : des Raya-Bataks, au sud-est de ceux-ci dont on les regarde souvent comme une sous-tribu ; des Pakpak-Bataks à l'ouest de la mer de Toba, des Karo-Bataks dans les hautes plaines, au nord de la même mer. On rattache souvent aux Karo-Bataks les Dousoun-Bataks de la côte est de Sumatra, originaires des pays karo et en parlant la langue (1). Ces Bataks qui eurent longtemps aux Indes Néerlandaises parmi les Européens un grand renom de sauvagerie et même d'anthropophagie sont au point de vue ethnique proches parents des Alas du sud d'Atjeh, comme eux convertis à l'Islam, des Gayôs voisins des Alas et aussi musulmans, et dans la vallée nord du mont Ophir et des Orang-Oulous et des Orang-Loubous, cousins un peu moins avouables parce qu'ils se cantonnent encore dans une barbarie entêtée, vi-

(1) Cf. *Karo-Bataksch Woordenboek*, door M. Joustra (C. rendu, J.-A., nov.-déc. 1908, p. 493).

vant de maigre façon dans des huttes de branchages, au milieu des bois, de chasses faites à l'aide de sarbacanes et de traits empoisonnés et de quelques vagues cultures à l'orée de leur campement. Au sud de Sumatra, sur le Djambi et le Mousi supérieur, les Kourous, métissés fortement, dans les basses vallées, avec des Javanais, rappellent beaucoup, au point de vue de la race, les Bataks du nord.

La similitude d'origine des Malais et des Bataks n'est pas seulement attestée par les affinités de langue, mais encore par la ressemblance du type physique, quoique les Bataks aient les pommettes moins saillantes et le nez moins écrasé que les Malais.

La civilisation des Bataks jusqu'à l'établissement de la puissance néerlandaise a existé toutefois avec une figure originale quoiqu'à un degré assez rudimentaire. Ils ont une écriture spéciale, quelques lois, le maniement des armes et des principes de culture; ils eurent autrefois une organisation politique assez forte où le pays était partagé en provinces, districts et villages. Mais le grand grief qui a été longtemps opposé par les Européens aux Bataks, c'est que non contents d'être géophages, goût discutable mais véniel, général à Java au surplus, ils sont ou ont été anthropophages, d'ailleurs avec restriction et discernement. Le Batak mange les ennemis pris par lui, les armes à la main, les étrangers qui s'introduisent dans son pays ou ceux qui commettent l'adultère avec la femme d'un chef; l'anthropophagie est donc chez eux une manière de répression, non un instinct de voracité pervertie. Elle n'en témoigne pas moins d'un naturel féroce qui rend encore les Bataks difficiles à manier; toutefois l'influence salutaire des Occidentaux a passé par là et les Bataks qui ont contact avec la civilisation, n'entendent plus être anthropophages, ils rougissent même de l'avoir été. Les journaux coloniaux hollandais ont enregistré, en son temps, la protestation transmise à ce sujet par un missionnaire chrétien

en tournée d'évangélisation chez les Bataks et qui eut la surprise d'y être accueilli, un jour, par une jeune indigène fort bien élevée, instruite, parlant le hollandais, jouant du piano et qui l'adjura de mettre fin à la légende courante de la sauvagerie des Bataks. Si les pianos sont, malgré tout, encore rares chez les Bataks, les traits d'anthropophagie le deviennent autant.

Dès 1897, des missionnaires chrétiens s'étaient établis chez les Bataks et y avaient fondé quelques communautés, mais l'Islam ne tarda pas à les suivre et à surpasser de beaucoup leurs progrès, leur enlevant même nombre de leurs prosélytes. C'est ainsi que deux villages déjà entièrement baptisés, passèrent en bloc à la foi de Mahomet sans parler de plusieurs candidats au baptême. Aujourd'hui les provinces du sud Mandaïling, Angkola, Padanglawas, Batang Taro (ou Torou) et à l'est Bila et Kouta Pinang, sont musulmanes ; les provinces de Asahan, Kouwalou, à l'est ; de Siboga, Baros et Singkël, à l'ouest ne sont encore que partiellement convertis à l'Islam. Toutefois on compte cinq à six mille chrétiens dans les districts. De même dans les provinces païennes les musulmans ont quelques adhérents. Une propagande musulmane très active a d'ailleurs lieu chez les Bataks, son centre est Gëmountour dans le Haut Singkël.

En résumé, sur 500.000 Bataks, 125.000 sont musulmans et 80.000 chrétiens, le reste, près de 300.000 païens est en grande partie sous l'influence chrétienne. Cette influence pourra-t-elle aller jusqu'à les préserver de l'Islam et à les convertir au christianisme pour le plus grand profit de la domination hollandaise ? C'est possible, quoique douteux. La métaphysique chrétienne en soi, c'est visible, attire peu les populations de l'Insulinde, sa morale très élevée mais qui est celle que professent en théorie les maîtres européens, justement parce qu'elle est celle des maîtres et ne s'est pas toujours traduite en charité bien évan-

gélique à leur égard, éveille leur méfiance plus que leur enthousiasme; enfin, il faut le dire, l'extrême discrétion que met le Gouvernement néerlandais à n'imposer aucun credo à des populations habituées à prendre de suite celui du vainqueur, supérieur par cela seul qu'il est allié à une force plus grande, leur paraît un aveu d'infériorité. Au contraire, les conceptions plus simples et plus rudimentaires de l'Islam, l'habitude prise par les musulmans d'imposer leurs croyances partout où ils en ont le pouvoir, une propagande très active au moyen de Javanais et de Malais islamisés et frères de race des Bataks et des autres populations encore païennes des Possessions Extérieures, assurent un très sérieux avantage à l'Islam.

Quoi qu'il en soit, les Bataks islamisés le sont avec le minimum de croyances pures. Sauf les Malais peut-être, les indigènes de l'Insulinde sont d'une ferveur religieuse très amortie, qui permet de passer facilement d'une religion à une autre, sans adopter les pratiques d'aucun système avec rigueur et à l'oubli de tous ceux qui l'ont précédé.

Déjà à Java l'islamisme incontesté de la population ne se fait guère remarquer extérieurement, les mosquées sont de pauvres bâtisses sans apparence qui ne rappellent en rien les magnifiques monuments élevés autrefois dans l'île par l'hindouisme. Les prières publiques y sont rares, très peu suivies des paysans, même au jour consacré du vendredi; la lecture du Coran et des livres pieux ne se fait qu'en très petit comité de *santris* dévôts zélés et si peu nombreux que leur observance méthodique des prescriptions du culte leur vaut une situation à part, une auréole parmi les populations tièdes qui les environnent; le pèlerinage de la Mecque en donne une encore plus éclatante à ceux qui se décident à l'entreprendre; le jeûne de Ramadhan n'empêche pas les Javanais de manger dans ce jour aussi bien que d'ordinaire, quitte à le solenniser par des fêtes que les plus pauvres n'auraient garde d'oublier à cette date et aux

principales époques importantes du calendrier musulman.

Chez les Bataks, l'Islam est encore plus grossier, plus adultéré d'animisme et réduit à moins de pratiques encore. Les hâdjis et les santris, encore plus rares, y jouissent d'une influence encore plus forte et capable de déchaîner, à l'occasion, chez ces peuplades barbares, bien plus guerrières que les Javanais, un dangereux fanatisme : l'unité de Dieu proclamée en théorie n'empêche guère la croyance et les oblations aux vieilles puissances animistes qui sont simplement déchues d'un degré, ni les pratiques de magie; les prières et les ablutions rituelles sont des plus négligées, l'*adat* (coutume) indigène est observée de préférence au droit musulman, mais l'islamisme s'affirme par la circoncision, l'abstention de chair de porc et la restriction dans l'usage des liqueurs fortes. L'abstention de chair de porc est d'autant plus caractéristique que l'on a prétendu que le nom de Batak signifiait originairement « mangeur de porc » (1); cette étymologie est aujourd'hui regardée comme très injurieuse par ceux auxquels elle s'applique et il serait malencontreux de la hasarder dans leur voisinage. Les liqueurs fortes ont été l'objet d'une aversion plus limitée, néanmoins les Bataks en usent peu et avec une sorte de honte: ils seraient même particulièrement scandalisés de voir un « Arabe », un pur entre les purs de par son origine, se les permettre.

Les Bataks sont encore musulmans — et c'est le côté inquiétant de la question pour les Européens — par l'orgueil d'appartenir à une religion qu'on leur représente comme répandue dans le monde entier, appelée à y triompher et bien supérieure en puissance aux conquérants hollandais dont elle pourra, un jour, libérer l'Insulinde.

(1) Cf. *Karo-Bataksch Woordenboek*, door M. Joustra (Leyde, Brill., 1907, in-4), s. v. *Batak*, p. 60*.

*
* *

Les Gayôs musulmans nous sont encore mieux connus que leurs voisins Bataks, non qu'ils aient été l'objet de monographies plus nombreuses, mais ils ont eu la bonne fortune d'être étudiés par l'un des hommes dont le nom fait autorité à la fois dans les choses de l'Islam et dans la connaissance des peuples et des langues des Indes Néerlandaises : M. le professeur Dr Christiaan Snouck Hurgronje, connu du monde savant tout entier. Il n'a pas été le seul à observer les Gayôs, mais il l'a fait avec une telle supériorité qu'il faut toujours s'en référer à lui quand on en parle et qu'après lui sur ce terrain on ne trouve plus qu'à glaner.

Le nom de « Gayô » s'applique à la fois à un pays et à un peuple. Le pays est situé sur la côte ouest de Sumatra, entre le détroit de Malaka et l'océan Indien. Il n'atteint pourtant la mer sur aucun de ses points. Il a pour limites au nord Lhô Seumawè et Idi ; à l'est Bayeuën ; au sud-est le territoire d'Alas et Tamiang, Langkat ; au sud le pays Batak et Troumon ; à l'ouest Tapa' Touan, Meulabôh et Pidië. C'est-à-dire que sauf dans sa partie sud-est qui est frontière des pays Alas et Tamiang, le sol gayô est entièrement entouré par les territoires d'Atjeh qui forment une longue bande de terre l'isolant de l'Océan.

Le peuple gayô, malgré quelques différenciations de groupes d'après leur habitat, présente une réelle unité ethnographique ; la langue est la même pour tous à quelques menues variations près dans l'accent.

Dans les mœurs et coutumes, l'organisation de la famille et de la tribu, les formes d'administration et de droit, règne la même unité et une sorte de civilisation qui paraît surpasser d'un degré celles de certaines peuplades demi-civilisées de l'Indochine française, telles que les Bahnars et les Stiengs, mais non celle d'une race déchue comme les Chams de la même contrée.

Les Gayôs, pour se procurer le riz nécessaire à leur vie savent le cultiver au moyen de rizières inondées et le font dans une proportion souvent insuffisante mais qui témoigne cependant d'une plus grande prévoyance que les gens d'Atjeh. Ils connaissent aussi l'usage des rizières sèches (*ladang*) quoiqu'ils s'en servent peu. Le grand problème pour eux, comme pour tous les demi-barbares, est de demander le moins possible à la terre par l'industrie et le travail de l'homme, le résultat leur paraissant sans doute ne pas valoir l'effort ; par contre-coup, ils sont portés à tirer parti de tout ce que la terre donne naturellement et qui répugne à presque tous les civilisés. Quand le riz manque, le Gayô, comme le Bahnar et le Stieng, mange des mulots, des vers, des tubercules de forêt, etc. Les principaux végétaux qu'il consent à cultiver parce que ceux-ci poussent presque sans aucun soin sont le curcuma, la canne à sucre, l'aubergine, le concombre, etc. La pêche et la chasse subviennent au demeurant à ses besoins ; au moyen de filets, de pièges et de sarbacanes, il parvient à s'emparer d'assez grosses pièces de gibier telles que cerfs et chamois. Ils élèvent aussi des buffles, des bœufs, des chèvres, des moutons, des chevaux de petite taille comme les chevaux indochinois. Pour labourer, ils se servent de charrues rudimentaires tirées par des buffles, des bœufs ou des chevaux.

La religion est une chez les Gayôs comme les autres formes de la vie : tous sont musulmans. L'Islam, là comme ailleurs, a apporté sa conception particulière, mais sans modifier très profondément leur manière d'être, parce que les Gayôs, comme les Atchinois, les Malais et les Javanais, en ont réduit au minimum les croyances dogmatiques et les minutieux principes des légistes orthodoxes. Mais l'Islam les a néanmoins frappés de son empreinte propre, en ce sens qu'il est le système religieux qui modifie le plus l'attitude

de ses adeptes à l'égard des non-croyants : cette nuance est très sensible dans les rapports très divers que les Gayôs entretiennent avec leurs voisins Bataks ou Atchinois suivant qu'ils sont leurs coreligionnaires, païens ou chrétiens, et surtout à l'égard des Européens auxquels ils témoignent une méfiance sournoise et orgueilleuse qui procède plus encore de leurs croyances que de leur tempérament.

De sorte qu'en se réduisant à la somme la plus minime de dogmatique pratique et législative musulmanes, ayant même soustrait sur divers points sa vie de famille aux préceptes coraniques, le Gayô, ainsi que l'a fait justement remarquer M. le docteur Snouck Hurgronje, est effacé malgré tout devant le musulman d'une manière différente, mais avec autant d'intensité que cela a lieu pour le Malais, le Turc ou l'Arabe.

L'islamisme des Gayôs reste très intéressant par toutes les altérations qu'ils ont apportées à une religion adoptée avec ferveur mais comprise sous un angle spécial, et il est impossible d'en saisir la nuance particulière si l'on ne se rend compte des pratiques propres, de la constitution familiale qu'il a trouvées chez ce peuple quand il s'y est introduit.

Les Gayôs se prétendent autochtones, prétention qu'ils ont commune avec beaucoup de peuplades demi-barbares, sans qu'ils puissent la justifier par aucune preuve. La famille, chez eux, à l'encontre des Malais de Minangkabau, est basée sur le patriarcat ; les femmes, suivant une « adat » très stricte, ne peuvent quitter le village, sauf pour faire le pèlerinage de la Mecque, ce dont elles ne sont d'ailleurs guère coutumières. Cette restriction a sa source dans le désir de maintenir le sang sans mélange chez les Gayôs.

Un autre signe de patriarcat est le désir ardent dans les familles d'une progéniture mâle. Faute de fils, on s'en procure par une adoption qui, soumise à de certaines règles traditionnelles, a toute la force et le pouvoir d'une pater-

nité naturelle. Celui qui a seulement des filles adopte souvent son gendre qui vient dès lors habiter chez ses beaux-parents. Dans ce cas le mariage a lieu avec quelques cérémonies différentes de l'ordinaire, il y est sans doute joint quelques-uns des rites de l'adoption. Ce genre de mariage dit *angkap* peut encore être choisi par des pères possédant déjà des fils mais désireux d'agrandir encore leur famille en retenant au milieu d'elle leurs gendres et filles.

L'augmentation de la famille soit par l'adoption simple, soit par le mariage accompagné de l'adoption peut avoir lieu non seulement avec des adoptés Gayôs, mais encore avec des étrangers, parfois même un esclave que le maître affranchit alors pour l'élever à la dignité de fils. Les étrangers choisis sont presque toujours des Atchinois ou des Malais; beaucoup plus rarement des Malabars ou des Arabes; on cite même quelques Chinois qui ont pu ainsi s'introduire dans la famille gayô. La condition *sine qua non* pour tous est d'être musulman. De même les esclaves doivent embrasser l'Islam et un grand nombre de Bataks païens venus à ce titre chez les Gayôs ont dû se convertir, après quoi, ils ont fait partie intégrante de la population. L'esclavage d'ailleurs comporte parmi celle-ci quelques délicatesses extra-coraniques ; ainsi ni les Gayôs ni les Atchinois n'admettent le droit pour le musulman de vivre en concubinage avec son esclave ; la chose leur paraît illicite. Si un Gayô est épris de son esclave, il l'affranchit, puis l'épouse.

Les *kampongs* (villages) de peu d'importance n'ont pas de mosquée (*mĕsĕgit*), mais on en trouve dans presque tous les grands. Ce sont de vastes bâtiments sans prétention architecturale, à double toit en fibres d'*arèn* (1), substructions de pierre et murs de planches. Ils s'élèvent tantôt à l'extrémité, tantôt au milieu du village.

(1) Nom javanais de l'*Arenga saccharifera* (Palmiers). En malais : *kabung*, *nau*, *enau*.

La circoncision, chez les Gayôs, est pratiquée de huit à dix ans par les soins du *moudém* (opérateur). Elle a lieu dans le *lĕpô* (galerie couverte de la maison), au moyen d'un couteau de poche et d'une pince de bambou (*pĕñĕpel*) ; on panse ensuite la plaie avec un mélange hémostatique et on la préserve du contact des vêtements au moyen d'un arceau de rotin. Le régime alimentaire pour obtenir une prompte cicatrisation est très strict : les opérés doivent s'abstenir de mêler du carry au riz, d'excitants, de viandes ou de poissons qui ne soient ni tout à fait cuits, ni tout à fait secs ; le sel dont ils se servent est soigneusement séché au feu. Ils doivent s'écarter avec scrupule des déjections des animaux domestiques et se bien garder de marcher sur du son de riz pourri. Personne autre que l'opérateur ne peut regarder sans danger la partie du corps opérée ; tout autre serait atteint aussitôt de maux d'yeux et d'inflammation qui auraient leur répercussion chez le nouveau circoncis. Les jours favorables pour la circoncision sont ceux qui suivent la pleine lune.

On lime aussi les dents des jeunes gens des deux sexes. C'est encore le *moudém* qui s'en charge ou bien un personnage appelé *gourou kékér* (le maître du limage). Les filles subissent l'opération peu avant la puberté. L'opérateur dans cette cérémonie se sert d'une pierre à aiguiser (*atu chanè*) ou d'une petite lime de fer ; on frotte ensuite les dents avec du curcuma (*kuñet*), plus tard on les noircit.

La circoncision chez les Gayôs, comme chez tous les peuples musulmans, passe pour l'acte religieux par excellence, celui qui vous marque en quelque sorte du sceau de l'Islam. Il est toutefois curieux de voir les Karo-Bataks, voisins païens des Gayôs, pratiquer aussi la circoncision, mais sans intention rituelle, par pure hygiène, pour que « cela ne sente pas mauvais » (*kati nti bau*), disent-ils.

L'opération (incision du prépuce) est faite à l'âge adulte par l'intéressé lui-même ; après l'incision, le Karo porte

sous le prépuce un globule de fer ou de cuivre que les chairs finissent par recouvrir. Cette pratique passe pour augmenter le pouvoir sexuel.

C'est seulement après la circoncision que les jeunes Gayôs reçoivent une très élémentaire instruction religieuse qui consiste à apprendre par cœur quelques versets du Coran ; celle des garçons est faible, encore plus celle des filles.

Le jeune homme qui a été placé pour la recevoir chez un maître (*teungkou*) offre en remercîment à celui-ci un don qui varie d'un quart de piastre à une piastre entière.

Les principaux devoirs du père envers le fils sont de le purifier à sa naissance en le plongeant dans la rivière (*tourôn mandi*), de le faire circoncire, de lui faire donner l'instruction religieuse et de le marier ; le fils, en retour, outre un grand respect, doit à son père l'assistance en ses vieux jours et des obsèques convenables. L'absence d'une autorité tyrannique chez les pères et des fortes traditions chez les fils rendent ces devoirs d'un accomplissement facile aux uns et aux autres.

Ce sont les *imöms* qui s'occupent des funérailles, en général coûteuses et compliquées. Ces *imöms* sont, dans la circonstance, aidés par des hommes pieux ou *pakirs*. Le cadavre est lavé dans *l'oumah rindông*, partie intérieure de la maison où se trouvent les foyers, puis enveloppé dans un linceul (*sapout*) fait d'une pièce de cotonnade blanche dont une partie est prélevée pour être offerte aux *imöms* et aux *pakirs* qui la transforment plus tard en vêtements. On coupe aussi dans ce linceul des bandes larges d'environ un empan pour en faire une distribution générale à tous ceux qui viennent apporter leurs condoléances ; on en envoie comme avis de décès aux parents domiciliés au loin.

Les membres de la famille et les amis qui se présentent ne manquent pas de leur côté d'apporter de petits présents de riz, poules, œufs, étoffes blanches, menue monnaie dans la maison du défunt.

Les femmes ont la mission de se lamenter auprès du mort en scandant leurs plaintes de chants funèbres moitié improvisés, moitié traditionnels (*bĕrsĕboukou*) : sur un fonds immuable, le sexe, l'âge, la situation, les qualités du mort permettent d'établir des variantes plus ou moins bien trouvées.

Le mode de sépulture, une fosse avec cavité latérale à cette fosse pour y déposer le cadavre, est conforme à l'habitude musulmane ; la manière d'y déposer le corps comporte des particularités spéciales aux Gayôs.

Pour sortir le défunt de sa maison on y fait entrer d'abord le brancard sur lequel on le place et qui descend ensuite l'escalier, ou bien on transporte le cadavre soigneusement empaqueté jusqu'au seuil où le brancard l'attend. Dans certaines régions gayôs proches de la mer, il est défendu (*pantang*, *kĕmali* = tabou) de faire passer un mort par l'escalier habituel aux vivants : on pratique alors une ouverture dans la muraille du *sĕrambi rawan* ou galerie des hommes, par où on le fait sortir. Il est porté processionnellement jusqu'au lieu de la sépulture, deux hommes, l'un à droite, l'autre à gauche du brancard lancent à poignées dans toutes les directions, comme on le fait pour la fiancée quand elle va entrer dans la maison du fiancé, du riz mondé et du riz pilé mais non blanchi. Quelques jeunes garçons portant de petits drapeaux faits avec de la cotonnade blanche prélevée sur le linceul et mise au bout d'une longue baguette, qui seront ensuite plantés sur la tombe, accompagnent le convoi funèbre.

Quand la tombe a été fermée, on plante à sa tête et à ses pieds une branche de ricin qui marquera l'emplacement de la pierre tombale. L'*imöm*, après avoir aspergé la sépulture d'eau lustrale, prend en main la branche qui marque la place de la tête pour réciter le *talqîn* ou telle autre prière pour les morts. La cérémonie terminée, un petit présent d'argent est offert à l'*imöm* et aux *pakirs*.

Le soir de l'enterrement, il y a grand repas dans la maison du défunt, repas sanctifié par la récitation de quelques sourates du Coran due à quelque assistant pieux et instruit.

Quand les héritiers sont à l'aise et zélés, ils font faire par l'imöm, moyennant rétribution, le septième jour après les obsèques, une récitation du Coran sur la tombe ; un repas funèbre a encore lieu le troisième, septième et quarante-quatrième jour, enfin on y peut joindre, si l'on est riche, le sacrifice d'une chèvre ou d'un mouton dit *kikah*, en l'honneur du mort.

Si l'on veut bien se reporter à ce que nous avons écrit ici même à propos des funérailles chez les Chams islamisés de l'Indochine française, on pourra établir quelques curieux rapprochements à propos de cette question des funérailles entre eux et les Gayôs.

Comme les Chams, et au surplus presque tous les musulmans indonésiens, les Gayôs montrent peu d'empressement à accomplir le pèlerinage de la Mecque; la faible minorité qui s'y décide appartient presque tout entière au groupe des Gayô-Louös qui partent de Langkat ou Deli viâ Pinang. En matière de lois, le droit musulman n'a pu encore prévaloir sur la vieille *adat* indigène, aussi les prescriptions musulmanes à propos d'héritage ne sont pas admises des Gayôs : leur droit propre sur le même chapitre reste très incertain, cela vient sans doute beaucoup de la rareté de ses applications. Quand un Gayô a payé les traditionnelles et coûteuses obsèques dont nous venons de parler, il ne reste généralement rien à partager avec personne et la question ne se pose même pas.

La vie intellectuelle des Gayôs, comme leur vie religieuse, est assez peu développée, ce qui tient sans doute à leur isolement géographique. Leur instruction se borne à apprendre un peu de malais pour comprendre les traductions de livres religieux arabes faits en cette langue ; leur littérature particulière est orale et bornée à quelques récits, contes, légendes

ou énigmes plutôt puérils, comparables aux *haba* des Atchinois.

Les Gayôs, comme tous les peuples libres dans une vie sociale peu active, aiment beaucoup les fêtes dont le caractère religieux chez eux demeure toujours sensible, mais non toujours très orthodoxe au point de vue de l'Islam.

Ils solennisent comme les Atchinois toutes les fêtes de l'année lunaire ; aucun kampong n'oublierait de célébrer le *moulôt* en mémoire de la naissance et de la mort de Mahomet, ni le mois du jeûne ou Ramadhan (en gayô *pasa*) ; le dernier jour du mois de Cha'bân, nommé *lô mat mĕgang*, on célèbre dans chaque maison un *kĕndouri* pour lequel on tue des buffles. Par *kĕndouri* le Gayô entend ces banquets à couleur religieuse avec récitation de prières où tout le village fait bombance et qui rappellent les *slamĕtans* des Javanais. Les *slamĕtans* sont une telle cause de ruine pour les kampongs que l'un des vœux du dernier Congrès javanais tenu à Djokjakarta (1), est d'apprendre aux paysans à en diminuer le nombre ou la prodigalité déraisonnable.

La 27e nuit du Ramadhan est appelée *klam lamlé*, nuit des torches, à cause des torches plantées dans le sol des cours des maisons.

Il est à noter à l'acquit de la piété des Gayôs que tandis que les Javanais, du grand jeûne retiennent juste les fêtes qui l'accompagnent en le clôturant, ceux-ci l'observent avec respect dans les grands *kampongs* ; même les tièdes et les fumeurs d'opium le gardent quelques jours ; dans les faibles agglomérations, il est beaucoup plus méconnu. Cependant la masse des Gayôs et surtout les jeunes gens, il faut le reconnaître, est plus sensible aux jeux des nuits de Ramadhan : récitation de *pantouns*, énigmes, questions, chansons, qu'au *trawèh* ou pratiques religieuses spéciales à cette époque. On les laisse aux dévots, les *pakér-mèskén*,

(1) Voir *Revue du Monde musulman*, avril 1909, p. 419.

qui, pendant ces saintes nuits, s'assemblent pour des récitations du Coran dans la *mĕrĕsah*. La *mĕrĕsah* (= ar. مدرسة *medresah*) est habituellement une construction en planches avec trois ou quatre foyers servant à la chauffer et à l'éclairer, bâtie un peu à l'écart des habitations, mais sur le terrain du *kampong*. Elle est placée sous l'autorité directe de l'*imöm*. A côté de la *mĕrĕsah*, s'élève un appentis appelé *djoyah* (= ar. زاوية « école ») où l'on fait le catéchisme. La présence du *djoyah* n'est d'ailleurs pas obligatoire. Les initiateurs religieux sont les *imöms*.

La *m rĕsah* sert aussi de dortoir aux garçons à partir de l'âge de huit ans, aux célibataires, aux veufs et aux étrangers, louable appropriation qui rappelle celle du *rông*, maison commune chez les Bahnars indochinois.

Quelques cérémonies des Gayôs, entre autres celle du bain des chefs, ne rappellent en rien l'Islam. Ce bain qui suit les offrandes de riz ou *pitrah* aux chefs a lieu sur le bord d'une rivière ou d'un ruisseau où les autorités du *kampong* prennent place sur des nattes. Ce sont les anciens avec leurs femmes qui déshabillent les chefs (*rodjo* ou *pëngoulou*) et les frottent de *tëpông tawar* (farine colorée en jaune au moyen de curcuma) et de cosmétiques tels que le *bĕdaq* (poudre de riz surfine, fleur de riz), le savon au *môngkôr* (espèce d'orange). Après le bain, on revêt les chefs d'habits de fête et le plus ancien du village au nom de tous leur demande pardon des offenses qui auraient pu être commises à leur égard pendant l'année écoulée. Un repos suit. La fête reçoit à cause de ce bain rituel le nom de *niri-raya* ou le Grand Bain.

Bien entendu les Gayôs croient à la magie (*'ilmou* = ar. علم), à l'efficacité des talismans d'invulnérabilité, tant contre les armes à feu que contre les armes blanches, aux philtres amoureux, au pouvoir d'invisibilité pour soi ou pour les autres dans le but peu moral de voler, aux amu-

lettes pour s'assurer la santé, une vente fructueuse, un bon voyage, un heureux retour, pour se guérir des maux corporels et moraux.

Ils croient encore, comme tous les Indonésiens, aux esprits bons et mauvais (*djén* = ar. جن *djinn*, génies, *hantu*, *sanè*, fantômes, revenants, *apah* ou âmes des défunts, *krahmat* ou saints morts ou vivants) et essayent de se les rendre propices par des oblations ou des pratiques répudiées par l'Islam. Ils ont aussi une vénération proche du culte pour les saints, les savants, les hommes qui leur paraissent doués de quelque puissance surnaturelle, vénération qu'exploite plus d'un charlatan malais, atchinois ou malabar.

En somme Gayôs et Bataks sont musulmans avec une profonde conviction, une connaissance très restreinte de leur foi et une médiocre ferveur pratiquante. Ils paraissent surtout représenter pour l'Islam, comme leurs proches parents les Javanais, un gain de quantité. Il ne faudrait cependant s'y tromper : leur qualité de musulmans pourrait les rendre dangereux à un moment donné, car l'islamisme en Extrême-Orient est la principale forme d'opposition aux Européens.

Les « santris » seuls à Java pratiquent leur religion, mais ils attirent beaucoup autour d'eux les jeunes gens, qui abandonnent souvent leurs rizières pour aller avec eux ou sur leur ordre, vaguer et prêcher à travers le pays et susciter des émeutes ; aussi les santris sont-ils vus d'un œil inquiet aussi bien par les familles que par le gouvernement néerlandais.

Les Javanais sont une race douce, souple et peu susceptible jusqu'ici d'un mouvement de réelle révolte, mais ils ont été souvent blessés par la rudesse européenne, et l'Islam, à leurs yeux, a le grand mérite d'avoir consolé un peu leur cœur humilié en leur révélant qu'ils appartenaient à une communauté religieuse vaste et forte. L'écueil serait pour la domination occidentale qu'ils finissent par prêter une

oreille trop complaisante aux multiples agents secrets arabes, turcs, malais qui leur vantent la splendeur du Sultan de Constantinople, souverain légitime de tous les adeptes de l'Islam ; les *wayangs* (théâtres d'ombres) même, en cachette, en raillant les travers des maîtres hollandais, commencent à proclamer trop le prochain triomphe de la foi musulmane, grâce au Commandeur des Croyants.

Il est certain que l'Insulinde, en train de se réveiller, paraît attendre une nouvelle civilisation de l'Islam, non de ses maîtres étrangers, et ceci pourra raviver les regrets de ceux qui ont toujours regretté, par esprit politique, que les Hollandais n'aient pas profité de la docilité assimilatrice de ces populations pour leur imposer le christianisme comme on leur avait déjà imposé l'hindouisme et l'islamisme. Il est certain que l'Islam qui semble avoir abâtardi les énergies là où il a régné, paraît les exciter là où il s'introduise avec peine : les Hollandais à Sumatra ont pu déjà constater combien son fanatisme était capable d'aiguiser encore le courage de ces populations fières.

En faut-il conclure qu'il triomphera aux Indes Néerlandaises? C'est fort douteux. Sa part est encore trop restreinte et dans des groupes trop disséminés sur ce vaste empire ; de plus, la Hollande veille ; en émancipant elle-même avec précaution, peu à peu, les peuples de l'Insulinde, elle leur montrera vite qu'il y a plus de prétentions que de droit et de puissance à Stamboul, que dans le monde moderne les tendances à la domination universelle, les collectivités trop impérieuses, les « pan » de toutes espèces se heurtent à des combinaisons rivales qui les neutralisent en les limitant, et qu'après tout, ils ont plus à attendre, pour la prospérité de leurs pays, de la supériorité intellectuelle de leurs guides européens que de la main-mise de coreligionnaires aussi différents d'eux, grisés par une fortune inattendue et bien moins éclairés.

ANTOINE CABATON.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bataks.

Brenner (J. von), *Besuch bei den Kannibalen Sumatras. Erste Durchquerung der unhabhängigen Batak-Lande*, Würzburg, 1894, in-4.

Dijk (P. A. L. E. van), *Rapport betreffende de Sibaloengoensche landschappen Tandjoeng Kassau, Tanah Djawah en Si Antar*, dans *Tijds. Bat. Gen.*, XXXVIII, pp. 145-200. (Sur la propagande musulmane chez les Bataks, V. p. 150.)

Kempees (J. C. J.), *De tocht van Overste van Daalen door de Gajō-, Alas-* en *Bataklanden*, Amsterdam, 1905, gr. in-8.

Simon (G. K.). *Tolé!* (*Vorwärts!*), Gütersloh (Westphalie), 1904, in-8. (Sur la propagande musulmane chez les Bataks, IV, pp. 70, 79, 106-109.)

Monatsberichte der Rheinischen Missionsgesellschaft, années 1903-1907. (Renseignements intéressants sur l'évangélisation des Bataks et les rivalités entre les propagandes chrétienne et musulmane.)

2. Gayôs.

Het Gajōland en zijne bewoners, door C. Snouck Hurgronje, Batavia, 1903, gr. in-8.

Kaart behoorende bij het Gajōland en zijne bewoners, door C. Snouck Hurgronje. (1/200.000.)

A. C

UN POÈTE SAHARIEN . LA QAṢÎDAH D'AL YEDÂLÎ

M. le Commandant Gaden, auquel les études africaines sont redevables de tant de contributions importantes, en dernier lieu de son excellente grammaire de la langue Baguirmie, a bien voulu nous communiquer d'intéressants documents arabes, dont nous commençons aujourd'hui la publication. Les lecteurs de la Revue *s'associeront à nous dans nos remerciements au savant officier qui continue dans l'Afrique occidentale la tradition scientifique créée par l'illustre général Faidherbe.*

Rien de plus caractéristique qu'un manuscrit (71 pages) du poète Mohammed-îbn Sa'îd al Yedâlî, contenant une qaṣîdah de lui, — rimée en *mîm*, — à la louange du Prophète; dont les *quarante-sept* vers sont commentés au fur et à mesure, — et complétés par d'intéressants renseignements tant littéraires qu'historiques — mêlés au canevas d'explication théologique.

Nous examinerons d'abord dans quelles circonstances historiques la qaṣîdah fut écrite, — et leur intérêt. Puis les indications littéraires que donnent les citations d'auteurs introduites dans le commentaire, — et le mètre poétique choisi. Enfin la tendance religieuse, très nettement maghribine, que révèlent ces « litanies du Prophète ».

I. — *L'intérêt historique de la qaṣîdah.*

Al Yedâlî, auteur de la qaṣîdah (1), vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. C'était un Berbère, de caste maraboutique, de la tribu des Ouled Daymân.

La question des races en cette partie du hinterland sénégalais affecte tout à fait un faciès marocain. Depuis le quatorzième siècle deux races étaient en présence : les Berbères et les Arabes hilâliens.

Les Berbères, anciens occupants, avaient une solide organisation politique, dirigée jusqu'au onzième siècle par ces chefs israélites dont des publications récentes ont souligné l'importance; puis, après le onzième siècle par des chefs almoravides (Merabeṭîn), d'où leur nom de caste « maraboutique ».

L'invasion hilâlienne les aborda, venant du Soûs, constituée par les Beni Ḥasan, du groupe des Ma'qîl, à l'époque même d'Ibn Khaldoûn.

Les deux premiers siècles du conflit, au Soûs comme au Sahel, furent favorables à l'élément berbère, — et la politique constante des Sultans sa'âdiens, dont l'action atteignit le Sahel après la conquête du Soudan (1592-1650), — fut résolument anti-arabe. Zîdân (2) travailla particulièrement à soumettre les Ma'qîl qu'il accuse « d'avoir ravagé toute la terre... et dévasté le monde ».

Avec les guerres de succession qui précédèrent l'avènement des Filâlis, — l'équilibre des forces en Sahel se trouva modifié. Et les Beni Ḥasan, Arabes du groupe des Ma'qîl, prirent une situation prédominante. Et, au Sahel comme au Soûs, ils opérèrent suivant la règle constante de toute

(1) Surnommée « as soughrâ » pour la distinguer d'une autre, plus longue, du même auteur, sur le même sujet (p. 1 du commentaire).

(2) Cf. Nozhet-el-Hadi, trad. Houdas, p. 361.

tribu arabe : « partout où elle est suffisamment forte et maîtresse de ses terrains de parcours, — elle exige des sédentaires qui cultivent les terrains limitrophes une dîme...(1) »: ainsi dans tout le pourtour du Maroc, Léon l'Africain l'avait déjà notée, en plus de vingt-six points. La dîme prit une telle extension en Sahel, que les Berbères, vers l'année 1080-1669, se refusèrent à la payer plus longtemps.

Ce fut la « guerre de Boubba » où le père d'Al Yedâlî fut tué — Boubba était le nom du chef de la résistance berbère, — ex-tributaire (zénagui, terme ethnique, doublet du « souhadji » berbère, avait dès lors le sens de « tributaire ») — ex-vassal du chef arabe Kheylit Ould Mokhtar Ould Neksa de Tachdbît.

Boubba s'allia au chef des Trarza Maḥmoûd Ould Abolla Ould Osman (cette donnée est une concordance historique confirmée par *Ancelle* dont la liste des chefs Trarza fait de Osman le fils de Trourzoug, premier chef des Trarza, tout au début du dix-septième siècle).

La guerre entre les Arabes Ma'qîl et Boubba se passa près des puits trarzas.

La rencontre décisive eut lieu au puits de Tirtillan; les marabouts berbères furent vainqueurs, mais la mort de leur saint imâm Nâṣir oud Dîn les démoralisa, et la victoire se changea en déroute. Le père d'Al Yedâlî fut également tué, et notre poète échappa, sauvant sa femme sur son dos.

Voici ce que nous en dit, de façon assez imprévue, le commentateur de la qaṣîdah, au vers 27 (p. 32 scq) :

ذي المعجزات المبينات المحكمات السوام

à propos du Prophète, loué en tant que

« auteur de miracles patents, décisifs, resplendissants, élevés ».

Le mot « miracles » le conduit à répartir en catégories

(1) Massignon, *Maroc*, p. 184.

les actes miraculeux du Prophète ; et, sous l'article quatre, il cite ceux qu'effectuèrent en son nom, par procuration des saints. Tels, dit-il, les miracles du « pôle » Nâṣir oud Dîn (des Ouled Daymân), « que Dieu nous fasse profiter de ses barakats et de celle de tous les saints ». Le premier récit (p. 37) est dû au pieux Aboul Ḥasan ʿAlî-ibn el Mouṣṭafâ al Fâdhil al Daymânî qui le tenait d'Al Mokhtâr-b. Aʿmar, homme des Ouled Abyîr (Aydabaham) qui avait été élevé à Tadjakânt et avait accompagné dans une expédition près de Qaṣr Takbah le saint Al Maḥdjoûb al Djakânî ; ce dernier lui avait fait une prédiction que Nâsir oud Dîn fit répéter plus tard à Al Mokhtâr, alors que celui-ci croyait l'avoir oubliée.

Le second récit (p. 39) est du savant ʿAbd oul Kérim-ibn al Fâdhil, qui le tint de son sheïkh, le feqîh Al Mosṭafâ-ibn-al-Qarrâ : s'y trouvent énumérées quatre preuves de la wilâyah (sainteté) de Nâṣir oud Dîn — la première, — sur l'autorité de l'émir Moḥammed-ibn Bâbâ Ahmed, — est tirée des circonstances où Nâṣir oud Dîn surnomma Moḥammed-ibn ʿAbbal « Al Madjmoûrî », « celui que brûlent les braises de l'enfer » — la seconde est tirée d'un mauvais présage que le saint interpréta. La troisième : de nuit, la veille de la bataille de Tirtillan, on entendit le saint prévoir, en priant, sa propre mort. La quatrième indique que le saint avait pénétré les raisons d'une répudiation.

Le troisième récit (p. 41), où l'émir Al Fâdhil-ibn-al-Maʿzoûz raconte que le saint lui prédit que la femme de Moḥammed-ibn-al-Mokhtâr deviendrait la sienne.

Puis est contée l'anecdote de la mort d'un chef, prédite lors de la conquête du pays nègre de Shâmâm, par les gens des zaouïas.

Suivent dix autres courtes anecdotes : comment le saint prédit à Bâbâ Aḥmed-ibn-Seyyîd quand il mourrait ; — comment il termina le différend au sujet de la vache Tintindjart (« au nez » tacheté de blanc) ; deux récits de « pensées de-

vinées » sont donnés sur l'autorité du « soûfî » (*sic*) Al Mokhtâr, cousin du commentateur ; deux autres phrases indiquent que le saint prévit qu'on l'enterrerait dans un endroit pierreux, Ḥadjrat saff, auprès de son oncle ; enfin deux témoignages sont cités pour dépeindre Nâṣir oud Dîn exhortant ses compagnons au martyre prochain qu'il prévoyait, dans la beqa'ah (vallée sèche) où ils périrent.

Mais tous ces prodiges n'ont pas la popularité dont jouit actuellement un vers de notre poète Al Yedâlî, formule magique qui le préserva d'un naufrage, à bord du vaisseau chrétien qui le mena à Agadir (Arguin) ; les Berbères du Sahel assurent qu'il suffit de garder avec soi un livre où ce vers est inscrit pour sortir sain et sauf de tout voyage en mer.

II. — *L'intérêt littéraire de la qaṣîdah.*

Elle suggère au commentaire des réflexions qui contiennent des indications sur ses sources littéraires.

Le rythme du début entraîne un rapprochement poétique avec les fières paroles de *Motenebbi* انا ابن اللقاء.

Des sources sont citées : en dogme, Shihâb oud Dîn ad Dimashqî, auteur des *Maqâṣid as sanîyah*, commentaire des *Maqâṣid an nabawiyah* (p. 2) ; et As Soyoûṭî. En mystique le Sha'rânî, et le saint Ibrahîm ad Dassoûqî, fondateur d'ordre, — dont une citation contient la chronologie des faveurs divines qu'il reçut dès l'enfance.

La forme même des vers est intéressante au point de vue métrique, quoique le texte, absolument amorphe, ne se compose que d'épithètes enfilées bout à bout.

Nous voyons que les poètes sahariens ont adopté et *développé* le principe des rimes internes, cher aux poètes *anda-*

lous, auteurs de *mouwashshahât*. De même que ʿIbâdat al Qazzâz avait chanté au onzième siècle en Espagne :

بدر تم شمس ضحا غصن تقا مسك شم

« O Lune pleine ! soleil d'onze heures ! Branche de naqâ ! Parfum de musc ! » dans un tercet où la rime principale en *mîm*, rappelée en écho au début de chaque vers, coexistait avec une double rime interne en *alif*, — Al Yedâlî construit en *mîm* avec une triple rime interne, en *yâ* aux trois premiers vers, puis en *ʿayn*, *lam*, *dal*, etc.

وجهٔ جميل * طرق كحيل * ظل ظليل * علي الا نام

(vers 19.)

« Beau de visage, au regard naturellement brillant, lui dont l'ombre s'étend épaisse, sur les créatures. »

III. — *L'intérêt doctrinal de la qaṣîdah.*

Le développement du dogme islamique en Maghreb affecte de bonne heure, — sous l'hégémonie du rite malékite imposé par la dynastie zeïrite, puis généralisé, — une allure orthodoxe très spéciale.

Alors que l'orthodoxie rigoureuse des Orientaux, depuis Ibn Teimiyah jusqu'aux Wahhâbites, a toujours visé de reproduire la doctrine zâhirite, c'est-à-dire un retour au Qorân et à la Sunna, en toute simplicité, sans exagération ni idolâtrie ; l'orthodoxie fanatique des Occidentaux, moins éclairée, a poussé jusqu'aux dernières limites, l'admiration pour la personne du Prophète que les fétwas malékites les plus anciennes avivèrent en punissant comme « kâfir » tout Musulman qui apporterait quelque restriction aux qualités, vertus et attributs reconnus du Prophète (Cf. le Qâdhî ʿIyyâdh de Ceuta, *Shifâ*, t. II, *in fine*).

Toute la piété des dévôts se concentra dans des litanies presque idolâtres, dirait un wahhâbite, en l'honneur de l'homme parfait que fut le prophète. Qu'y devient Dieu ?

C'est un Berbère du Soûs, Slimân al Djazoûlî, chef de l'ordre guerrier des Djâzouliyîn, qui est l'auteur des *Dalail al Khayrât*, ce catéchisme maintenant répandu dans tout l'Islam jusqu'à l'Inde, où l'idée fondamentale de la « prière sur le Prophète » est si énergiquement et si exclusivement inculquée (quinzième siècle).

La concentration graduelle, le resserrement de l'idée religieuse islamique en Occident, auteur de la personne unique du Prophète ressort très nettement de la qaṣîdah d'Al Yedâlî. Les vers 37 et 41 scq. emploient pour l'amour dû au Prophète des termes que les premiers soûfîs eussent adressés à Dieu. Certaines épithètes du début frisent les 99 « asâmî'l ḥousnâ ».

Le commentaire développe, à propos du vers 27, la théorie des miracles des saints, accomplis par procuration de la puissance de Moḥammed. Qoshayrî et les autres soûfîs orthodoxes des cinquième et sixième siècles de l'hégire auraient été bien étonnés de voir ainsi restreindre, par souci d'orthodoxie, les moyens d'intervention de la grâce divine.

Plus que partout ailleurs, en Sahara, l'Islam est réduit à l'affirmation qu'il croit « ce que crut le Prophète ». La tendance est si forte, que dans la tarîqah récente de Derqâwah on a cru obvier au danger d'une possible « association » (shirkeh) entre les deux termes postulés dans la shihâdah « Dieu, qui seul est Dieu » et « Moḥammed, qui est le prophète de Dieu », en ordonnant aux affiliés de faire une pause entre les deux membres de phrase et de changer l'intonation. Mais le péril est indéniable, et nulle part il n'apparaît plus clairement que dans la qaṣîdah gauche, mais fervente, du berbère Al Yedâlî.

L. Massignon.

LES BOLKARS

BULGARES MUSULMANS DU CAUCASE

Le prince Ferdinand, lorsqu'il s'est octroyé le titre présomptueux de « Tsar de tous les Bulgares », n'a certainement point pensé à la persistance en Caucasie d'un groupe authentique de Bulgares islamisés, et qui, plus peut-être que les populations islamisées de la Bulgarie balkanique, peut se prévaloir de mériter son nom. Les Bolkars descendent des mêmes ancêtres que les anciens conquérants de la Bulgarie. M. N. A. Karaoulov vient de publier sur la situation actuelle de cette peuplade caucasienne une intéressante étude (1) : nous analyserons ci-dessous quelques-uns des faits sociaux mis en lumière par le savant russe; mais tout d'abord nous voudrions nous renseigner auprès des géographes et des chroniqueurs arabes et slaves sur les origines des migrations des Bulgares, et sur la connexité qu'il y aurait à établir entre les Bulgares et la Bulgarie nouvelle et leurs ancêtres du bassin de la Volga, dont les Bolkars du Caucase semblent être les descendants directs.

L'apparition des Bulgares dans les annales de l'histoire date d'une époque antérieure au christianisme. Ils sont ori-

(1) *Recueil des matériaux concernant les localités et les peuples du Caucase*. t. XXXVIII, Tiflis, 1908.

ginaires des plateaux montagneux limitrophes de l'Arménie, séjour de peuples guerriers et pasteurs de race encore peu précisée, tels les Bulgares, les Khazares, les Magyars et les Allanes.

Au dixième siècle, les Khazars conservent encore la notion de leur parenté ancienne avec les Bulgares, ainsi qu'il ressort de la lettre adressée par le roi Khazar Joseph au vizir Hasdaï de Cordoue (1) ! Les uns et les autres — nous l'avons établi ailleurs (2) — étaient sûrement de race blanche, et, n'en déplaise aux ethnographes, toutes les discussions sur une origine mongolo-turque ou finnoise de ces peuples sont parfaitement stériles. Quant aux survivances de termes et de noms d'apparence touranienne, elles remontent toutes à une époque assez tardive, alors que les migrations mongolo-tatares étaient déjà devenues un fait accompli. Quoi qu'il en soit, la classe supérieure des Bulgares, comme celle des Khazars, était d'une souche blanche certaine; elle a même su conserver sa pureté ethnique longtemps après l'infiltration des Mongols dans l'Europe Orientale.

La première mention des Bulgares nous est fournie par Moïse de Khorène. A en croire l'historien arménien, les Bulgares descendirent de la montagne vers l'an 120 avant Jésus-Christ et s'emparèrent de la région de Kars qu'ils dénommèrent Vanand du nom de leur prince Vandt. Ils y demeurèrent jusqu'à l'époque de la grande invasion des Huns. Entraînés dans le grand remous de peuples qui se produisit alors, ils quittèrent les frontières asiatiques pour envahir l'Europe. Si bien que longtemps après la débâcle d'Attila, les Bulgares étaient considérés par les chroniqueurs du moyen âge comme faisant partie des migrations des Huns.

(1) Cf. Graetz, *Histoire juive*, trad. hébr., t. III. Selon cette source, les Khazars et les Bulgares seraient les descendants de Togarma, fils de Japhet.
(2) *Les Origines du judaïsme dans l'Europe Orientale* à paraître.

Rejetés vers l'Orient, ils se détachèrent des débris de l'armée d'Attila, culbutèrent les Longobards du bassin de la mer Noire et s'établirent solidement dans les steppes qui s'étendent au nord-ouest de la mer Noire jusque vers le centre du bassin de la Volga, couvrant ainsi les régions du nord de la Khazarie. Telle est la région où Jornandès place la Bulgarie du moyen âge.

La poussée des Arabes qui, après avoir conquis la Perse et l'Arménie, cherchaient à s'emparer de la Caucasie et des terres des Khazars, obligea ces derniers à abandonner l'Asie et à reculer vers le nord, pour s'asseoir solidement dans le bassin de la Volga; protégés par le Caucase, les Khazars purent alors résister avec plus de succès aux envahisseurs, mais ils se heurtèrent aux Bulgares qui, depuis Attila, occupaient ces parages et entravaient leur mouvement d'expansion vers le nord.

Les événements semblent avoir favorisé les desseins conquérants des Khazars. Entre 642 et 678 mourut le roi bulgare Koubrat; son empire fut partagé entre ses cinq fils. Les Khazars profitèrent de cet éparpillement de la puissance bulgare pour soumettre à leur domination la plupart des régions de la Bulgarie Noire (c'est-à-dire celle de la mer Noire); le roi bulgare de la région riveraine de la mer Noire réunit tout son peuple, franchit le Danube et occupa presque sans coup férir la vaste région peuplée de Slaves et de Germains, qui devait porter depuis le nom de Bulgarie.

Pendant plus de deux siècles, les conquérants bulgares constituèrent dans la Pannonie la population dominante, d'origine et de langue étrangères. Les recherches linguistiques et ethnographiques entreprises par le savant russe Rosen nous montrent les Bulgares des rives du Danube comme professant une religion païenne orientale et ayant

(1) Théophane, t. VI.

conservé leur langue et leurs mœurs turco-finnoises. Cependant, les rapports constants qu'ils entretenaient avec l'Empire byzantin et la présence, parmi les indigènes slaves et grecs, de nombreux chrétiens finirent par déterminer la conversion de la dynastie et de la noblesse guerrière bulgares à la religion grecque-orthodoxe. Cet événement, qu'Al-Bekri (1) place en 300 de l'hégire, eut pour conséquence l'effacement de l'individualité bulgare qui, par la suite, se laisse absorber par les Slaves de l'Empire. Désormais la Bulgarie danubienne n'a plus rien de commun avec son aînée de la Volga, et son histoire se rattache à celle des Slaves du Sud-Ouest.

Cependant, les Bulgares établis dans le Nord-Est avaient su résister au choc des Khazars; et même, en contraste avec ces derniers qui se laissèrent entamer par le judaïsme, ils semblent s'être jetés dans le sein de l'Islam.

L'écrivain arabe Al-Mokaddəsi (dixième siècle) raconte que la capitale des Bulgares du Nord-Ouest portait de son temps le nom de Boulgar et était située sur les deux rives de l'Itil (la Volga), au nord de la Khazarie, qu'ils venaient de son temps d'embrasser l'Islam, et même qu'ils étaient devenus des défenseurs zélés de la Foi (2).

A partir de cette époque, les Bulgares de la Volga s'islamisèrent et partagèrent le sort des populations musulmanes de l'Europe orientale.

Un seul groupe, demeuré pendant longtemps fidèle à son ancienne foi païenne, semble avoir résisté : Al-Bekri (cité par Rosen) (3), parle du pays d'Ashkli (Sekeli), peuple de race bulgare et qui professait encore au dixième siècle le paganisme. Leur roi s'appelait Kenda. Ils habitaient des yourtes et des huttes de roseaux. Leur pays, qui s'étendait de la

(1) Rosen, *Izvestia al Bekri* en russe).
(2) Traduction de J. de Goeje, 1871. Ce renseignement est confirmé par plusieurs auteurs allemands.
(3) *Ibidem*.

Kama jusqu'au Caucase, mesurait 100 parasanges de marche en longueur et en largeur. Selon l'opinion du savant russe, la peuplade actuelle des Tchouvaches serait issue de ces Bulgares des rives de la Kama.

Le voyageur juif Ibrahim ben Yacoub (cité par Al-Bekri et Rosen) (1) compte le roi des Bulgares (Al-Butkan) parmi les quatre rois slaves de l'Europe Orientale. Voici les renseignements que nous fournit cet auteur :

« Les Bulgares occupent le territoire longeant le fleuve de l'Itil, et situé entre le territoire des Ferdases et des Slaves. Ils font le commerce des fourrures, du miel, de la cire, avec les Russes et les Khazars. Ils sont d'ailleurs très peu nombreux et comptent environ 500 pères de famille. Leur roi s'appelle *Alms* (d'après la correction de Rosen), et il professe l'Islam. »

Ces brefs renseignements historiques étaient nécessaires pour préciser l'origine des Bolkars de la Caucasie ; ils montrent, en outre, quel fut le caractère réel et le peu d'importance numérique de l'invasion orientale à laquelle la Bulgarie d'aujourd'hui doit son nom.

II

La peuplade des « Bolkars », comme elle s'intitule elle-même, ou les Taoul (les montagnards), occupent les vallées des rivières Tcherek, Tcherek-Tkhiaho, Tcheghmen et Baksan. Toutes ces vallées, orientées du Sud-Ouest au Nord-Est, communiquent entre elles et forment une région isolée, presque inaccessible, abordable seulement du côté de la plaine de Kabarda, dont la population jusqu'à l'occupation russe fut en état de guerre permanent avec les Bolkars. Du côté du Sud, les communications avec la Bolkarie sont très difficiles et ne sont guère possibles qu'en été ; en hiver, les

(1) *Rosen, Izvestia al Bekri* (en russe).

vallées inondées sont impraticables. Les établissements des Bolkars se composent de fermes (aouls), formant plusieurs groupes, dont voici la liste:

1° Sur les deux rives du Tcherek, les villages suivants: Kachkatoua, Tcheghet, Kousnarti, Moukoush, Moukhol, Chaourdat, Saouti, Fardik, Tchegetl, Kounnioum, Ichkanti, Tourakhabla et Tiouti.

2° Le groupe de Tcherek-tkhiaho avec les villages de *a*) Bezinghi, qui contient les communes de Toubenel et de Shikig; *b*) Khoulam, contenant les communes de Khoulam, Dotour, Skourou, Dlaboï et Daout;

3° Le groupe du Tcheghem avec les villages de Boulamgou, Orsoundak, Sodouzliar, Kiem, Noumala, Tcheghem, Djoungou, Boukmlghy, Djora, Kœktash, Goudourgiou, Betirgou, Tchijok-Kabak, Tizghi;

4° La vallée du Baksan forme le groupe d'*Ourousbiy*, avec les villages de Kotchkortash, Ozkorova-Kissanti, Oullou-Kamik, Chitche-Kamik, Korkhoudjan, El Djourttou, Djanirtala, Ourousbievo, Moukounam, Kizil-Koeza.

Au total, ces villages comptent environ 20.000 habitants, qui parlent un dialecte turcoman apparenté à la langue des Koumik. Ils sont tous musulmans sunnites.

Le nombre, la langue et la religion des Bolkars laissent supposer qu'ils seraient les descendants des 500 familles guerrières et musulmanes dont parlent Ibrahim ben Yacoub et Al-Bekri, et qui, au dixième siècle, résidaient dans les steppes du nord. En fait, les traditions propres des Bolkars racontent que leurs ancêtres seraient venus des steppes du nord, fuyant la poussée des Kabardines; ils auraient refoulé vers le sud un peuple fort peu guerrier, qui occupait les gorges de la Bolkarie actuelle. Le fait que plusieurs villages ossetines demeurent isolés dans le nord de la Bolkarie, tandis que le reste de cette nation a été refoulé vers le sud, semble confirmer cette tradition. En outre, on constate dans la langue des Bolkars la présence d'influences, d'ailleurs

peu importantes, dues aux anciens maîtres du sol, les Ossetines.

Une fois établis dans les gorges, les Bolkars construisirent des tours et des forts à l'entrée de la Kabardie, pour prévenir toute attaque du côté de la plaine ; ils purent ainsi sauvegarder intégralement leur langue, leurs mœurs et leur foi ; il n'en avait pas été de même des Tchouvaches de la Kama, qui subirent l'influence russe, ni des Bulgares balkaniques, qui finirent par être absorbés par les autochtones slavo-grecs. Parmi les peuplades du voisinage immédiat des Bolkars (les Svanètes, les Mingréliens, les Abkhazes, les Ossetines, les Kabardines, etc.), une seule, les Karatchaï, parle une langue apparentée à celle des Bolkars. Le territoire même des Bolkars ne possède point de population d'origine étrangère, bien qu'ils se montrent généralement très hospitaliers envers les étrangers. Le sentiment de la solidarité est si développé chez les Bolkars que toute la collectivité se souvient avec reconnaissance des services rendus à l'un des leurs par un étranger.

Le régime social des Bolkars est aristocratique et rappelle encore celui de leurs ancêtres conquérants. A leur tête se trouvent des Taoubiy (princes), auxquels sont soumis les Uzdaene (nobles) et les Koulba (paysans). Autrefois les paysans étaient attachés à la glèbe ; on les vendait comme du bétail. En outre, on réduisait à l'état d'esclavage les captifs enlevés dans les razzias aux peuples voisins. Aujourd'hui le servage est partout aboli. Les Taoubiy continuent à exercer une grande autorité sur le peuple, mais on rencontre de nombreux paysans qui possèdent des biens et sont absolument indépendants. Quant aux paysans pauvres, ils habitent les fermes des Taoubiy, cultivent leurs champs en échange d'un logis et des vêtements. La plus grande partie des terrains appartiennent aux familles princières qui les louent aux paysans, moyennant une redevance égale aux deux cinquièmes des revenus en nature.

Voici la liste des familles princières des divers groupes de la Bolkarie :

1. — Groupe de Bolkarie : Abïev, Aïdeboulov, Missakov, Chakhanov, Biev, Amirkhanov, Janokov et Janthokov.

2. — Groupe de Khoulam : Chakmakov.

3. — Groupe de Cezinghi : Sounchev.

4. — Groupe de Tcheghem : Koutchoukov et Kelemetov.

5. — Groupe d'Ourousbiy : Ourousbiev.

Au point de vue anthropologique, les Bolkars apparaissent comme un peuple d'origine plutôt caucasienne.

Ils sont généralement beaux, de haute taille et normalement développés. La taille des hommes est au-dessus de la moyenne; celle des femmes est plutôt moyenne. La couleur prédominante des cheveux est foncée, presque noire, les yeux sont surtout marrons. La voix est forte, la parole lente, la vue et l'ouïe sont très développées. Les Bolkars accusent le type brachicéphale prononcé. Les membres et les organes du corps sont d'une taille moyenne.

Les Bolkars habitent des villages et des fermes isolées : leur maison se compose d'un bâtiment invariablement carré, de pierre ou de bois cimenté d'argile, avec un toit plat. Chaque maison contient de une à trois pièces, à une ou deux fenêtres chacune. Le mobilier consiste en coffres en bois, armes, etc. Les riches possèdent des lits et des chaises. Ils ont dans leur chambre une table ronde à trois pieds haute de 50 centimètres et des petits tabourets d'une hauteur d'environ 30 centimètres. La vaisselle se compose de marmites, de cruches de cuivre rouge de forme conique. Point d'assiettes, de cuillers. On mange les liquides dans les *tchanag*, espèce de tasse taillée en bois. Tous ces ustensiles sont de fabrication locale. D'ailleurs, l'usage des samovares, des verres et des assiettes, commence à se généraliser. Quant aux fourchettes, ceux qui en possèdent les gardent uniquement pour les hôtes étrangers. L'eau est transportée

dans les peaux de chèvre (bourdiouk). Les vêtements traditionnels sont tous de laine et diffèrent peu de ceux des autres indigènes du Caucase : des larges pantalons, une chemise et un bechmet forment la toilette ordinaire. Dehors on porte un veston « tcherkess » et un bonnet de laine de brebis.

Les femmes ont les seins bandés depuis l'âge de 10 ans, ce qui en empêche le développement naturel. L'honneur de délivrer les seins échoit au jeune marié.

La nourriture des Bolkars est assez variée. Ils mangent tous les jours du pain, du lait et des légumes, du fromage, et en hiver, de la viande. Ils absorbent beaucoup de lait (sut) de chèvre, de fromage (bislak) de chèvre, de beurre (paü), de Koumis, d'Aïran (lait caillé), de Kefir, de bière (sra), de bouza de grains (tu), d'œufs, etc.

On mange généralement deux fois par jour et d'une façon plutôt abondante. Les femmes mangent à part. On fume du tabac, mais on ne boit pas de boissons fortes. Lorsqu'un hôte boit, il adresse au maître du céans l'invocation suivante : Allah, Akhshsilik bersine ! (Que Dieu donne du bien !) ou bien : Bou tchikanü bay bolsine ! (Celui qui est de cette maison, qu'il soit riche !) Saou bol ! (Bonne santé !)

III

Les Bolkars sont sédentaires. Ils s'adonnent à l'élevage des chevaux et des brebis. L'abondance du gibier a contribué à développer chez eux l'instinct de la chasse; cependant quelques individus seulement s'adonnent exclusivement à la chasse. La pêche est très peu cultivée, malgré la présence dans la Bolkarie de plusieurs rivières poissonneuses.

Les animaux domestiques sont : le taureau, la vache, le cheval, le mulet, la brebis, l'âne (*ichaq*, qui est de petite

taille), le chien et le chat. Le bétail domestique pâture sans surveillance. Les troupeaux de moutons sont particulièrement nombreux et comptent parfois plusieurs milliers d'unités.

Des prières spéciales, composées de préférence de versets coraniques, sont employées pour conjurer les maladies et accidents des troupeaux.

Des sorciers (kane-ousta) guérissent le bétail par une saignée et des conjurations. Pour augmenter la quantité du lait, on a recours à la prière ou aux tchabires (amulettes) qu'on suspend au cou de la vache.

L'élevage des chevaux est développé : l'espèce locale est excellente : elle est de taille plutôt petite mais d'une grande endurance.

La courte durée de l'été dans la montagne empêche le développement de l'agriculture. On cultive le maïs, l'orge, la pomme de terre, plus rarement le froment. Un système d'irrigation très soigné fournit aux champs l'eau nécessaire. La saison des semailles est le mois de mars ; la récolte a lieu en juillet. Les femmes prennent une part active aux travaux des champs. On laboure avec des bœufs. Les charrues, les serpes, etc., sont de fabrication indigène et rappellent les instruments analogues en usage chez les Russes.

L'homme surveille les pâturages, coupe les bois et chasse. En été il travaille aux champs ; en hiver, il s'occupe de la fabrication de la vaisselle, des instruments agricoles et des armes. La femme s'adonne outre les travaux champêtres à la couture, au tissage, à la cuisine, à la confection des vêtements et des peaux.

Les Bolkars ne connaissent pas l'usage de l'argent et remplacent les monnaies par le bétail, la peau et les graines, qu'ils vendent aux marchands russes, en échange des ustensiles de ménage et des articles manufacturés que ces derniers leur fournissent.

Les Bolkars sont d'excellents pères de famille. Partout où le mari se trouve seul avec sa femme, il fait preuve à son égard d'un véritable respect et d'un vrai dévouement : en revanche, il fait semblant de ne pas l'apercevoir en présence d'un étranger; c'est là une des conséquences de l'influence de l'Islam. La femme est très laborieuse et très dévouée à son mari et à ses enfants. Le fiancé est astreint à payer un « Kalim », somme variant selon la situation et la fortune de sa famille, pour obtenir la main de la jeune fille qu'il choisit, avec cette particularité cependant, que cette somme lui revient après la noce à titre de dot. En outre, le fiancé est tenu de faire des cadeaux à ses futurs beau-père et belle-mère. Les mœurs sont pures; les cas de répudiation d'une femme ne se produisent pour ainsi dire pas.

Autrefois, le jeune homme enlevait la jeune fille sans même lui demander son avis. Aujourd'hui, on commence à consulter l'opinion de la fiancée. Néanmoins l'usage de l'enlèvement en pleine nuit s'est maintenu, avec cette différence qu'on s'assure d'avance du consentement des parents. Comme prix de leur consentement, le père touche le Kalim et la mère un cadeau quelconque. Des intermédiaires spéciaux s'occupent de préparer l'accord entre le fiancé et les parents de la jeune fille et surtout de régler la question du montant du Kalim. Il arrive que le jeune homme doit attendre un ou même deux ans, avant de pouvoir amasser la totalité de la somme exigée par les parents de la fiancée. La question du Kalim une fois réglée, le jeune homme envoie un ami auprès de sa fiancée, tandis que lui-même se cache pendant toute la journée. L'ami emmène la jeune fille de la maison paternelle, cependant que les amis de la famille apportent des cadeaux aux parents qui leur offrent des fruits et des douceurs. Les femmes qui assistent à la cérémonie de l'enlèvement essaient de saisir le bord du veston du messager et de le déchirer, afin de l'empêcher d'enlever la fiancée; il résiste, s'empare de la jeune fille, la

fait monter sur son cheval et disparaît avec elle. Les jeunes gens courent après les fugitifs en chantant une chanson nationale qui se termine par le refrain : *Va Rédada*. C'est la glorification de la vaillante Rédada, héroïque Kabardine, qui dans un duel aurait vaincu le prince russe Mstislav Tmoutorakanki et est considérée comme le modèle de la femme et de la mère.

L'arrivée de la fiancée dans la maison du fiancé est le signal de l'ouverture des fêtes, qui se prolongent souvent pendant deux et même trois semaines. Pendant tout ce temps, les invités mangent, boivent, dansent au son d'une corne, d'un violon et de tablettes qui remplacent le tambour : les frais incombent au marié.

Au commencement des fêtes, la jeune mariée donne aux parents de son mari des articles de tissage, des rubans, de la savonnerie ; elle offre un cheval à son beau-père. Les cadeaux acceptés, le jeune marié a le droit de se montrer aux invités. Le soir du premier jour des fêtes il a le droit de rester seul avec sa jeune femme. Le lendemain, les parents de la fiancée lui offrent quelque menu bétail et d'autres souvenirs.

L'acte de mariage est rédigé par le moullah et signé par les deux intéressés. Le vendredi est considéré comme le jour le plus heureux pour l'accomplissement de l'acte final de mariage. Au bout d'un an, la jeune femme s'en va passer quelque temps chez ses parents, qui lui offrent, à cette occasion, des cadeaux. Les parents, aiment et caressent volontiers leurs enfants ; les enfants les respectent beaucoup. Le fils aîné jouit dans la famille d'une situation privilégiée.

Les Bolkars croient que les prières du moullah peuvent conjurer le mauvais œil et les démons, à l'existence desquels ils croient fermement.

Éveillés, bavards, curieux, les Bolkars sont des amis fidèles, ils pratiquent largement l'hospitalité. Chaque ménage, si peu aisé qu'il soit, possède une chambre réservée aux

hôtes. Dès qu'un étranger arrive, le maître de céans tient à le servir lui-même ; l'hôte d'un seul membre de la famille est considéré comme étant celui de la famille entière.

Ils n'ont guère de mendiants. Tout le monde travaille et gagne sa vie : les riches et les nobles fournissent aux pauvres un travail suffisant.

L'écriture arabe est courante : cependant peu de gens savent lire et écrire. On marque les chevaux suivant un système spécial de figures primitives propres à chaque groupe. Les Bolkars pratiquent beaucoup l'art de la sculpture sur bois, ils distinguent difficilement les couleurs bleue, grise et verte.

Détachée depuis des siècles de l'ensemble de la nation bulgare, cette peuplade a cependant su, malgré l'influence de l'Islam, sauvegarder ses traits nationaux ; sous ce rapport, l'étude des particularités ethniques et sociales propres aux Bolkars pourrait servir de contribution à l'histoire des origines des conquérants de la Bulgarie balkanique elle-même.

IBRAHIMOFF.

NOTES ET DOCUMENTS

MISSION D'OLLONE

Recherches sur les Musulmans chinois.

Manuscrits persans.

Parmi les matériaux d'étude rapportés par M. le commandant d'Ollone, de la mission si brillante et si fructueuse qu'il vient d'accomplir, se trouvent plusieurs manuscrits persans, tous ouvrages religieux, qui, pour la plupart, se font remarquer par leur belle calligraphie : « C'est à Lan-Tchéou, capitale du Kan-Sou, dit M. le commandant d'Ollone, que ces manuscrits ont été achetés à des A-hong (prêtres musulmans chinois), de la bibliothèque desquels ils faisaient partie, et qui s'en sont défaits en cachette, par le moyen d'intermédiaires. L'abondance des livres persans est plus grande à Lan-Tchéou qu'ailleurs, parce que cette ville est la première de celles de quelque importance où aboutit la route du Turkestan. Beaucoup d'habitants du Turkestan chinois ou même russe y viennent pour leur commerce, et c'est par eux que s'introduisent les livres, qui y ont pénétré à toute époque. Le persan fait partie du bagage de connaissances que doit posséder tout A-hong instruit, et quelques livres persans font toujours partie de sa bibliothèque. Au Kan-Sou surtout, ces livres semblent couramment compris et expliqués par leurs possesseurs. »

Les relations entre la Perse et la Chine datent de loin ; elles paraissent antérieures à l'ère chrétienne. Les historiens chinois qui vivaient du quatrième au sixième siècle après Jésus-Christ décrivent le pays de Po-sse ; ils désignent, sous le nom de An-si, la dynastie des Arsacides :

nous savons que, du sixième au septième siècle, plusieurs ambassades persanes furent envoyées en Chine, et les annales chinoises sont une des sources importantes de l'histoire de Yezdeguerd, qui, vaincu par les Arabes, alla implorer le secours de l'empereur de Chine. Il y avait à Canton, en 758, une colonie d'Arabes et de Persans. Au neuvième siècle, des vaisseaux partaient du golfe Persique pour se rendre en Chine ; Mas'oûdî nous l'atteste. Et la route de terre n'était pas moins fréquentée, par les marchands, que la route de mer. Politiques, militaires, commerciales, les relations se continuèrent après la conquête musulmane. La culture persane forma toute l'Asie centrale, et pénétra en Chine par le Turkestan. Une mappemonde chinoise de 1375, étudiée par M. Bretschneider, montre que l'Extrême-Orient connaissait, à cette date, d'une manière précise, tous les pays d'Islam. Mohammed 'Ooufî, grand voyageur persan du huitième siècle de l'hégire, parle de ses coreligionnaires chinois ; la chronique persane de Rachîd ed-Dîn est pleine de renseignements sur la Chine. Il y a de nos jours des négociants persans établis à demeure en Chine ; l'un d'eux adressait, il y a quelques années, d'intéressantes lettres au *Habl oul-Mâtîn* de Calcutta. C'est aussi en persan qu'un Musulman chinois correspondait avec l'*Ikdam* de Constantinople. Sans doute, la connaissance de l'arabe est plus répandue que celle du persan : c'était en arabe que s'exprimaient les pèlerins venus à Calcutta en 1868 ; mais, de tout temps, le persan a été compris en Chine.

***

Nous passons à la description sommaire des manuscrits persans rapportés par M. d'Ollone, en attendant qu'il nous soit possible d'en parler en détail et d'identifier leur contenu. Ils sont, en général, d'une calligraphie soignée, avec des rubriques en rouge, et paraissent assez anciens.

Un exemplaire des *Kisasul-Enbiyâ* « Histoire des Prophètes », in-folio, se fait remarquer à la fois par son écriture nette et déliée et par sa reliure. Celle-ci, sans caractère artistique, n'en est pas moins curieuse par le fait qu'on a employé, pour en recouvrir les plats et les gardes, des feuillets arrachés à un manuscrit thibétain, écrit en rouge et en noir.

Al-Fark min al-Kour'ân wa'l-Hadîth al-Koudsî « La distinction entre le Coran et le saint Hadîth », in-folio, d'un nestalik courant, relié en basane rouge, commence par l'invocation persane *Bè-nâm-é Khoudâyé Bakhchayendè Mihroubân*, traduction de la formule arabe

Bismillâhi'r-Rahmâni'r-Rahîm que d'ordinaire on emploie dans le texte original.

Targhîb as-Salât « L'action de faire désirer la prière » est un in-4 relié en maroquin brun, ancien et d'une assez belle exécution, mais assez endommagé. Les nombreuses citations que renferme le texte attestent l'érudition de l'auteur.

Un traité mystique persan, en prose et en vers, dans lequel les *roubâ'îs* ou quatrains abondent, de format petit in-folio relié en toile noire, porte, sur la garde, des caractères chinois et cette citation du Coran dont on appréciera tout l'à-propos : « Recherchez la science même en Chine ».

L'ascension du Prophète, *Mirâdj-é Mohammedî*, est un petit volume in-4, relié en papier rose et bleu, assez endommagé.

Raudat al-Mousallâ « Le Jardin de celui qui prie », en 42 chapitres, gros volume in-8 relié en toile blanche, est œuvre d'un calligraphe expert.

Nous lisons *Nâmèyé Hakâyek* « Livre des Vérités » sur la première garde d'un traité de droit canonique en 22 chapitres parlant de la science, de la prière, du jeûne, de l'adultère, de l'oppression, etc., in-4, relié en maroquin brun avec gardes d'étoffe verte.

Mirsâd al-Oubbâd « L'Appui des Adorateurs », de Nedjm ed-Dîn Daya (cf. Blochet, cat. des manuscrits persans de la Bibliothèque Nationale, n° 96, t. I, p. 60), est un beau manuscrit de format grand in-4, avec une reliure couverte de papier, écrit par un calligraphe de talent.

Hakk Sadâ'l-Kilâm (?), autre traité religieux dont malheureusement il manque la fin, est un in-8 allongé, non relié.

Mo'allef-é Akhbâr vè Gozarendèyé Esrâr « Celui qui écrit les informations et communique les secrets », est un traité d'histoire musulmane qui ne va pas jusqu'à la fin du khalifat omeyyade; son écriture, assez ordinaire, est de la main du copiste 'Osmân ibn 'Abd El-Kader ibn Djemâl ed-Dîn El-Djauharî. Il est de format petit in-4. Pour sa reliure de maroquin brun gaufré, formant portefeuille, on a utilisé, comme pour les *Kisasul-Enbiyâ*, des feuillets pris à un manuscrit thibétain pour en couvrir les gardes.

Arrivons enfin à un très beau manuscrit relatif à la fameuse confrérie des Nakchbendiyè. Une note en persan, sur un des feuillets de garde, dit que c'est la *Richhât :* cette attribution est la vraie; on peut consulter, sur cet ouvrage, le catalogue des manuscrits persans de la Bibliothèque Nationale, de M. Blochet (n° 422, t. I, p. 276). Moulâna Fakhr ed-Dîn 'Alî Soûfî, un autre possesseur du livre, lui donne au contraire, pour auteur, 'Obeïd Allâh ibn Khâdjè Mahmoûd ibn

Chihâb ed-Dîn Châchî (?) ; à son tour, un troisième propriétaire est venu déclarer que ce livre des *Nafahât* a été écrit par Maulâna Noûr ed-Dîn ʿAbd Er-Rahmân Djâï (?). C'est un volume petit in-folio comprenant plusieurs centaines de feuillets ; le texte est encadré de filets rouges ou noirs ; la reliure, de maroquin brun à gros grain, a des gardes d'étoffe bleue paraissant de fabrication chinoise. Nous traduisons ci-après le début de l'ouvrage.

En Son Nom Gloire a Lui !

Discours relatif aux catégories (tabakât) des Maîtres de la Chaîne (sélsélé) des Nakchbendiyè, qu'Allâh le très haut sanctifie leurs âmes sublimes, du premier au dernier, sous forme de résumé, tout en parlant de chacun d'eux en détail.

« Or Allâh dit ce qui est juste, et il met sur la voie (citation arabe). Il n'est point caché que ces grands personnages qui ont adopté le zikr et suivent la tarika des Maîtres, qu'Allâh sanctifie leurs âmes, sont les serviteurs de Maulânâ Yaʿkoûb, se rattachant au grand personnage Khâdjè Behâ ed-Dîn Nakchbendî, à Khâdjè Mohammed Bâbâ Semâsî, à Khâdjè ʿAlî Ramtenî, à Khâdjè Mahmoûd Indjîr Naʿnevî... »

Si rapide et si incomplet qu'il soit, cet aperçu permettra de se rendre compte de la valeur des manuscrits achetés par M. le commandant d'Ollone, à qui les études relatives à l'Islam en Extrême-Orient avaient déjà tant d'obligations. Il y a pour les études religieuses, dans les matériaux qu'il a rapportés de Chine, de nombreux sujets de travail, tout comme pour l'archéologie et l'histoire.

L. B.

Étude sur les manuscrits des bibliothèques de Bagdâd (Mission de 1908).

Les principales bibliothèques de Bagdâd se sont grandement appauvries depuis le XVII[e] siècle. 'Abd-oul-Qâdir ibn 'Omar († 1093 1682) n'y trouverait plus à sa portée les matériaux de sa célèbre *Khizânet-el-âdab* (Boûlâq, 4 vol., 1299 hég.) (1) ; la décadence a commencé il y a soixante-dix ans, avec la chute de Daoûd pasha et des mamelouks ; les inondations et la peste ont dispersé les livres que les troubles politiques avaient respectés. Enfin un certain nombre d'acheteurs étrangers, agissant surtout pour le compte de la Königliche Bibliothek de Berlin (coll. Petermann], ont achevé, il y a vingt ans, la ruine des collections locales au profit de l'Europe.

J'ai cependant constaté qu'il y avait encore beaucoup de manuscrits intéressants. Voici les résultats de mon travail. J'indiquerai d'abord les noms des bibliothèques publiques, puis des bibliothèques privées que les ventes publiques atteignent souvent. Je donnerai en second lieu la liste chronologique des manuscrits rares dont j'ai eu connaissance dans ces bibliothèques, ou au cours de ces ventes.

PREMIÈRE PARTIE

I. — *Les bibliothèques publiques des mosquées.*

Les principales sont les suivantes :

1° Shaykh 'Abd oul Qâdir al Kilânî (la meilleure partie des ms. est conservée en désordre par la Beyt en Naqîb).

2° Hayderkhâneh (plus de 1.000 volumes).

3° Tekkiet al Khâlidiyeh (waqf de Ibrahim efendi Haydari Zâdeh).

4° Fâtih.

5° Djami' az zand (récente, bon catalogue).

6° Ahmediyeh (Meïdân).

7° Soleïmaniyeh (près du Shatt).

8° Mirdjâniyeh (bon catalogue).

9° Sayyâghîn.

(1) Toute étude critique sur la « Khizânet » devra tenir compte du « Catalogue de la bibliothèque d''Abdoul Qâdir-ibn 'Omar, dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque d''Ashir Efendi (Stamboul).

II. — *Les bibliothèques privées.*

Les principales sont :

a) Chez les sunnites, — celle de la noble maison des Djemîl Zâdeh (Beyt Djemîl), au quartir de Qenber ʿAlî.

b) Chez les shîʿah, — celles de Djaʿfar ibn Mohammed Djawâd et Seyyîd ʿIsâ, de la vieille famille dite « Beyt oul Malâ'ikah », — à Kazimèn.

Mais ces deux bibliothèques sont probablement moins riches que celles de certains moudjtahid de Nedjef et Kerbéla, celle surtout de Seyyîd ʿAbd oul Hosayn, qilitdâr de l'imâm Ḥosayn (Kerbéla).

III. — *Les ventes publiques à Bagdâd.*

Il ne se passe pas d'hiver qu'il n'y ait au moins deux ou trois ventes de bibliothèques importantes, après décès. Le catalogue, sommairement dressé, circule de main en main pendant la quinzaine qui précède la vente ; celle-ci a lieu, généralement, à la mosquée, dans le « saḥn », ou tout auprès dans un « maktab ». Les ventes ont été particulièrement intéressantes en 1908-1909. Je n'ai assisté qu'à une vente, déjà notable, celle d'al Ḥosayn, surnommé le « Miʿmar » (entrepreneur de bâtiments) ; achevée à Bagdâd les 18-21 février 1908.

DEUXIÈME PARTIE

Liste chronologique des manuscrits rares.

1) Abou Zaïd al Balkhi († 322/934), — le géographe :

1re édition du « كتاب الاقليم ».

Dans ce ms. se trouve la carte nº 10 (province du Fârs), dont j'ai constaté l'absence dans le seul exemplaire que l'on possède en Europe [Berlin KB. 6.032 = Spr. 1].

(Bibl. du qilitdâr de l'imâm Ḥosayn, KERBÉLA.)

2) Le qâdhi Aboûl Ḥasan ʿAli ibn ʿAbd oul ʿAziz al-Djordjânî († 394/1003) :

كتاب الوساطة بين المتنبي و بين من رد شيئا من شعره في الفاظه ومعانيه (en deux parties).

C'est la première étude critique qui ait été faite du diwân de Moténebbî. Je n'en connais pas d'autre manuscrit. — J'en ai obtenu une copie (125 + 133 pp. de 29 cm. × 21) par les soins du moudarris de la Mirdjâniyeh, qui l'avait découvert dans une vente à Ḥilleh.

(Mirdjâniyeh, fonds Aloûsî.)

3) ʿAlî al Bâkherzî († 467/1075), le poète :

ديوان

Complet (inconnu en Europe).

(Mirdjâniyeh, fonds Aloûsî.)

4) Ibn al ʿArabî (Shaîkh al akbar) († 688/1240), le mystique :

ايجاز البيان فى الترجمة عن القران manuscrit autographe, t. I, jusqu'à « تلك الرسول ».

(Bibl. Beyt Djemîl.)

5) Du minéralogiste at-Tayfâshi († 651/1253) :

مطالع البدوا فى منازل السرور (vente Ḥosayn Miʾmâr) (il paraît que cet ouvrage a été imprimé).

6) ʿAbd our Razzâq ar Rasʿanî al Ḥanbalî († 661/1263) : Tafsîr Roumoûz oul Kounoûz : t. I (Fâtiḥah-Nisâ) et t. V (Roûm-Fath), achetés cent girsh par Ḥadj Molla Saʿîd oul Kourdî en 1908 ; le tome II est à Paris (622) ; le t. IV, à Berlin (809) (Brockelmann, I, 45).

7) Ad Dahabî († 748/1348) : Taʾrikh oul Islâm, t. V (années 241-300) à la Mirdjâniyeh (copie abrégée années 250-295 d'un ms. de l'Aḥmediyeh de Alep). Ce tome V manque dans les collections d'Europe (1).

8) Ad Dahabî († 748/1348) : Lisân oul Mizân (Mirdjâniyeh) (inconnu en Europe).

9) Ibn Fadhl Allah († 748/1348) : Masâlik oul absâr, t. VI : Biographies des feqîh des quatre rites orthodoxes et du rite zâhirite. Ce terme contient, *sub voce* « Abou Bekr ibn Daoudaz Zâhiri al Isfahânî », une grande partie du « Kitâb az zohrah » de cet auteur, dont il n'existe un ms. qu'au Caire (Khédiviale, IV, 260. — Brockelmann, I, 520). Copie achevée le 19 doul qaʿdah 793, achetée à la vente Ḥosayn Miʾmâr par Mahmoûd Tchelebî Shahbender (1908).

10) Du médecin Ibn Saʿîd as Sindjârî († 749/1348) :

نخاب الذ خائر فى احوال الجواهر (vente Ḥosayn Miʾmâr).

11) Taqî oud Dîn Ibn Ḥiddjà al Ḥamawi († 837/1434) : Mokhtasar du

(1) Cf. Josef Horovitz, ap. M. S. O. S. 1907, 2e partie.

« Raoudh oul Ounouf » d'As Sohaylî († 581/1185) (lecture du Qorân).
(Mirdjâniyeh.)

12) Shihab oud Dîn Ibn Abi 'Adasah († 859/1455) :
Nouzm oul Djoumân (histoire générale).
Un extrait de ce manuscrit unique a été publié par No'mân Aloûsî dans son « Djalâ' al 'aynayn » (impr. Boulâq 1298 hég.), pp. 31-32.
(Bibl. Beyt Djémîl.)

13) Le feqîh shâfi'i as Sakhâwî (probablement Aboul Khayr Shems ed Dîn † 902/1497) :
ارتياد الآكباد فى فقد الاولاد (vente Hosayn Mi'mâr).

Exemplaire ayant appartenu à Midḥat pasha.

14) L'astronome Yaḥya b. M. b. M. b. Solaymân (*sic*) al Ḥaṭṭâb († 954-1547) :
Madjma' al fawâ'id (n'existe pas en Europe).
(Mirdjâniyeh : fonds Aloûsî.)

15) (Anonyme), qui fit le ḥaddj en 990-1582 :
اثبات الشواهد مما وجد في هوا مش الكتب من الفوارد (recueil d'anecdotes) (ms. d'écriture syrienne).
(Bibl. Djâmi' az Zand, n° 27 du Fasl « Adâb ».)

16) De l'historien Moḥammed-b.-Sho'ayb.-b.-Mohammed-b.-Bedr ed Dîn Aḥmed. b. 'Alî al Ḥidjâzî ash Sho'aybi († 1040/1630) (ms. peut-être autographe) :
زهرة البساتين فى ذكر من دفن بقرافتى مصر و السفح
فى تراب القاهرة من المحدثين من الصاحبة و التبيعين

J'ai pu en faire établir une copie pour M. Casanova, qui n'en avait pas trouvé trace dans les bibliothèques d'Égypte : c'est un ouvrage utile pour la topographie du Caire.
(Vente Ḥosayn Mi'mâr.)

17) Ibrâhîm ar Rayyâsh (XVII^e siècle) ; le voyageur en Amérique.
Al 'izz wal manâfi (Brockelmann, II, 466.)
(Mirdjâniyeh.)

18) 'Alî el Misri (vers 1075/1664) : Toḥfat al Akyâs (n'existe pas en Europe) (mystique).
(Vente Ḥosayn Mi'mâr.)

19) Safâ oud Dîn 'Isâ el Bendenidjî :
جامع الانوار في مناقب الاخيار

Biographies des saints enterrés à Bagdâd. Ouvrage écrit en turc de

1077/1666 à 1092/1681. Traduit en arabe par Moḥammed ibn ʿAlawi (13 rebiʿ II 1286-1869).

(511 pp. de 21 cm. × 15) (ms. en ma possession).

20) De l'historien al Mawsili (né 1158/1746) :

الدر المكنون (Vente Ḥosayn Miʿmâr.)

21) (Auteur du XIIIe siècle de l'hégire, shîʿite.)

النور الجلي في ما جري من العمارات في مسلك الامام علي

Cet ouvrage capital pour l'histoire de la grande mosquée de Nedjefa, paraît-il, été récemment lithographié en Perse.

L. M.

Les Falacha (tribu d'Abyssinie).

L'histoire et l'ethnographie de l'empire abyssin intéressent également le monde chrétien et le monde musulman : la plupart de ses populations professent un culte chrétien plus ou moins judaïsant; elles présentent des affinités ethniques et linguistiques avec les peuples sémitiques de l'Arabie ; leur civilisation même tire ses origines de l'ancien monde égypto-sémitique; cet empire est enfin entouré de tous les côtés par des populations musulmanes dont il a subi durant plusieurs siècles l'influence politique et sociale.

De tout temps les plateaux abyssins ont été le point de départ des tribus sémites en voie d'expansion vers l'Afrique septentrionale et centrale; de là partit le grand mouvement des Berbères Himyarites qu'Ibn Khaldoun dénomme Berbères de seconde race : on sait quelle fut, entre l'époque de la chute de Carthage et celle de l'invasion des Beni-Hillal, leur action sur les destinées du Sahara, du Soudan, et même du Nord africain.

Nous avons étudié ailleurs (1) les influences juives qui s'exercèrent sur les nomades sémitiques des deux rives de l'Érythrée ; on se souvient des éclaircissements qu'elles apportent à l'histoire du problème musulman et de la rapide diffusion de l'Islam dans le monde sémitique africain : l'ancien judaïsme primitif, guerrier, éclectique et politique précéda l'Islam dans sa propagande monothéiste; au nombre de ses représentants les plus actifs il faut compter les Falacha, dont les descendants se perpétuent encore en Abyssinie.

Deux expéditions successives les ont récemment visités; aux impressions recueillies par le docteur Faïtlovitch, qui réussissait, il y a trois ans, à renouer les relations interrompues depuis le dix-septième siècle entre les Falacha et les Juifs de la Diaspora, il convient d'ajouter les résultats d'un voyage accompli par M. Nahoum (élu, depuis, Grand rabbin de Turquie) et un médecin russe, M. Eberlin (2); il y a là tout un ensemble d'informations ethnographiques et religieuses d'un vif intérêt et qui sont de nature à nous faire mieux comprendre les rapports et les origines du judaïsme et de l'islamisme; nous en donnerons ci-dessous un exposé succinct; mais sans doute n'est-il pas superflu de

(1) *Archives Marocaines*, vol. XIV.

(2) Voyage exécuté aux frais de l'Alliance israélite, dont le Bulletin vient de publier les notes de M. Nahoum.

le faire précéder d'un rapide aperçu des rapports qui, depuis la plus haute antiquité, reliaient l'Éthiopie au monde sémitique de l'Arabie.

I

Dès le temps de l'ancien empire égyptien, les populations coushites et sabéennes traversent la mer Rouge et s'emparent du Habesh ou Abyssinie, sur les aborigènes négroïdes; les Éthiopiens coushites ne cessent plus dès lors de jouer un rôle important dans l'histoire de l'Égypte et de l'Arabie.

Au neuvième siècle, un roi éthiopien envahit la Judée ; il emmène des captifs : tel est le point de départ de l'histoire des Juifs en Éthiopie; aux sixième et cinquième siècles, ils prennent une part active aux luttes des Égyptiens et des Persans contre les Abyssins; leur rôle est affirmé par un riche folklore, par le témoignage d'Aristée, et surtout par la découverte du temple juif d'Éléphantine, qui date du sixième siècle. Cette diffusion d'un judaïsme éclectique allait plus tard faciliter la pénétration du christianisme dans le royaume d'Axoum, ancien foyer de civilisation gréco-égyptienne, qui se convertira vers 333.

Christianisés, les habitants d'Axoum entrent en conflit avec les Judéo-Himyarites, alors très nombreux sur les deux rives de l'Érythrée. Depuis le cinquième siècle, les rois himyarites (ou Homerites selon Procope) professaient la religion juive : c'est protégées par eux, que les petites républiques marchandes juives de l'Érythrée et du golfe Persique avaient pu monopoliser le commerce des Indes et empêcher les Byzantins de se créer des débouchés maritimes par delà la mer Rouge. Évincés, les Byzantins se rapprochent des ennemis des Himyarites ; l'empereur Justinien s'allie au roi d'Axoum ; une guerre sans merci éclate entre chrétiens d'Abyssinie et Juifs d'Arabie ; elle s'achève par la défaite du roi juif Youssouf Dou Nouas de Médine, et la soumission du Yémen au roi d'Axoum; le christianisme s'implanta en Arabie. On sait comment il en fut chassé : les indigènes, juifs aussi bien que païens, supportaient mal le joug étranger ; l'année même de la naissance de Mahomet, les Beni-Koreich se révoltent contre Abraha, gouverneur du roi d'Axoum, et brûlent l'église située près de l'emplacement de la Caaba (année de l'Éléphant, dans le Coran). Débarrassé de la domination chrétienne, le Yémen était libre d'accepter la foi nouvelle prêchée par un prophète indigène.

Les fidèles du Prophète ne manquèrent pas de se jeter à leur tour sur l'Éthiopie ; des tribus koreïchites de la famille de Beni-Hassan occupèrent les côtes maritimes de l'Éthiopie : l'expansion de l'Islam

devait toutefois se heurter à la résistance des populations chrétiennes et judaïsantes des plateaux abyssins protégés par la nature même du pays. L'Axoum demeurait chrétien ; c'est à peine si quelques marchands arabes isolés réussissaient à s'infiltrer dans l'intérieur du pays ; ils y étaient astreints à payer une redevance spéciale au Hati (nom que les musulmans donnent au négus).

Cependant les Juifs se concentraient entre l'Amhara et le Tigré, sur le plateau montagneux du Semen, rempart naturel contre toute invasion étrangère. Cette colonie juive du Semen rattache ses origines aux rois de Juda ; longtemps elle professa un culte hébréo-phénicien primitif. Vers 118, des fugitifs juifs hellénistes d'Égypte et de Cyrénaïque, traqués par les Romains, cherchèrent un refuge en Éthiopie. Ils apportèrent aux Falacha la Loi écrite en langue grecque, le culte éclectique du temple d'Onias et l'organisation militaire qui, depuis, ont caractérisé les Juifs éthiopiens ; ces mêmes Juifs hellénistes entreprirent une propagande de prosélytisme monothéiste qui devait aboutir au christianisme.

Pendant longtemps, chrétiens et Juifs vécurent paisiblement sur les plateaux du Nil Bleu. Aujourd'hui encore l'Église abyssine a un caractère judaïsant bien distinct. C'est ainsi que les chrétiens abyssins chôment le samedi et pratiquent la circoncision ; en outre, ils se considèrent comme les descendants directs des Juifs de la Palestine.

La propagande des moines byzantins et le zèle de l'impératrice Théodora eurent pour effet de rattacher, extérieurement du moins, l'Église judaïsante d'Éthiopie à l'Église grecque ; en même temps, les guerres d'invasion contre les Judéo-Himyarites du Yémen accentuèrent l'antagonisme entre les deux religions. Selon M. Halévy, le roi Caleb d'Axoum aurait même amené au Semen de nombreux captifs juifs du Yemen.

Quoi qu'il en soit, le culte des Falacha, bien qu'helléniste par son fond, trahit des influences judéo-himyarites certaines; il n'est d'ailleurs pas douteux que les persécutions dirigées par Mahomet contre les Juifs de l'Arabie ne firent que grossir les cadres de la population juive d'Abyssinie, si bien que le jour vint où le judaïsme abyssin se sentit assez fort pour conquérir le Tigré sur les chrétiens et pour favoriser une expansion des Judéo-Himyarites ; ceux-ci se répandirent entre le septième et le neuvième siècles dans tout le Soudan.

Le règne de la dynastie juive en Abyssinie est illustré par un cycle légendaire dont on ne saurait tirer rien de précis : c'est ainsi que le folklore célèbre la gloire d'une grande reine conquérante du neuvième siècle dont le nom est tantôt Esther, tantôt Judith ; un autre roi de la même dynastie, Lalibala, est donné comme l'auteur des grandes constructions taillées à même le roc qu'on signale dans le pays.

Il semble que cette prédominance du judaïsme a dû s'étendre aux deux rives de l'Érythrée. Jusqu'au douzième siècle, les pirates juifs d'Aden font des razzias en Éthiopie. Ce n'est que vers 1255 que cette expansion subit un grave échec : les descendants de l'ancienne dynastie chrétienne d'Axoum (qui s'attribuaient une origine royale juive) vivaient en état de vassalité dans le Choa ; ils profitent de la recrudescence des invasions musulmanes pour reprendre le Tigré et refouler les Falacha vers le Semen. Toutefois, le sultan de Zeila ayant inauguré entre chrétiens et musulmans la période de guerres dont Makrizi nous fait connaître les détails, les Falacha tentèrent de recouvrer leur indépendance ; lors de la conspiration des musulmans établis dans les provinces d'Hadieh et d'Amfit contre la domination chrétienne, les Falacha descendirent des montagnes ; ils furent battus par le général Tzaza Christos, chef des troupes du Négus.

Par la suite, les Falacha furent traqués et persécutés ; un grand nombre d'entre eux fut exterminé ; d'autres se convertirent au christianisme. Au seizième siècle eut lieu une terrible croisade contre le Semen ; cet épisode, illustré par la mort héroïque du prince Gedéon, est la dernière manifestation de l'indépendance des Falacha.

Peu après ces événements, les Turcs occupèrent les régions maritimes de l'Éthiopie ; avec leur concours, Mohammed, prince de Zeila, pénétra en Abyssinie, y massacra de nombreux chrétiens et brûla les édifices de leur culte.

Enfin les invasions des derviches du Soudan firent encore décroître le nombre des Falacha.

Les missionnaires chrétiens qui pénétrèrent en Éthiopie au dix-neuvième siècle trouvèrent cette tribu en décadence. Leur prosélytisme ne se ralentit qu'après qu'ils eurent excité l'empereur Theodoros à recourir à la conversion forcée.

Lors de la campagne des Anglais contre l'Abyssinie, M. J. Halévy a eu l'occasion de visiter une partie de l'Abyssinie. Il fut le premier Israélite qui prit contact avec les Falacha ; il étudia leur culte, leurs mœurs et leurs caractères. Quant à leur origine, M. Halévy conclut à une descendance arabe certaine.

II

Venons-en aux informations toutes récentes que nous signalions au début de cette étude. C'est en mars 1908 que M. Nahoum atteignait Addis Ababa : dès le mois suivant, sa caravane quittait la capitale abys-

sine et s'enfonçait dans le pays des Gallas : elle traversait à grand'peine en une saison de cyclones les plateaux desséchés du Salalé et arrivait à l'Abbaï (Nil Bleu); il fallut une semaine pour franchir la région du Godjam, centre montagneux au milieu duquel prend sa source le torrent du même nom, qui traverse le lac Tsana et se jette, près de Khartoum, dans le Nil Bleu. Les voyageurs passèrent à Beguemeder et gagnèrent la résidence du ras Gouxa à Debra Tabor : six à sept mille habitants y campent sous des huttes, à une altitude de 2.945 mètres. De là, M. Nahoum descendit à Kouzata (1.900 mètres), pour remonter vers la rive orientale du lac Tana et pénétrer ensuite dans le Dembéa et le Sekelt, provinces habitées par les Falacha.

La majorité des habitants des villages qu'il rencontra sur sa route étaient de religion chrétienne ; les Falacha n'apparurent qu'à partir d'Atchera.

Les Falacha habitent les villages chrétiens ou des villages isolés; ils sont agriculteurs, forgerons, tisserands, fabriquent des *Choumas* (gandouras indigènes) et des poteries : voici la liste des villages visités par l'expédition :

Atchera : deux groupes de Falacha avec 5 maisons ; en outre, un groupe de Falacha convertis au christianisme.

Chenker: 3 familles ; la région de Djenda compte de 200 à 300 familles converties et a particulièrement souffert des invasions des Derviches.

Fendja (5 familles; 7 familles converties, tous les habitants sont tisserands ; ils possèdent un tunul (hutte) leur servant de Mesguid (temple).

Couraba (12 familles; village renommé pour ses prêtres coptes).

Gana-Yohanis (5 familles).

Amba-Oualid (15 familles).

Sekelt (10 familles).

Dirmama (1 famille).

Goudi-goudi (2 familles).

Amba-Atschera (10 familles).

Tadda (14 familles).

Kaddous-Yohanis, nouveau village construit par les Falacha venus du Semen par ordre de l'impératrice pour réparer les églises de Gondar.

Gondar, ville très importante dans l'histoire de l'Abyssinie. Le palais dit Atié-Fassil fut construit par les Portugais au quinzième siècle. C'est la ville qui contient le plus grand nombre d'Abyssins musulmans. Ils habitent un quartier séparé et ont pour chef un certain Cheïkh-Saïd. Tous les Abyssins musulmans sont des *nagadis* ou négociants. Ils font le commerce entre Gondar et Metenona (frontière soudanaise).

Après trois jours de repos, la caravane quitta Gondar par la route de

Ouagara pour pénétrer dans le Semen ; elle put traverser le fleuve Taccazé avant le 30 juin ; après cette date il déborde et devient infranchissable jusqu'à la fin d'octobre.

Sur la route, vers le nord-est on rencontre les groupes de *Walaka* avec 5 familles. *Dobarik*, à l'entrée du Semen, était habité par le Dedjadj, gouverneur et neveu de l'impératrice. La caravane campa à Barna, à 4.200 mètres d'altitude, mais le froid intense et les difficultés de l'ascension empêchèrent les voyageurs d'aller plus avant dans la montagne ; ils rebroussèrent chemin pour revenir vers le Taccazé par Ouodebla. Aussi les renseignements qu'ils nous apportent sur la patrie d'origine proprement dite des Falacha sont-ils de seconde main et sujets à caution. La caravane traversa le Taccazé et se dirigea vers la province de Adenkato.

Le village d'*Adenkato* compte environ 12 familles Falacha et possède une synagogue ; à un peu plus de deux heures de là se trouve *Addi Choa*, le plus grand village Falacha que les voyageurs aient rencontré. Il compte 32 familles de forgerons et d'agriculteurs. Ses habitants jouissent d'une aisance relative.

Entre Addi-Choa et Axoum se trouvent les villages de *Demboguina* (2 familles) et *Selakleka* (10 familles).

Axoum, l'antique capitale de l'Abyssinie, compte aujourd'hui de 4 à 5.000 habitants, dont 800 prêtres qui sont les véritables maîtres de la ville. On y a trouvé des inscriptions en grec, en guez et en himyarite. Axoum s'enorgueillit de « la grande église » et est habité par le grand prêtre dit le Gardien des Tables de la Loi. 15 familles de Falacha, agriculteurs et forgerons, y vivent.

Le retour de l'expédition s'effectua sans incidents à travers le Tigré où il y a un bureau de télégraphe. A Goundet commence le territoire italien. Quelques familles Falacha se sont installées à Maï Toukoul, sous la protection italienne. Asmara est une petite ville très agréable ; elle a ses hôtels, ses cafés, ses écoles. La colonie juive y compte une quinzaine de familles dont 2 originaires de Constantinople, 5 de Smyrne et les autres d'Aden.

Selon M. Nahoum, les Falacha sont confinés en quelques régions présentant des avantages géographiques et climatériques. Ils habitent généralement la zone moyenne de l'Abyssinie, celle qui a de 1.200 à 2.500 mètres d'altitude. Ils sont fixés à l'Est, à l'Ouest et au Nord du lac Tsana, dans le Dembea, le Sekelt et les environs de Gondar, l'Ouagara, le Semen, le Chiré. Physiquement ils ne se distinguent pas du gros des indigènes : la couleur de leur peau varie selon l'altitude ; ils ont des cheveux crépus. Cependant le docteur italien Castro, qui a étudié l'anthropologie des races de l'Abyssinie, affirme que les indigènes leur reconnaissent des particularités ethniques.

Les Falacha parlent l'amarina ou le tigrina (cette dernière langue serait dérivée du grec) : leur Bible est écrite en guez ou ancien himyarite d'après la version grecque des Septante. Le Talmud et ses pratiques leur sont inconnus ; ils possèdent cependant plusieurs apocryphes et Midrashim. Leur littérature se compose de recueils de prières et de légendes. L'organisation du clergé est celle du judaïsme primitif des judéo-hellènes : une caste de cahen ou prêtres, imberbes et non mariés, préside au culte ; ils ont des debtera ou scribes. Le temple ou Mesguid (1) est une hutte ronde de 4 mètres de diamètre avec un toit conique. Près du Mesguid, se trouve un autel destiné aux sacrifices d'animaux. Les Falacha prient deux fois par jour, la tête découverte et les yeux tournés vers Jérusalem.

Le sabbat est rigoureusement observé. A noter que les Abyssins chrétiens continuent également à s'abstenir de travailler le samedi. En outre, les Falacha chôment le vendredi.

C'est cet ancien usage des judéo-himyarites qui pourrait être l'origine de la consécration de ce jour par Mahomet.

Les fêtes légales des Falacha sont les suivantes :

a) Fassika ou Pâques, 7 jours.

b) Maïrer (Pentecôte), 1 jour.

c) Tazcar, nouvel an juif.

d) Asterio, forme ghez de l'hébreu Asiri et de l'arabe Achoura, jour du pardon.

e) Babe Mazelet, souvenir de la fête des Tabernacles.

Les fêtes historiques des Machabées et d'Esther sont inconnues des Falacha. Mais ils ont des fêtes spéciales, comme celle de Zeberabou Seubet (décembre). Par erreur ils jeûnent le 17 ab, au lieu du 9 ab, jour de la destruction du temple.

La circoncision est pratiquée sur les deux sexes. Les premiers nés mâles sont offerts aux cahen, qui les consacrent aux fonctions sacerdotales ; de même les premiers nés des animaux sont offerts aux prêtres. Les prescriptions bibliques sur la pureté de la femme et de la peau sont rigoureusement observées.

Les rites relatifs à la mort sont presque les mêmes que chez les Abyssins.

Quant aux autres pratiques religieuses, les Falacha observent le mosaïsme pur et ont beaucoup de points communs avec la secte antirabbinique des Caraïtes.

(1) Mesguid est le terme qui a donné naissance à l'arabe Mesdjid (mosquée). On remarquera que ce terme comme plusieurs autres qui se retrouvent plus loin sont d'origine antéislamique certaine. Ils sont communs aux Juifs et aux chrétiens himyarites qui les transmirent à l'Islam.

Les Falacha passent pour être très instruits, probablement parce qu'ils monopolisent les métiers manuels et les arts du pays.

Les femmes travaillent comme les hommes et ont une situation sociale assez bonne. Le mariage est civil et la monogamie est de rigueur. Les marchands sont très rares; en revanche, les artisans atteignent souvent un état d'aisance relative : ainsi un tisserand peut gagner 1 fr. 65 par jour, un maçon et un forgeron de 1 fr. 25 à 1 fr. 50. Dans plusieurs villages on rencontre des Falacha qui possèdent des esclaves, dont le prix moyen est de 150 thalers (375 francs).

Somme toute, « le régime alimentaire (le Falacha ne mange pas de *brondo*, viande crue), la sobriété, la pureté des mœurs, la monogamie et les mesures d'hygiène font du Falacha un groupe sain et robuste, exempt de bien des maladies qui font des ravages chez les Abyssins ».

Affaiblis par les guerres incessantes, les persécutions et l'activité des missionnaires protestants, ils ont vu leur nombre décroître au cours des siècles. M. Nahoum ne croit pas qu'il dépasse actuellement un total de 6.000 à 7.000 individus ; M. Faïtlovitch donne, il est vrai, des chiffres plus élevés ; il faudra attendre son retour en Europe pour savoir sur quelles données son opinion est basée.

Sur l'invitation du comité israélite « Pro-Falacha », M. Faïtlovitch vient d'envoyer un groupe de jeunes Debtera ou lettrés Falacha à Jérusalem, où ils se prépareront à la carrière rabbinique ; l'adhésion des Falacha au judaïsme est ainsi un fait accompli ; elle est d'ailleurs favorisée par la colonie italienne, qui ne manquera pas d'en retirer quelque bénéfice.

Telles sont les constatations des derniers voyageurs ; si brièvement que nous les ayons résumées, on en voit l'importance ; on voit aussi qu'elles confirment quelques-unes des vues auxquelles nous avons été amené au cours d'études africaines poursuivies sous les auspices de la Mission scientifique du Maroc, notamment notre opinion sur l'origine judéo-himyarite et helléniste des judaïsmes primitifs de l'Afrique, antérieurement à l'apparition de l'Islam.

N. Slousch.

AUTOUR DU MONDE MUSULMAN

EUROPE

Autriche.

Il est question de fonder une école supérieure de théologie pour assurer le recrutement du clergé musulman en Bosnie-Herzégovine. Le Ministère des Finances examine, en ce moment, les moyens de donner suite à ce projet ; pour l'étudier, il s'est adjoint un uléma.

Russie.

Questions religieuses. — Depuis plusieurs années, la question de la Direction spirituelle défraye la presse musulmane de Russie. La situation actuelle est considérée comme très défectueuse; on ne cesse de demander des réformes. Mais quelles réformes opérer ?

Djanbay, dans un long article publié dans le *Yoldouz*, de Kazan, et reproduit par le *Terdjumân*, voudrait, pour les Musulmans russes, une organisation analogue à celle qu'a l'Église grecque en Turquie, pays de liberté religieuse. Cette organisation, on sait en quoi elle consiste : trois patriarches, l'un à Jérusalem, l'autre pour l'Anatolie, le troisième, celui de Constantinople, étant le chef suprême de l'Église, et une assemblée, véritable *Parlement* religieux, dite Synode.

Il en est à peu près de même pour les Arméniens.

En Russie, les Musulmans devraient avoir un chef des ulémas, *reïs ul-'ulemâ*, qui serait, en quelque sorte, leur patriarche. Le Synode musulman, qui aurait des attributions à peu près semblables à celle du

Synode grec, comprendrait, avec des membres du clergé, quelques juristes et hommes politiques musulmans.

L'évolution actuelle de l'Islam a été niée, soit par les Musulmans eux-mêmes, soit par les Européens. Et cependant, « le monde musulman est en voie de transformation! Celui qui ne reconnaît pas cette vérité, qui n'en convient pas, est aveugle! »

Ainsi s'écrie Ahmed Bey Agayeff, dans une série d'articles parus dans le *Tarakkî* du 2 mai et des jours suivants. Quoi qu'on puisse dire et faire, il n'en est pas moins avéré que les Musulmans d'aujourd'hui ne ressemblent pas à leurs pères, ni ceux-ci à ceux qui les avaient précédés; les Musulmans de demain ne seront pas, eux non plus, semblables à leurs ancêtres. Cette transformation incessante, le khalife 'Alî l'avait déjà proclamée.

La France, l'Angleterre, l'Allemagne, tous les pays d'Europe, se modifient chaque jour. Les partis et les idées qui ont fait leur temps cèdent la place à de nouveaux partis, à des idées nouvelles. Comment l'Islam se serait-il soustrait à cette loi inéluctable de la nature; comment serait-il resté un tout immuable?

De la Chine au Maroc, l'Islam est en agitation. Il lui était impossible de ne pas subir le contre-coup des événements qui changent la face du monde. A une période d'ignorance a succédé une époque de savoir; l'oppression et l'arbitraire font place à la liberté et à la justice. Que feront les Musulmans? Iront-ils au progrès? Qu'ils examinent attentivement et d'une manière impartiale la situation; car de leur attitude dépend le sort de leur foi : ou bien une renaissance, ou bien une ruine totale.

Alors que les Géorgiens chrétiens sont dans la situation la plus prospère, contruisent des écoles et de magnifiques églises, la malheureuse tribu des Adjara, dans les environs de Batoum, manque du nécessaire; elle n'a ni mosquées, ni écoles confessionnelles. Ses membres ont plus de zèle et de mérite que d'argent; aussi le *Tarakkî*, de Bakou, engage-t-il vivement les Musulmans à apporter leur appui matériel à cette malheureuse tribu, qui a été l'une des premières, parmi les Géorgiens, à embrasser l'Islam.

Une souscription ouverte dans le but de faire réparer la mosquée du village de Mekrakh, en Daghestan, a produit 426 roubles. Hâdjî Zeïn ul-'Abidîn Takîyeff s'était inscrit, en tête de liste, pour 100 roubles.

L'accusation de fanatisme a été trop souvent portée contre les Musulmans. Maintenant ce sont eux qui font, à leurs ennemis, un reproche semblable.

Voici longtemps déjà qu'une Société s'était fondée, à Saint-Pétersbourg, pour fonder une mosquée dans cette ville. Tout alla bien. De tous les points de la Russie, les souscriptions arrivèrent. L'émir de Boukhara donna des sommes importantes. Enfin, l'empereur autorisa, par décret, la construction de la mosquée.

Mais maintenant l'administration spirituelle rend le décret impérial lettre morte. Pourquoi ? Parce que, près de l'emplacement désigné, se trouve une église : si la mosquée était construite, elle ne pourrait avoir de minarets, les appels à la prière lancés par les muezzins étant, pour l'église orthodoxe, un outrage (1).

La question suivante a été posée aux ulémas par un certain nombre de Musulmans de Bakou :

Peut-on faire usage d'une eau qui ne circule pas partout à couvert ?

Oui, a répondu la fétwa demandée et qui, ainsi que le désiraient les habitants de Bakou, a été publiée dans les journaux. La source dont il a été question répond aux exigences religieuses ; bien qu'à certains endroits son eau circule à découvert, exposée à être contaminée, on peut en faire usage.

L'Instruction. — Parmi les questions relatives à l'enseignement, celle des cours du soir, faits pour les adultes, a, chez les Musulmans du Caucase, une importance toute particulière. Ces cours avaient été ouverts, à Bakou, sur une demande signée d'un très grand nombre de jeunes Musulmans. Les débuts donnèrent le meilleur espoir ; mais, peu à peu, le nombre des auditeurs a diminué dans des proportions énormes. Et maintenant, la Société Nedjât vient de clore ses leçons du soir.

D'où vient cette décadence aussi rapide qu'imprévue ? Les Musulmans se seraient-ils lassés de faire quelques efforts pour s'instruire ? Cela n'est vrai que pour un petit nombre. La vérité, c'est que l'immense majorité est trop pauvre pour payer la rétribution, si modique soit-elle, que l'on exige des personnes suivant les cours. Témoin de cette triste situation, 'Abdus-Selîm Zâdè Mohammed Hâdî a écrit au *Tarakkî*, pour réveiller le zèle et le dévouement de ses coreligionnaires. Faites quelques sacrifices, leur dit-il, mettez l'instruction à la portée de tous, et ne permettez pas que vos jeunes coreligionnaires de Bakou restent, pendant les trois mois d'été, privés de tout moyen d'augmenter leurs connaissances.

Quel bonheur pour les Musulmans ! On a fini par s'occuper d'eux à

(1) *Tarakkî*, 21. 5. 1909.

la Douma d'Empire, qui, jusqu'alors, les avait traités comme une quantité négligeable. Mais ce changement d'attitude est l'œuvre d'un prêtre chrétien, M. Balacheff, et son intervention s'est produite pour quelque chose de bien modeste : le vote d'un crédit de 600 roubles. M. Balacheff a demandé ce crédit pour rémunérer un aumônier de la section musulmane de l'École normale d'Orenbourg : prêtre et professeur en même temps, le titulaire de cet emploi aurait enseigné, avec la religion musulmane, la langue tartare.

Le *Tarakkî*, vers le milieu de mai, prenant texte de cette intervention aussi louable que rare, demande la création, dans les autres écoles normales, de sections musulmanes, où les élèves étudieraient leur langue, le tartare, qui est une langue *musulmane*. On ne connaît, en Europe, qu'une religion musulmane; la langue, on l'ignore. Et Ahmed Bey Agayeff fait remarquer, à ce propos, l'attitude bizarre de la France, la plus civilisée, cependant, de toutes ces nations, qui, suivant chez elle une politique anticléricale, protège, au dehors, les missions chrétiennes.

Le Ministère a fini par accorder aux délégués des écoles *ruchdiyè* l'autorisation de se réunir à Saint-Pétersbourg. Contrairement aux bruits qui ont connu, le mufti de Crimée n'assistera pas à ce Congrès ; il a refusé les 200 roubles que la Société de Bienfaisance musulmane de Kertch lui offrait pour faire le voyage.

Dans la région de Boukhara on a voulu, l'hiver dernier, ouvrir deux écoles où la méthode orale de Ismaïl Bey Gasprinsky aurait été appliquée. L'administration russe ne l'a pas permis ; mais, à la rentrée prochaine, on compte fonder un certain nombre d'écoles primaires ; dès maintenant on y travaille.

La question des langues, dans les écoles musulmanes, est agitée dans ce moment en Turkestan. Doit-on se borner à l'étude de la langue et de la littérature persanes ? Faut-il faire au turc oriental, qui a une littérature vaste et brillante, sa part dans l'enseignement ?

A Samarkand, les avis, parmi les professeurs, sont partagés. Mais à Tachkent et à Khokand, on réclame énergiquement l'enseignement du turc oriental, parallèlement au persan. Un correspondant de Samarkand, qui fournit au *Terdjumân* tous ces détails, propose la solution suivante : en première et en deuxième année, étudier le persan; en troisième et quatrième année, mener de front l'étude du persan et du turc oriental.

Il serait bon, à propos des programmes scolaires dont la revision, devenue inévitable, est discutée, que les professeurs musulmans du Turkestan tinssent un Congrès pendant les vacances.

Le *Terdjumân* attire l'attention sur les progrès de l'instruction fémi-

nine, à Astrakhan et dans le Caucase ; on sait que, dans cette dernière région, Hâdjî Zeïn ul-'Abidîn Takîyeff et sa femme ont puissamment contribué à ses progrès. Les examens qui viennent d'avoir lieu ont été des plus satisfaisants et, l'année prochaine, de nouvelles classes, probablement aussi de nouvelles écoles, seront ouvertes.

Une Musulmane, Mînâ Khânoum Mohammedzâdè, qui a obtenu, après de brillantes études, le diplôme de l'École russe Alexandrine, vient d'acquérir un nouveau grade universitaire. Elle a été admise à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue turque dans les écoles préparatoires annexées aux gymnases de garçons. Pour cet examen, elle avait présenté un mémoire intitulé : *le Devoir de la femme musulmane, dans l'éducation des garçons.* Ce mémoire, qu'on a beaucoup remarqué, a été envoyé au curateur scolaire du Caucase. Ajoutons qu'aucune Musulmane n'avait été, avant elle, admise à enseigner dans un établissement d'enseignement secondaire de garçons.

Le *Tarakkî* a publié le 4 mai la question suivante, posée par un de ses lecteurs à l'administration de l'École musulmane de filles de Bakou :

« Une personne étrangère à l'École, n'y exerçant aucune fonction d'enseignement ou de service, peut-elle être autorisée à y habiter, même si elle est femme et parente d'une personne attachée à l'École ? »

La tuberculose, qui exerce ses ravages à Guendjè (Elisabethpol), vient d'y emporter plusieurs des Musulmans dévoués qui, il y a trois ans, fondèrent des bibliothèques à l'usage de leur coreligionnaires. Parmi eux figure 'Asker Hâdjî Hasanzâdè, libraire, fondateur de l'École Ziyâ et l'un des plus actifs propagateurs de l'imprimerie et de l'industrie du livre chez les Musulmans du Caucase ; c'était lui qui avait créé la Salle de lecture Islam, et il alimentait, par des dons de livres, de journaux et de revues, les établissements similaires du Caucase. Un autre Musulman de mérite, Huseïn Akhoûndoff, s'était chargé d'administrer la Salle de lecture Islam ; ayant fait un voyage à Constantinople, il en rapporta une quantité de livres turcs, et faisait venir d'Égypte les journaux les plus estimés de ce pays. Mais, malheureusement, cette belle entreprise ne dura guère : la salle fut fermée, et les ressources dont elle disposait, confisquées.

Attristés, mais non découragés par cet insuccès, les Musulmans se remirent résolument à l'œuvre : ce fut alors qu'on fonda la Société dramatique musulmane, société qui avait pour objet de recueillir, avec le produit de ses représentations et des dons volontaires, les sommes nécessaires pour ouvrir de nouvelles salles de lecture, tout en développant chez les Musulmans du Caucase le goût du théâtre et en favorisant les publications d'œuvres dramatiques. Fondée en 1906, la So-

ciété comprenait 40 membres. Malheureusement, son programme ne fut pas rempli. Des dissentiments la divisèrent, des embarras financiers survinrent aussi et, à l'heure actuelle, le *Tarakkî* lui reproche d'avoir perdu de vue son but. Malgré les difficultés qu'elle rencontra, la Société a réussi à amasser un petit avoir de 2.000 roubles ; or rien n'a été prélevé, sur cette somme, en faveur des bibliothèques, dit-on.

Un décret impérial fonde, dans la ville d'Akhti, au Daghestan, une École supérieure comprenant quatre classes.

Mais à Dinis (district de Bugulmè), la police a procédé à la fermeture d'une école musulmane. Cette opération et les mesures brutales qui l'ont accompagnée (le directeur et les professeurs ont été sommés de fournir leurs papiers ; les élèves ont été interrogés comme s'il s'était agi d'un crime), ont vivement froissé la population.

Parlons maintenant de la Sibérie. Un Musulman de Baghtchè-Saraï, Hâdjî 'Abdullâh Efendi Ibrâhîmoff, qui est allé se fixer à Irkoutsk, a fondé, dans cette ville, une bibliothèque à l'usage de la jeunesse. Grâce à la générosité de ses coreligionnaires, il a pu rapidement mener à bien cette entreprise.

La Vie Sociale. — A Tachkent, Musulmans et Chrétiens ont, d'un commun accord, rédigé une requête qui a été présentée au sénateur Paline, chargé d'une mission officielle dans le Turkestan. Dans cette requête, ils réitèrent les réclamations formulées lors du passage d'un autre inspecteur, réclamations auxquelles, jusqu'ici, aucune suite n'a été donnée. Dans l'audience qu'il a donnée aux délégués, le sénateur Paline a déclaré avoir reçu quantité de plaintes contre les cadis et les notables musulmans : les accusations de partialité et de concussion portées contre eux sont si nombreuses, qu'il les considère comme étant, en grande majorité, des êtres corrompus. Ces déclarations, inutile de le dire, ont causé un vif émoi dans la presse musulmane. Le commissaire enquêteur a fait parvenir, aux personnes à même de le renseigner, des questionnaires imprimés qu'elles devront lui retourner après les avoir remplis.

Le 1er juin, le *Terdjumân* consacrait aux orphelinats un intéressant article, dont voici le résumé :

Pour une population de vingt millions de Musulmans, la Russie n'a que deux orphelinats : ceux d'Oufa et de Kazan, qui élèvent, au total, de 40 à 50 enfants. Les autres restent dans la misère, vivant de mendicité ; il est grand temps qu'on s'occupe d'eux.

Nous n'avons pas de détails sur l'orphelinat d'Oufa. Celui de Kazan

fondé en 1845 par Ibrahîm et Ishâk, deux membres de la généreuse famille des Yoûnissef, comprend de 20 à 25 pensionnaires, qui y reçoivent une instruction russe et musulmane à la fois, leur permettant de gagner leur vie plus tard ; ils y arrivent sans trop de peine, les négociants musulmans s'intéressant à eux. En plus des pensionnaires, une dizaine d'externes suivent les leçons. C'est un wakf comprenant quatorze boutiques voisines de la mosquée qui pourvoit aux frais de l'établissement.

Alors que d'autres groupements périclitent, la Société de bienfaisance musulmane fondée à Kertch, il y a trois ans, est en pleine prospérité. Elle a ouvert des écoles primaires dans douze localités de Crimée ; 1.128 enfants y sont instruits.

Un singulier procès vient d'être intenté au Caucase. Voici plus de cinquante ans qu'une généreuse Musulmane, Khourchîd Bânoû Begoum, après avoir fait de nombreux dons aux établissements religieux, de bienfaisance et d'instruction, avait légué des sommes considérables pour capter une source et construire deux réservoirs à Chichè, afin d'alimenter d'eau cette ville, jusqu'alors fort mal pourvue. Khourchîd Bânoû Begoum était apparentée à la dynastie kadjare ; un représentant de cette famille fixé au Caucase, le prince Akbar Mîrza, a aujourd'hui la prétention de se faire attribuer la fortune de sa parente, et, voulant être remboursé des dépenses faites à Chichè, réclame de l'administration russe la suppression du service de l'eau aux habitants, jusqu'à ce que les sommes dépensées lui aient été versées.

L'idée de la coopération fait son chemin parmi les Musulmans de Russie. Dernièrement, le *Tarakkî* publiait la publication intégrale d'un long article paru dans un journal russe, et exposant les avantages et le fonctionnement des sociétés coopératives ouvrières de consommation. Le renchérissement considérable des objets de première nécessité a imposé aux ouvriers la fondation de groupements pareils, qui leur rendront des services de jour en jour plus grands.

Le *Tarakkî* annonce la création, dans une ville du Caucase, Adjara, d'une maison de banque ayant à sa tête un Musulman, Djemâl Bey Adjarsky. Il était, depuis longtemps déjà, question de fonder cet établissement, qui rendra de grands services aux coreligionnaires de Djemâl Bey. Le secrétaire de la banque est un Russe, et les actionnaires ont nommé un Conseil d'administration.

L. B.

Les Musulmans du district de Kars (1).

Les Turkmènes d'Ardagan.

M. Devitzki a visité pendant ses tournées les Turkmènes qui peuplent le nord de l'arrondissement d'Ardagan. Les Turkmènes de cette province sont semi-sédentaires ; d'avril en mai ils sèment le seigle, l'orge, plus rarement le froment, après quoi ils partent pour les steppes d'Oulgar, où ils s'adonnent à l'élevage. Ils accueillent avec empressement le voyageur russe et sont surtout avides d'apprendre de lui des nouvelles ; ils escomptent, en outre, son intervention éventuelle pour obtenir une diminution d'impôts. Ils regrettent la domination turque et, malgré la guerre de 1877-1878 qui a livré le pays à la Russie, continuent à considérer la Turquie comme la puissance la plus redoutable du monde. Ce fait est d'autant plus caractéristique que les Turcs de la province ne se montrent guère favorables aux Turkmènes ; ces derniers étant affiliés à la secte d'Ali-Allahi dont les fidèles divinisent la personne d'Ali, les musulmans orthodoxes les traitent en véritables païens. D'ailleurs, les Turkmènes évitent tout entretien sur leur religion et sur les rites et mœurs qui leur sont particuliers. A toutes les questions de M. Devitzki concernant le fait que leurs voisins Turcs les traitent en non-musulmans, les Turkmènes répondaient évasivement. A les en croire, loin de rechercher leur amitié, ils s'efforcent de se tenir à l'écart des Turcs, ces derniers étant des gens sans foi ni morale, qui pratiquent l'usure et vendent leurs propres filles à des prix exorbitants ; chez les Turkmènes, le prix d'une jeune fille ne saurait dépasser 50 roubles.

Veut-on connaître l'opinion des Turcs ? Le molla turc de Khanaya a dépeint les Turkmènes sous des couleurs peu attrayantes, en les accusant surtout d'un extrême relâchement de mœurs.

Les Turkmènes de l'Ardagan sont tous originaires de Sivas en Anatolie, d'où ils émigrèrent dans la première moitié du dix-neuvième siècle. Ils continuent d'ailleurs à maintenir des relations avec leurs congénères demeurés dans l'ancienne patrie. Ainsi chaque année ils reçoivent la visite d'un cheikh descendant du Prophète, lequel recueille parmi les Turkmènes de Kars des collectes destinées aux Maîtres du culte, et

(1) Le dernier volume du *Recueil des Matériaux* concernant les localités et les peuples du Caucase contient une longue relation de voyage à travers le district de Kars, due à la plume de M. Devitzki, inspecteur des Ecoles ; nous y trouvons d'intéressants renseignements sur l'état actuel des populations musulmanes de ce vaste district que la Russie a enlevé à la Turquie après la guerre de 1877-1878.

leur enseigne la Loi et les rites spéciaux à la secte. C'est sur la recommandation de ces cheikhs que les Turkmènes fréquentent les mosquées sunnites et font semblant de professer l'Islam orthodoxe. Les Turcs ne s'y laissent cependant pas prendre.

L'auteur signale, à ce propos, le fait suivant : dans l'école interne qu'il a fondée récemment à Khanaya, les élèves de race turque, Kurdes et Karapapakhes, refusèrent de cohabiter avec leurs camarades Turkmènes ; il fallut isoler ces derniers dans un dortoir à part.

Les Karapapakhes.

Près d'Ardagan se trouve le lac de Tchaldyr, situé à une altitude de 6.522 pieds, long de 22 kilomètres environ, large de 11 ; ses rives sont habitées par les Karapapakhes, qui s'adonnent à l'agriculture, mais plus encore à l'élevage du bétail, les conditions du sol étant rarement favorables à l'agriculture. Les Karapapakhes font une grande exportation de bétail, et l'auteur signale l'un d'entre eux, nommé Houssein-Aga, originaire du village d'Ourta, qui achète en détail le bétail à ses compatriotes, pour le revendre en gros à Batoum, à Tiflis et jusqu'à Bakou. Instruit par ses relations avec des éléments civilisés, il a pris l'initiative de solliciter l'ouverture d'une station télégraphique à Ourta. Combien de marchands russes, se demande l'auteur, en feraient autant ?

Les Karapapakhes sèment surtout de l'orge, plus rarement du froment, qui ne réussit pas toujours à cause des gelées prolongées. Le jardinage et l'élevage de la volaille sont très peu développés dans la région.

La vie de famille chez les Karapapakhes ressemble à celle des musulmans des pays arriérés, en général.

Les maisons sont construites en pierres non taillées, et constituent un labyrinthe de galeries. L'écurie fait partie intégrante de la maison.

Les maisons se touchent si bien qu'un village de 10 à 15 maisons forme un seul bloc arrondi autour d'une vaste place.

Les Karapapakhes regrettent ouvertement la domination turque ; ils se plaignent de l'abolition du système des impôts en nature. A les en croire, ils n'attendraient que la permission du Gouvernement pour émigrer en masse en Turquie, malgré les mauvais souvenirs qu'ils ont conservé du service militaire turc, au temps où l'on expédiait la jeunesse dans les déserts de l'Arabie.

Les Karapapakhes semblent être venus assez tard dans le pays : partout dans la région, M. Devitzki rencontra les traces d'établissements

arméniens et géorgiens. Les mosquées de Djala et d'Ourta sont elles-mêmes d'anciennes églises.

La région d'Olty.

M. Devitzki a trouvé la région d'Olty en plein état d'abandon ; partout des ruines d'anciens villages arméniens. Le bassin d'Oltytchac, qui a été, avant l'occupation russe, un vaste jardin, s'est transformé en désert depuis le départ des Musulmans, lesquels refusèrent de subir le joug russe et émigrèrent en Turquie.

Kurdes et Turcs de l'Araxie.

Les gorges du bassin de l'Araxe contiennent une population presque exclusivement musulmane, composée de Turcs, de Kurdes et de Turkmènes ; rarement on y rencontre des Grecs et des Arméniens.

Les Kurdes sont les aborigènes de cette région ; quant aux Turcs, ils sont tous originaires du canton de Soukmalinsk (Gouvernement d'Érivan), d'où ils émigrèrent il y a quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans pour fuir les persécutions des Chiites de la Caucasie.

D'ailleurs les Kurdes de l'Araxie accueillirent assez mal les Turcs et les Turkmènes : ils leur enlevèrent systématiquement tout ce qui présentait une valeur quelconque : chevaux, bétail et jeunes filles. Toutes les plaintes adressées aux autorités turques demeurèrent sans résultat ; s'il arrivait qu'on mît en prison un pillard kurde, ses parents et amis ne manquaient pas de se rendre à la maison de celui qui avait osé porter plainte : ils brûlaient sa maison et enlevaient son bétail ; ils menaçaient de tuer tous les siens au point que la victime se voyait forcée d'intercéder elle-même auprès des autorités en faveur du brigand.

Cet état de choses cessa avec l'annexion de la région de Kars par la Russie. Les châtiments du Gouvernement eurent pour conséquence l'émigration d'un grand nombre de Kurdes en Turquie ; les autres finirent par se résigner ; les Turcs purent ainsi respirer librement.

Néanmoins, ces derniers ne peuvent pas s'accoutumer à la pensée qu'ils sont les sujets d'un Gouvernement non musulman. En outre, ils demeurent réfractaires à l'idée d'un paiement d'impôts en espèces. Ils craignent surtout la promulgation d'une loi qui les obligerait à faire le service militaire.

Les Arméniens et les Grecs, désireux de se substituer aux Turcs, répandent parmi ces derniers les bruits les plus alarmants afin de les pousser à s'en aller en Turquie. On a ainsi réussi à persuader à ces gens simples qu'en cas de guerre les recrues musulmanes seraient mises au

premier rang, afin de forcer les soldats turcs à s'abstenir de tirer sur leurs compatriotes.

Le voyageur russe ayant exprimé son étonnement devant les Turcs de ce qu'ils craignent tant le service militaire russe, alors que tous ils servaient sous la domination turque, reçut la réponse suivante : dans l'armée turque ils servaient un sultan contre les chrétiens, tandis qu'en Russie ils serviraient un roi chrétien et souvent contre leurs coreligionnaires. Les Turcs de la région ne dissimulent guère que dans le cas où on instituerait le service militaire obligatoire, ils s'en iraient tous en Turquie. M. Devitzki se console à la pensée qu'après tout tous ne s'en iraient pas, et, qu'en outre, on pourrait distribuer les terrains abandonnés par les Musulmans à des paysans russes et créer ainsi une colonie russe sur cette extrémité de l'empire.

La conclusion générale qui se dégage de l'ensemble de ces observations est la suivante : depuis 1837 et jusqu'à aujourd'hui la population indigène ne s'est pas encore accommodée de la domination russe. L'auteur constate que les Kurdes, les Turcs et les Turkmènes, qui, pour le reste, se haïssent les uns les autres, sont tous d'accord pour s'écarter de tout ce qui est russe. Et pourtant cette animosité entre les divers groupes musulmans est très vive : les Turcs regardent les Kurdes comme des brigands, et traitent les Turkmènes en hérétiques, plus païens que les chrétiens eux-mêmes ; les Turkmènes, qui sont persécutés par les uns et les autres, les évitent de toute leur force. Quant aux Kurdes, ils traitent les Turcs et les Turkmènes en race inférieure, et se sentent surtout humiliés de ce que l'administration les empêche de les piller et maltraiter. Ils sont jaloux des exploits de leurs congénères dans le Kurdistan russe.

L'animosité entre Turcs et Kurdes se retrouve jusque chez les Musulmans émancipés ; rien de plus suggestif à cet égard que le cas de l'école de Djalouchline, dont le maître de religion et de langue turque est un Turc et dont l'inspecteur honoraire est le Kurde Ayoub Chamchadmoff.

Mais, d'une façon générale, les Musulmans de toute origine ne semblent pas vouloir apprécier les bienfaits que leur promettent l'école et l'instruction russes. Ils continuent à avoir les yeux tournés du côté de la Turquie.

MOLLA AMINOFF.

EMPIRE OTTOMAN

Avec une logique implacable les conséquences de la révolution turque continuent de se développer sous nos yeux : à Constantinople, l'une des principales préoccupations du régime nouveau est de prévenir un retour offensif de ses adversaires en procédant à une « épuration » méthodique de la capitale et d'abord au châtiment des auteurs de la tentative du 13 avril dernier. Seuls les assassins de Sâdik Pacha n'ont pu être encore découverts. Les éditeurs des journaux *Volkan*, *Serbesti* et *Ikdâm*, ainsi que le rédacteur en chef de ce dernier organe, 'Alî Kemâl Bey, ont été invités à comparaître devant la Cour martiale dans un délai de dix jours, sous peine de déchéance de leurs droits civiques et de confiscation de leurs biens. On sait que tous se sont réfugiés à l'étranger. Ahmed Djevdet, directeur-propriétaire de l'*Ikdâm*, est à Vienne ; 'Alî Kemâl Bey, à Paris.

Un imprimeur qui avait poussé les troupes de Taksîm à la révolte a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. La Cour martiale a infligé trois ans de détention à un major et à un adjudant-major qui, au 13 avril, avaient adressé des félicitations aux troupes révoltées ; ces officiers ont été, de plus, exclus de l'armée. L'état de siège a été proclamé dans les régions de la côte asiatique de la mer Noire où des mutins de la garnison de Constantinople s'étaient réfugiés.

Le 27 mai, treize nouvelles exécutions ont eu lieu. Parmi les condamnés le grand-eunuque Djevher Agha, le colonel Nabil, commandant des gardes du corps, et Tayyâr Bey, qui, pour avoir été l'espion de 'Abdul-Hamîd auprès du Comité de Salonique, à la fin de l'année dernière était devenu, le secrétaire du Sultan, conseiller d'État. Plusieurs des familiers de 'Abdul-Hamîd ont été déportés, soit à l'île des Princes, soit dans d'autres endroits. Deux autres, Albanais tous les deux, le grand-veneur et le général de brigade Tâhir Pacha, ont été condamnés un peu plus tard, à six ans de forteresse et à la dégradation. Dans les premiers jours de juin, estimant que le plus important était fait, le Ministère renvoyait en Macédoine une partie considérable des troupes qui en étaient venues, de l'artillerie notamment.

A quand le tour d''Abdul-Hamîd, que le Gouvernement a refusé d'envoyer devant la Haute Cour, mais dont le Congrès révolutionnaire de 1907 avait décidé la suppression ?

Armée. — La question de l'incorporation des non-Musulmans a soulevé quelques difficultés. Le parti jeune-turc désire verser les nouveaux contingents dans les corps de troupes actuels, alors que les Grecs ont demandé à servir dans des régiments spéciaux ne comprenant que des hommes de leur nationalité ; on aurait vu revivre de la sorte les régiments à *fez noir* organisés après la destruction des Janissaires, mais dont l'existence fut si courte. Une commission spéciale recherche la suite à donner à cette réclamation des Grecs.

Moukhtâr Pacha. — Le chef de la mission extraordinaire qui est venue notifier à Paris l'avènement de Mohammed V, est l'un des chefs les plus populaires et les plus distingués de l'armée ottomane. Moukhtâr Pacha est âgé de soixante-douze ans; sa carrière a été des mieux remplies. Blessé à la défense du défilé d'Ostrog, en 1860, il devenait, l'année suivante, alors qu'il n'avait pas plus de vingt-quatre ans, professeur de tactique à l'École supérieure de Guerre ; à vingt-cinq ans, il était chef de l'état-major d'une expédition envoyée en Syrie pour y réprimer des troubles. Précepteur du fils aîné d''Abdul-'Azîz, Yoûsouf 'Izz ed-Dîn Efendi, il l'accompagna à Paris lors de l'Exposition de 1867. Promu général en 1870, il réprima une insurrection au Yémen, puis commanda divers corps d'armée. La guerre turco-russe, où il reçut le tître de Ghâzî, « Victorieux », consacra définitivement sa réputation ; il commandait alors en Asie Mineure, où il remporta de brillants succès; ce ne fut qu'écrasé sous le nombre qu'il succomba à Aladja-Dagh. Nommé, en 1887, haut commissionnaire ottoman en Égypte, Moukhtâr Pacha conserva ces fonctions pendant plus de vingt ans et avait, au Caire, un ascendant considérable, à la fois personnel et islamique, puisqu'il représentait le Khalife et ralliait ainsi toutes les oppositions d'idées contre la domination britannique.

Une histoire de Turquie. — Le Gouvernement a donné mission à 'Abdur-Rahmân Efendi, ancien ministre de l'Instruction publique, d'écrire une histoire de Turquie. Car ce pays, qui possède une littérature historique aussi vaste qu'importante, littérature qui a permis à de Hammer d'écrire son grand ouvrage, ne possède pas encore un

travail d'ensemble sur l'Empire Ottoman de son origine jusqu'à nos jours. 'Abdur-Rahmân Efendi aura à sa disposition toutes les archives officielles; le Gouvernement lui laisse, pour ses appréciations, toute indépendance. Historien de profession, l'ancien ministre de l'Instruction publique a dirigé, autrefois, le Lycée de Galata-Seraï, qui a eu un rôle unique pendant les vingt dernières années et que les Jeunes-Turcs appellent *la Sainte Ecole*.

Si l'historiographe officiel du nouveau régime est en effet autorisé à se servir des histoires de chaque règne, écrites par ses devanciers et clouées, dit-on, les unes sur les autres dans un grand coffre déposé au vieux sérail, il disposera d'une mine infiniment précieuse, et la reproduction des documents vénérables mis à sa disposition lui vaudrait le suffrage de toutes les Académies.

Les femmes ottomanes. — Plusieurs dames ottomanes, Musulmanes et Chrétiennes, lit-on dans le *Tarakkî* de Bakou, sont allées à l'hôpital de Gumuche Souyun porter des cadeaux aux soldats blessés en combattant pour la liberté, au mois d'avril. Dans le nombre se trouvaient les filles de Midhat Pacha, de Râsim Pacha, ancien gouverneur de la Tripolitaine, et la veuve du général Osmân Pacha : celle-ci, dans un discours très éloquent, a montré quel devrait être le rôle de la femme ottomane sous le régime de liberté : sans renoncer à sa mission domestique et familiale, qui est, pour elle, un devoir sacré, elle ne négligera aucune occasion de s'instruire et de s'élever moralement et intellectuellement.

'Abdul-Hamîd, on s'en souvient, n'avait emmené avec lui à Salonique qu'un très petit nombre de ses favorites et des servantes du harem. Toutes les autres avaient été envoyées, avec les effets qui leur appartenaient, au palais de Top-Kapou, et le nouveau Gouvernement avait télégraphié dans toutes les localités d'Anatolie où sont établis les Circassiens, que ceux-ci vinssent à Constantinople reprendre leurs parentes. Quantité de paysans circassiens sont venus, de la sorte, à Constantinople ; on les conduisit à Top-Kapou, où ils furent mis en présence de leurs filles et de leurs sœurs. « C'était, dit le *Stamboul*, une scène touchante d'effusion, de larmes et de cris d'enthousiasme. Les unes ont reconnu leur père, leur frère, leur oncle ou leur cousin ; on s'embrassait, on pleurait, on criait de joie d'avoir retrouvé le cher parent de qui on était séparé depuis tant d'années. Elles demandaient des nouvelles de leurs mères, de leurs sœurs, de leurs frères et de leurs amies.

« Il y en avait beaucoup qui ne connaissaient pas leurs parents, s'en étant séparées très jeunes ; ce n'est que sur l'indication des noms et des vilayets que la reconnaissance se faisait. Et l'effusion recommençait...

« Cette scène d'épanchement a duré près de deux heures. Après quoi, ces dames ont préparé leurs valises et tous leurs effets pour suivre leurs parents. Un grand nombre de voitures les attendaient dans le parc, et chacune, en compagnie de ses parents, a quitté la demeure somptueuse mais de réclusion perpétuelle... »

Cette note du *Stamboul* est une amusante plaisanterie. En réalité, il fallait voir la fureur des dits Circassiens, placiers en femmes, s'il en fut, et obligés de réentretenir leur ex-personnel, au lieu d'en être entretenus. La question des Circassiennes est une exploitation « nationale » très profitable aux Tcherkesses, et il fut amèrement reproché à ces « saisies-warrants » de la Révolution de n'avoir su ni se replacer ailleurs, ni même décrocher une pension pour leurs vieux parents.

En province. — En Albanie, la situation reste inquiétante. On cherche à faire la lumière sur les agissements de ʿAbdul-Hamîd ; mais la Chambre a demandé un supplément d'enquête avant d'autoriser les poursuites demandées contre Ismâʿîl ʿKemâl, ancien président de l'Union Libérale, que l'on représentait comme le principal agent de la révolte albanaise. Les troupes procèdent au désarmement de la population, rencontrant parfois d'énergiques résistances : c'est ainsi qu'à Malissia il a fallu employer l'artillerie contre plusieurs positions fortifiées.

Dans le vilayet d'Adana, une répression sévère s'exerce. La Cour martiale siège en permanence, et c'est par centaines que l'on compte les arrestations; Musulmans et non-Musulmans sont traités avec la même rigueur. Le 10 juin, sur des ordres venus de Constantinople, les condamnations à mort prononcées contre neuf Musulmans et six Arméniens ont été exécutées. Cette mesure aurait, d'après certains bruits, provoqué de nouveaux troubles dans la région.

On signale, dans le Nedjd, une agitation fomentée par Cheikh Sâdik; des mesures ont été prises pour la réprimer.

L'Immigration juive en Turquie.

Les journaux turcs reproduisent les déclarations que les chefs de la Jeune-Turquie et notamment Ahmed Riza et Nissim Bey viennent de faire devant le grand rabbin de Turquie et les représentants de la

presse israélite au sujet de leur attitude vis-à-vis des immigrants juifs de Russie, de Galicie et de Roumanie en Asie Mineure. Il est à ce titre intéressant d'entretenir nos lecteurs de l'étude que M. Davis Trietsch vient de consacrer au problème de la colonisation juive.

M. Davis Trietsch constate d'abord les avantages que le nouveau régime assure à l'immigration juive. Dès maintenant le développement des voies de communication tend à détourner lesmasses émigrantes de l'Occident vers l'Orient : une famille de cinq personnes aurait à dépenser en frais de transport 12.000 francs pour se rendre en Amérique; de Constanza à l'un des ports du Levant le voyage ne lui coûterait que. 100 francs; si elle part d'Odessa, les frais ne s'élèver ont qu'à 250 francs C'est donc une économie de 1.000 francs qu'elle réalise, suffisante pour lui permettre de supporter les dépenses de premier établissement dans sa nouvelle résidence.

Le Gouvernement turc a de tous les temps été favorable à l'immigration juive. Même sous l'ancien régime, on a vu les autorités accueillir les fugitifs juifs échappés aux pogromes, alors que l'Occident chrétien se montrait plutôt réfractaire à une affluence de masses juives. Si cette immigration n'a pas abouti à des résultats vraiment importants, la faute en est plus aux Juifs eux-mêmes qu'au Gouvernement turc, lequel allait jusqu'à accorder aux immigrants des secours matériels. Pourtant la Turquie est demeurée le pays classique de refuge pour les Juifs. Sur les 500.000 Juifs qui résident dans l'Empire, à peine 200.000 sont autochtones; 200.000 sont d'origine espagnole; 100.000 environ s'y établirent au dix-neuvième siècle seulement et sont originaires de Russie, de Pologne et de Roumanie. Le Gouvernement turc n'a jamais cherché à enrayer par une mesure restrictive le courant d'immigration juive; c'est ainsi que l'on constate, entre 1882 et 1892, l'arrivée de milliers d'immigrants juifs qui s'établirent en Palestine. Il est vrai que de cette époque date l'interdiction aux Juifs d'origine russe et roumaine de s'établir en masse en Palestine. Mais M. Trietsch affirme que cette mesure n'a nullement été prise contre les Juifs comme tels, mais plutôt contre ceux d'entre eux qui s'obstinaient à demeurer sujets russes. Le Gouvernement de Constantinople, ému à juste titre par la présence en Palestine d'un grand nombre de sujets russes, commençait à craindre une intervention de la Russie dans ses affaires intérieures. Cette manière de voir est corroborée par le fait que la fondation des colonies juives n'a pas été entravée. Enfin l'interdiction a été abolie, sinon en droit, du moins en fait, lors des derniers pogromes en Russie.

En 1899-1900 survint un exode en masse des Juifs de Roumanie : le Gouvernement turc accueillit 1.200 fugitifs et leur accorda des terrains en Anatolie et même des secours pécuniaires. Malgré les difficultés que

cette colonisation rencontra dès ses débuts, trois colonies agricoles subsistent depuis en Anatolie et s'y développent d'une façon normale.

Parmi les épisodes qui signalèrent cet exode de Roumanie, l'auteur rapporte le fait caractéristique suivant : Un groupe de 170 émigrants juifs échoua sans ressources dans la rade de Constantinople. Les Juifs de la capitale ne se hâtant pas de les secourir, deux commerçants turcs musulmans leur vinrent en aide et leur distribuèrent aussitôt pour 1.000 francs de vivres.

Un autre fait que l'on ne doit point oublier, si l'on veut se faire une idée exacte des rapports entre Turcs et Juifs, est le suivant : lors des massacres des Arméniens, tandis que Constantinople était livré au pillage, aucun Juif n'a souffert des excès de la populace; aucune méprise n'a atteint les Juifs qui se trouvaient dans le voisinage immédiat des victimes.

Imagine-t-on, demande M. Trietsch, une capitale chrétienne mise à feu et à sang et où les Juifs jouiraient d'une telle immunité ?

A Salonique les Turcs se rendent compte de l'importance politique de la majorité juive (80.000 Juifs contre 70.000 Turcs, Grecs et Slaves), fort utile pour neutraliser les influences hétérogènes qui se font jour dans tout le reste de la Macédoine. Au reste, dans tout l'empire, le judaïsme est surtout concentré dans les villes ; de là l'ampleur du rôle social qui peut lui appartenir du jour où l'usage de la langue turque se répandrait davantage parmi ses adeptes; dès maintenant il y a quatre députés juifs à la Chambre; leur nombre ne tardera pas sans doute à être doublé.

Il est évident que les nouveaux émigrants s'établiront de préférence dans les villes. Néanmoins on peut prédire à la colonisation agricole juive un essor considérable; sous l'ancien régime on a vu se fonder en Palestine plus de 30 colonies avec une population de 7.500 âmes ; en outre, 3 colonies avec plus de 1.000 âmes s'établirent en Asie Mineure. Un tel mouvement est destiné à se développer, étant donné les conditions fiscales plus favorables que lui offre le nouveau régime.

Cependant la colonisation agricole est très coûteuse. L'établissement d'une famille dans une colonie palestinienne coûte environ 15 à 20.000 francs. Un ouvrier agriculteur lui-même a besoin de 5.000 francs pour s'établir dans une colonie. Or, la plupart des émigrants manquent de moyens. En outre ils sont habitués plutôt au travail industriel. Ainsi on a vu aux États-Unis 1.500.000 immigrants juifs qui presque tous s'adonnent aux métiers de la grande industrie. D'autre part les frais d'installation d'un ouvrier d'usine sont minimes, puisqu'il suffit que des capitalistes ouvrent des fabriques pour que les immigrants commencent à gagner leur vie dès les premiers jours de leur arrivée. En

Orient même, notamment en Égypte, quantité d'immigrants juifs venant de l'Europe Orientale sont employés aux industries du tabac, du papier, du carton, de la confection, etc.

Une des conséquences du nouveau régime sera précisément l'émancipation de la Turquie de la tutelle économique étrangère. Ce vaste pays s'ouvrira désormais devant l'industrie, qui nécessitera des capitaux, des techniciens et des ouvriers habiles et intelligents.

M. Davis Trietsch conclut que dans ces conditions le mouvement de l'immigration juive ne pourra sans doute que s'accentuer.

N. S.

ALLEMAGNE ET ISLAM

Nous avons à plusieurs reprises signalé le rapide développement en Allemagne d'idées substantielles et pratiquement scientifiques sur les pays musulmans : peut-être n'est-il pas excessif de dire que l'Allemagne a déjà retiré de sérieux bénéfices de cette utile vulgarisation notamment en Turquie. Nos lecteurs se feront une idée de l'activité des publicistes allemands en jetant les yeux sur les notes et extraits suivants empruntés au hasard à dix journaux, pour la seule période du 20 au 25 juin : ils en apprécieront le caractère et le ton de positive information.

La *Leipziger Abendzeitung* publie des *Hamidiana* : 'Abdul-Hamîd fut un admirable homme d'affaires. Ses maisons et magasins de Constantinople lui rapportaient 12.558 livres par an. Ses bois du Vilayet de Salonique, 14.800 livres. Ses terres de culture d'Anatolie, 18.100 livres. Ses maisons de Reinsalem, 5.000 livres. Ses champs et bois du Vilayet d'Aleppo, 21.800 livres. Ses terrains des bords du Tigre, 40.000 livres. Bassorah lui rapportait 10.000 livres. Bagdad, 25.000 livres.

Malgré l'importance de ces revenus, tout ce qu' 'Abdul-Hamîd faisait faire à Yildiz Kiosk était aux frais de la préfecture de Constantinople. Actuellement 'Abdul-Hamîd reçoit du Gouvernement 1.000 livres par mois.

Les maîtres du jour confisquent tout ce qu'ils peuvent après avoir condamné, banni ou exécuté les favoris d''Abdul-Hamîd : *Raghib* possédait surtout des maisons ; *Tachszin*, de l'argent placé sur quelques petites maisons et une confiserie ; *Achmed Ratib* collectionnait des bijoux, des pièces de monnaie et des objets d'art ; les services de table et candélabres qui lui ont été confisqués, ont été vendus 2 millions de francs à un bijoutier : ses bijoux ont une valeur de 12 à 15 millions. Le commandant *Seadeddin* ne laisse que des femmes esclaves. Tout son argent passait en achat d'esclaves. Il en avait 120 et le Gouvernement est maintenant obligé de subvenir à leurs besoins.

La *Deutsche Zeitung* s'occupe du sultan Bakschisch et assure que la police turque est devenue honnête. Non seulement cette police contribue à faire retrouver les objets perdus mais elle protège les commerçants. C'est ainsi que l'importateur de chaussures, Mustafa Assim Efendi, étant venu à la Chancellerie du Parlement pour régler ses affaires, le secrétaire du Parlement Mahmud Efendi lui demanda 10 livres turques de bakschisch. Mustafa Assim les promit, mais avant de les apporter il passa à la police, où on écrivit sur ses billets de banque : Bon pour sept (coups de bâton). Mahmud Efendi avait à peine touché les billets que les agents de police, s'emparant de sa personne, lui administrèrent les coups de bâton indiqués au verso.

Dans le *Berliner Morgenpost*, ce sont d'assez sombres pronostics sur l'avenir de la Turquie. Depuis que les Turcs ont rétabli l'ordre à Constantinople et à Salonique, tout ce qui allait encore à peu près va de travers. Ceux qui ont mis Mohamed V sur le trône, sont beaucoup plus admirés à l'étranger que dans leur pays. Ils ne gouvernent même pas la Turquie européenne ; l'Albanie ne veut rien savoir du nouveau sultan. Dans la Turquie d'Europe, il y a guerre civile en Arménie, révolte en Mésopotamie, mouvement d'indépendance de plus en plus sérieux en Syrie, indépendance complète de l'Arabie intérieure, du Yémen, de l'Arabie heureuse, manque d'autorité dans le Hedjaz, entreprise anti-turque en Égypte.

Le mouvement le plus important est, sans aucun doute, celui du *Dschemijeti Mohammidijeh*. Cette Ligue avait voulu renverser, en avril, le comité Jeune-Turc. Elle a échoué, mais elle est active dans toute la

Turquie asiatique. Son chef actuel est *Izzet Pacha*. Il cherche à éloigner tous les véritables musulmans de l'empire Jeune-Turc. Il est protégé par les Anglais. Si la nation arabe et les Turcs arabisés, tels que les Kurdes, se détachaient de l'empire ottoman, la dignité de Kalife devrait être attribuée au plus puissant souverain musulman, ce serait le *Khédive d'Egypte* qui deviendrait Kalife.

L'Angleterre serait alors la première puissance musulmane.

Note analogue dans la *Berliner Zeitung am Mittag* : L'hydre de la réaction sera-t-elle anéantie ? Les prisons ne cessent de s'emplir ; on ne sait plus où mettre les prisonniers. Dans les provinces règne la tyrannie. L'ancien gouverneur de Pera, Hamdy Bey, est appelé à rendre compte de sa fortune. En cinq ans il s'est acquis 60.000 livres. La pension de l'ex-grand-vizir Kiamil a été abaissée de 25 à 5.000 piastres. La société du gaz de Smyrne y a mis opposition.

La *Vossische Zeitung* se préoccupe de la lutte entre les hommes de l'École hamidienne et les Jeunes-Turcs imbus d'idées européennes, lutte qui met en question tout le développement politique de la Turquie. Les conservateurs cherchent à éloigner le plus possible du gouvernement les Jeunes-Turcs. Les Députés conservateurs ont réussi, par l'abstention des votes, à obtenir que les Jeunes-Turcs ne fussent pas nommés aux sous-secrétariats. Lorsque le Cabinet tombera, ce qui peut arriver bientôt, les Jeunes-Turcs ne se contenteront plus de postes modestes ; ils voudront faire partie du Cabinet et ne pardonneront pas alors aux conservateurs d'avoir voulu les éloigner de l'administration.

Le *Prager Tageblatt* déclare que personne ne saurait dire qui gouverne actuellement l'Empire. Aux points de vue politique et économique, la Constitution est, pour un grand nombre, la libération du despotisme. Mais c'est cette Constitution même qui affaiblira les efforts des Jeunes-Turcs vers la centralisation. Les Arméniens et les Grecs sont supérieurs aux Turcs musulmans. Tout le commerce est entre les mains des Arméniens. Économiquement, les Ottomans chrétiens tireront plus d'avantages de la Constitution que les Musulmans. Le problème de la Nouvelle Turquie est celui-ci : la Turquie est-elle, dans ses éléments musulmans, susceptible d'une régénération. Y a-t-il une voie conduisant de la Mecque au Parlement ? L'Orient est avant tout religieux ; une révolution militaire ne peut pas amener une réforme religieuse. L'Islam est ennemi de la civilisation.

Le *Dresdener Anzeiger* publie une très intéressante lettre sur les mas-

sacres d'Arménie, de M. Prygol Norman, ingénieur norvégien, qui a fait ses études en Allemagne et a été envoyé par la maison Holzmann et Cie pour prendre part à la construction du chemin de fer de Bagdad :

Mersina, 28 avril 1909.

C'est à *Bagtche*, petite ville turco-arménienne, située à 130 kilomètres d'Adana, que se trouve le bureau de construction pour la partie de la voie située au sud du Taurus. Le 15 avril, 400 Musulmans cernent la ville; ils entrent le 16 et massacrent tous les Arméniens qu'ils peuvent trouver et menacent la maison des ingénieurs allemands qui sont protégés par le Kaïmakam. Mais celui-ci n'a que peu de forces à sa disposition. Le massacre, les incendies redoublent. C'est le Mufti qui est à la tête des Musulmans. Il avait été déposé depuis assez longtemps par le Vali d'Adana à cause de pillages mais avait dû conserver son influence. 40 soldats envoyés par le vali pour protéger les Allemands sont plutôt un sujet d'inquiétude; ils déclarent vouloir rétablir l'ordre à Hassan-Beghi, village arménien de 700 maisons arméniennes et 40 turques; ils partent avec les Musulmans, mais sont repoussés par les habitants d'Hassan-Beghi. Des Arméniens s'étaient réfugiés dans la maison des ingénieurs allemands, entre autres le grand-prêtre arménien et ses deux filles. Les Musulmans l'apprennent, exigent qu'il soit livré. Devant les menaces de massacre, on est obligé de livrer le vieillard; il est aussitôt massacré par les soldats mêmes qui ont promis de le conduire à la mosquée. Se voyant menacé d'une attaque des Arméniens d'Hassan-Beghi, le Kaïmakam amène son harem chez les Allemands qui se trouvent ainsi dans une situation plus critique encore, entre Arméniens et Musulmans. On leur envoie enfin des secours d'Adana, et la position étant devenue intolérable au milieu des cadavres, sans provisions, leur petite colonne se met en marche au travers des défilés des plus dangereux. Partout des cadavres, des ruines. La petite ville d'Osmanyé est détruite. Le Bimbaschi (chef de bataillon-major) se vante d'avoir fait disparaître tous les Arméniens de Bagtche et d'Osmanyé. A Hamidyé, presque tous les Arméniens ont été tués. Des femmes et des enfants se sont réfugiés dans une fabrique française de cotonnades. A Mifis, petite ville située à 4 heures de chemin d'Adana, l'attitude énergique du Bimbaschi a préservé en grande partie les Arméniens. Il a déclaré qu'il ferait incendier toute la ville sans faire de différence entre Turcs et Arméniens si le calme était troublé. Entre Mifis et Adana, partout des cadavres.

Die Zeit signale le projet de loi autrichien tendant à reconnaître le droit de communauté religieuse aux Musulmans du rite hanéfite.

Le *Budapester Tagblatt* étudie les rapports de la Turquie et de la Grèce et la politique albanaise du nouveau régime.

La *Neue Preussische* (*Kreuz*) *Zeitung*, sous le titre : « Un incident regrettable », conte le conflit survenu entre le généralissime de l'armée turque Chevket Pacha et le patriarche de Constantinople Joachim III.

La plupart de ces articles ont trait à la Turquie d'Europe ou d'Asie; ajoutons que l'Allemagne étend son enquête à tout le reste de l'Islam et qu'elle se prépare notamment à approfondir sa connaissance du Maroc : dans son livre *Der Islamische Orient* (Bd II; Die Arabische Frage, pp. 104 seq.), M. Hartmann esquissait tout un plan, dont la réalisation ne saurait plus avoir le même but après l'entente avec la France ; il écrivait en effet : « Lorsque l'Allemagne voudra entrer en lice de façon vraiment active pour la prépondérance qu'elle vise au Maroc, elle ne pourra mieux faire que d'entreprendre ce qu'ont fait les Français. » M. Hartmann proposait en conséquence la création d'un institut scientifique, qui eût été à la fois un centre d'études et un foyer d'action politique. Depuis, l'Allemagne a abandonné ses visées combatives ; il n'en est pas moins significatif qu'une bibliothèque de mille volumes doive être prochainement installée à Tanger, dans les locaux de la Deutschen Orient-Bank.

ASIE

Perse.

Le Rétablissement de la Constitution. — La promesse d'une Constitution « restreinte », *mahdoûd*, a été mal accueillie par le clergé persan. Mohammed Velî Tounèkaboûnî s'est fait l'interprète de ses confrères en adressant au Chah un télégramme de protestation. Ce document, très étendu, et dont le texte original a paru dans le *Tarakki* de Bakou,

le 1er/14 mai, rappelle au Chah que l'ancienne Constitution, conforme à l'Islam, de l'avis de tous les docteurs, devra être mise en vigueur.

Et les protestations « contre la nouvelle Constitution » affluent de toutes parts. Le *Habl oul-Matîn* de Calcutta (1) en a reçu plusieurs : c'est d'abord la population d'Enzéli, qui ne veut pas de cette nouvelle Constitution ; les habitants de Tauris, de tout l'Azerbaïdjan et d'Ispahan, pensent de même, et le Club provincial du Khorassan émet un avis semblable. De Chiraz, un télégramme a été envoyé à Téhéran ; la population du Fars y témoigne du mécontentement général provoqué, dans la province et aussi dans tout le sud de la Perse, par les concessions trop peu libérales du gouvernement. Tout le Guilan réclame l'ancienne Constitution et, pour la faire rétablir, aura recours à la force, s'il le faut.

Samsam os-Saltanè et Serdâr-é As'ad Bakhtyârî ont fait parvenir à la Légation d'Autriche, qui est priée de le communiquer aux puissances étrangères, un manifeste relatif à la situation présente. En voici le résumé : Seule, la Constitution, accordée par un souverain pieux et regretté, Mozaffer ed-Dîn Châh, peut assurer la paix et le bonheur de la Perse ; il faut, de toute nécessité, que le Gouvernement revienne sur ce qu'il a fait, fasse procéder à de nouvelles élections et réunisse à bref délai la Chambre. Mais surtout, pas d'intervention étrangère ! Aucun soldat étranger ne doit pénétrer ou séjourner en Perse (2).

En Azerbaïdjan. — L'attitude des Russes provoque une vive irritation à Tauris. Les chefs du parti révolutionnaire, Sattâr Khân, Bagher Khân notamment, se sont réfugiés au consulat de Turquie. La nomination de 'Alâ od-Dowlè comme gouverneur général a été mal accueillie ; le désarmement d'une partie de la population et l'arrestation de quelques membres du clergé par les troupes russes, ont causé un mécontentement unanime. Et Sattâr Khân a envoyé en Europe la protestation suivante :

« Le Gouvernement russe, entrant en Perse, foula aux pieds les droits de notre patrie.

« Cette nation, malgré les avis officiels et les promesses, s'immisça dans nos affaires intérieures, se moquant de nos droits sacrés, pour lesquels nous versâmes notre sang, et n'hésita pas, par la force armée, à désigner en Khorassan un gouverneur intraitable.

« Elle fit de même dans l'Azerbaïdjan.

« Malgré l'amnistie générale, elle arrêta même des sujets persans.

(1) *H. M.*, 24. 5. 1909.
(2) 24. 5. 1909.

« Au nom d'un peuple opprimé depuis maints siècles, avide de liberté et versant son sang pour ses droits imprescriptibles, nous protestons au nom de l'humanité entière et supplions qu'on ne permette pas que nous tombions, victimes de la force brutale.

« L'Europe civilisée laissera-t-elle sans aide une nation martyrisée qui veut se régénérer ?

« En nous réfugiant au consulat ottoman, nous protestons de toute notre force et de toute notre âme devant le monde civilisé contre des violences si brutales et si inqualifiables. »

SATTÂR KHÂN.

Une fois entrés à Tauris, les Russes firent arrêter plusieurs des combattants de Sattâr Khân, venus du Caucase pour défendre la Constitution persane, sous prétexte qu'ils étaient sujets russes. Inutile de dire à quel point cette mesure mécontenta la population. C'était au moment où Sattâr Khân et Bagher Khân venaient de se réfugier au consulat de France; tous les deux entrèrent aussitôt en pourparlers avec Téhéran, demandant au Ministère d'intervenir. Celui-ci aurait, dit-on, promis de protester auprès du Gouvernement russe. Mîrzâ 'Alî Ekber Mohammed Koulizâdè et Cheikh 'Alî 'Asker, membre de l'Andjouman, ont été mis en prison, comme Caucasiens. Heureusement, la plupart de leurs compatriotes musulmans avaient pu quitter à temps la ville. Quant aux Circassiens et aux Arméniens, ils étaient allés se réfugier à Salmas.

Le *Habl oul-Matîn* (1) a reçu des détails rétrospectifs sur la mort atroce du modjtehed de Meragha, Aga Cheikh Mohammed Hasan. Lorsque Samad Khân Meraghaï entra dans la ville, à la tête de cavaliers appartenant aux tribus nomades, il fit arrêter le modjtehed. Celui-ci, frappé avec la dernière violence, fut ensuite conduit en prison, où on le laissa plusieurs heures dépouillé de ses vêtements, par un froid terrible. On lui fit ensuite traverser la ville en l'accablant de coups ; littéralement écorché, il fut ensuite pendu, et son corps resta trois jours suspendu à la potence. Les deux sœurs du modjtehed moururent de chagrin; l'une d'elles laissait un enfant qui, abandonné, ne tarda pas à mourir lui-même. Informées de ces abominations, les autorités religieuses de Nedjef ont excommunié Samad Khân Meraghaï.

Le 27 mai, le *Tarakkî* a publié une lettre de Fotoûh os-Saltanè protestant contre un télégramme présentant, sous un jour complètement faux, des faits regrettables qui viennent de se passer à Tauris. On avait prétendu que la maison de Madjîd ol-Molk avait été saccagée sur

(1) *H. M.*, 3. 5. 1909.

l'ordre de l'Andjouman. La nouvelle était absolument invraisemblable, Madjîd ol-Molk, un constitutionnel de la première heure, n'ayant eu jusqu'ici à souffrir que des réactionnaires, des cavaliers de Rahîm Khân et des gens du Comité du quartier de Choutourbân. En réalité, des malfaiteurs inconnus s'étaient introduits dans sa maison et l'avaient pillée : informé de ce fait, l'Andjouman a aussitôt ordonné une enquête sévère, afin de pouvoir punir les coupables comme ils le méritaient.

Plusieurs incidents se sont produits à Hokmâbâd. Les libéraux de cette localité en sont venus aux mains, et les troupes russes se sont interposées de façon brutale. Un des *moudjâhids* ayant refusé de livrer ses armes, l'ordre fut donné de saccager sa maison, s'il persistait dans son attitude : ayant refusé de nouveau, deux bombes furent lancées dans sa demeure, et on l'emmena prisonnier.

Dans le Guilan. — Dix *moudjâhids*, arrêtés à Asterabad sur la demande du consul de Russie, ont été, au bout d'un mois de détention, envoyés à Bakou, pour y être emprisonnés à nouveau. Le consul de Russie a-t-il agi légalement dans cette affaire ? Cela n'est pas démontré, car le *Tarakki* déclare les *moudjâhids* sujets persans, et non sujets russes ; il engage par conséquent le consul de Perse, Mobasser ol-Molk, à intervenir en leur faveur, au nom de la justice et de l'humanité.

Panoff et ses combattants, qui sont tous de religion musulmane, ont livré un violent combat aux Turcomans ; ceux-ci ont été complètement défaits et ont dû abandonner à l'ennemi deux pièces de canon. Le résultat de cette affaire a été la délivrance de la région d'Asterabad (1).

A Asterabad et dans les environs, la lutte a été chaude entre royalistes et libéraux. La tribu des Yamoût, qui a mis sur pied 8.000 hommes, défaite une première fois par les libéraux, a ensuite repris le dessus. L'intervention personnelle du consul de Russie a été nécessaire pour arracher un certain nombre de défenseurs de la Constitution au massacre.

A Khalkhâl, les libéraux ont attaqué les royalistes. Ceux-ci, qui comptaient 150 cavaliers et 100 fantassins, ont éprouvé un véritable désastre : 12 d'entre eux ont été tués, 30 autres blessés, et le reste a pris la fuite, laissant un certain nombre de chevaux aux mains des vainqueurs.

En Khorassan. — Un vaisseau spécialement affrété, venant d'Enzéli, a amené à Mechhed-é Ser un certain nombre de combattants libéraux.

(1) *H. M.*, 17. 5. 1909.

Les uns sont originaires du Guilan ; les autres, et ils sont nombreux, viennent du Caucase ; on trouve, parmi eux, des Musulmans et des Circassiens. Aussitôt arrivés, ils ont pris la direction de tous les services publics à Asterabad et Bender Djoz, et fondé un Andjouman. On compte, dans la première de ces villes, 6.000 défenseurs de la Constitution, tous bien armés et équipés, organisés régulièrement.

Notons, en passant, que les Caucasiens venus en Perse pour combattre les troupes royalistes sont nombreux, et qu'on en trouve sur les points les plus divers, à Tauris comme à Rechts, dans le Guilan comme dans le Khorassan, et que partout ils se font remarquer par leur zèle et leur courage (1).

Le prince Neïr os-Soltan a mis quarante jours pour parvenir à Nichapour, au prix de difficultés sans nombre, et bien qu'ayant fait toute la diligence possible. Aussitôt arrivé, il s'est mis en rapports avec les membres de l'Andjouman du Khorassan ; mais il n'a pu s'entendre avec eux et a, devant lui, une population hostile dont il ne saurait venir à bout.

Mohammed ʿAlî a destitué le directeur des Affaires étrangères pour la province; mais, comme beaucoup d'autres, cette décision est demeurée lettre morte. L'Andjouman, pleinement d'accord avec les habitants, l'a maintenu en charge, et avis en a été donné à tous les intéressés.

Après avoir mis à mort, sur l'ordre qui lui avait été donné, le gouverneur réactionnaire de Torbet-é Haïdarî, Sâlar Khân Beloûtch a pris l'administration de cette ville, qu'il dirige suivant les indications de l'Andjouman, et où l'ordre est rétabli. Mais on a prétendu à tort que le gouverneur des Kâïnâb et du Séistan, Housâm od-Dooulè, lui prêtait son concours. Ce n'est du reste pas à regretter, car les troupes de Housâm, peu nombreuses et armées d'une façon ridicule, ne pouvaient agir d'une manière efficace. Mais, en revanche, ses administrés sont sortis de leur sommeil : ils procèdent à l'élection d'un Andjouman et montrent beaucoup d'activité.

Vingt-trois combattants de Tauris, munis de bombes, sont arrivés en Khorassan, et se sont répandus sur divers points (2).

L'Andjouman local de Tourbet-é Haïdarî a télégraphié que les *fédaïs* et les *moudjâhids* étaient résolus à détruire les maisons et à saccager les biens des officiers et soldats Karâïs, dans le cas où ces troupes refuseraient de quitter Mechhed dans un délai de trois jours. Et les ulémas ont approuvé cette décision (3).

(1) *H. M.*, 3. 5. 1909.
(2) *Ibid.*, 10. 5. 1909.
(3) *Ibid.*, 17. 5. 1909.

A Kazvîn, le 7 mai, les libéraux ont télégraphié aux Bakhtyaris que, complètement d'accord avec eux, ils ne se contentaient pas de la Constitution octroyée par Mohammed ʿAlî. Ensemble, ils marcheraient sur la capitale, détrôneraient le Chah et proclameraient la déchéance de la dynastie kadjare.

Cent Cosaques, vers le même moment, avaient été envoyés de Téhéran à Kazvîn. Ils ne dépassèrent pas le village de Kerèdji, où leur chef, le capitaine Zavolsky, les laissa, retournant lui-même à Téhéran, pendant que 800 cavaliers kurdes de Choudjâʿé Nizam, pris parmi les plus vaillants nomades de la Perse, allaient se joindre aux habitants de Kazvîn. Le gouvernement réactionnaire s'est réfugié au consulat de Russie; sur une fétwa rendue par les docteurs, un espion royaliste, ancien officier au corps des Cosaques, a été fusillé.

Furieux combat à Yangui Imâm, à douze farsakhs de Kazvîn. 250 cavaliers de Ghiyâ-é Lechker Kazvînî s'y sont heurtés aux troupes libérales ; ils ont été complètement défaits. 40 royalistes sont restés sur le carreau ; le reste s'est enfui, abandonnant aux vainqueurs les chevaux des morts (1).

Dans le sud. — On déplore vivement les dissensions qui se sont produites, à Bender-Bouchir, dans l'Andjouman provincial, entre les négociants qui en faisaient partie et Aharamî. Le résultat, on le connaît : l'infanterie de marine anglaise a débarqué pour occuper le port. Peu à peu, tous les soldats de la région, Tanguistanis et autres, avaient abandonné leurs postes pour rentrer chez eux. Que deviennent la Patrie, la Constitution et la liberté, se demandent avec tristesse les honnêtes gens, avec ces rivalités amenées par la sottise, l'ignorance, ou des ambitions inavouables (2) ?

Seyyed Mortezâ Aharamî, qui avait joué un rôle important dans les derniers événements, s'est retiré de la vie publique. Le président de l'Andjoumân, Mîrzâ ʿAlî Kâzeroûnî, a quitté la ville, et l'*émir pendjè* Mîrzâ Ahmed Khân a été nommé gouverneur par intérim. Il a chargé des militaires de tous les services publics. D'accord avec Eʿtelâ od-Dooulé, qui partage avec lui le pouvoir, il a promis d'assurer la sécurité des étrangers, et demandé au consul général d'Angleterre le retrait des troupes de débarquement. Ce n'est que longtemps après que ces troupes se sont rembarquées : l'attitude des tribus Tanguistânî avait été le prétexte de leur maintien. De nombreux télégrammes venus de Nedjef, Téhéran, Constantinople et Bombay, ont invité les autorités

(1) *H. M.*, 17. 5. 1909.
(2) *Ibid.*, 10 et 17, 5. 1909.

constitutionnelles de Bender-Bouchir à faire tout leur possible pour maintenir l'ordre et empêcher qu'il ne fût fait aucun dommage aux étrangers, afin d'enlever aux puissances tout prétexte d'intervention (1).

A l'étranger. — Une Persane, nommée Meryem, fille de Hâdjî Mohammed, qui cachait des revolvers dans sa ceinture, a été arrêtée par la police russe à bord du *Kizil Aghatch*, et conduite en prison. Meryem était, disent les journaux, de connivence avec les révolutionnaires de son pays.

Les Persans du Caucase ont appris avec une vive satisfaction la nomination, comme consul général à Tiflis, de Serdâr-é Houmayoûn, homme d'idées libérales et fervent patriote, dont les sentiments ont été, bien des fois, mis à l'épreuve.

L. B.

L'Agonie de Tauris.

La journée du 3 mars 1909 fut mauvaise pour les Tébrizis : le cercle d'investissement, qui se rétrécissait autour d'eux de plus en plus, devint clos par la prise de Kara Mélik, faubourg de la ville, qui eut lieu ce jour-là.

Déjà, et en très peu de temps, Sofian (23 février) et Mérend (1-4 mars) avaient été pris et occupés par les troupes impériales sous les ordres de Rahim Khan Serdar Noussrèt, qui fermait ainsi d'une façon définitive la route de Djoulfa, c'est-à-dire celle du nord, qui servait aux communications avec la Russie. Ce général était venu s'établir à Alvar, à 3.000 mètres de la ville.

La route à l'est et au sud-est était fermée par Aïne ed Dowlé, en résidence à Bazmidj, qui avait envoyé ses contingents jusqu'à Barèch, — c'est-à-dire dans la ville même — d'où il bombardait les autres quartiers à l'aide de canons du Creusot.

Au sud, sud-ouest et ouest, Samed Khan Choudja-ed-Dowlé, après s'être emparé de Serd-é-Roud, venait, par un coup d'éclat, de prendre Kara Mélik, que les nôtres ne défendirent même pas.

Certes, les Tébrizis ont beaucoup de qualités : mais ce sont, avant tout, des Asiatiques, des gens d'antique civilisation, des Persans ; ils sont incapables de se battre en rase campagne et s'enfuient avec un merveilleux ensemble dès que l'ennemi paraît. Derrière des retranchements, au contraire, à l'abri des barricades, ils se battent bien, ils résistent et ne lâchent pied qu'à la dernière extrémité.

(1) *H. M.*, 3. 5. 1909.

Fort heureusement pour eux, les assaillants étaient eux aussi des Persans, c'est-à-dire des gens ayant les mêmes défauts et, comme eux, très peu entreprenants ; cependant, du fait de l'occupation des deux faubourgs est et ouest de la ville, il devenait évident que si les Impériaux étaient incapables d'avancer, les révolutionnaires, à leur tour, étaient absolument impuissants à les chasser des positions acquises et, au cas improbable où ils y arriveraient, à les poursuivre l'épée dans les reins, en pleine campagne.

Ces impossibilités avaient été pleinement démontrées déjà par les batailles des 25 et 26 février, durant lesquelles Serdar Arched Ali Khan lança du côté de Lâlé une grande masse de ses troupes contre la ville ; elles y pénétrèrent avec la plus grande facilité, les défenseurs ayant fui dès la première attaque..., pour mieux prendre les Impériaux au piège, ont-ils expliqué par la suite. Quoique les événements semblent venir à l'appui de leurs dires, il est loisible de ne point les croire.

Fort heureusement Sattâr Khân survint, qui rétablit les choses et repoussa les assaillants presque dans leurs lignes, puis, cet effort fait, s'arrêta sur ses lauriers.

A la suite de la conquête de Kara-Mélik, Ali Khan, jaloux de ses rivaux, ordonna un effort simultané sur toute la ligne pour forcer ainsi les barricades sur un point quelconque du cercle de la défense.

Dès le 5 mars, afin de distribuer à chacun « les marques de la faveur impériale », on commença par un bombardement de la ville, puis on nous attaqua à droite et à gauche, à l'est et à l'ouest.

Du côté de Kara-Mélik, le quartier de la ville se nomme Houkm Abad. Y eut-il trahison de la part de ses habitants, la chose est restée obscure ; mais, de fait, Samed Khan Choudja-ed-Dowlé y entra presqu'aussi facilement qu'autrefois les troupes impériales à Sâlé. Il pénétra jusqu'au cimetière situé en plein centre du quartier et, tout joyeux, s'arrêta un instant pour souffler et déjeuner, pendant que ses hommes se livraient au plus sacré de tous les devoirs, aux plus agréables et profitables des occupations : le viol et le pillage.

Mais quelqu'un troubla la fête.

Pendant qu'ils étaient en train, ce fut Sattâr, qui, après avoir chassé les envahisseurs..., s'arrêta de nouveau et rentra chez lui.

Du côté est, Serdar Arched ne put rien faire et subit une honteuse défaite.

Comme on le voit, dans de telles conditions, les choses pouvaient durer longtemps. Mes compatriotes ont pour habitude invétérée de se battre le jour et, la nuit, eussent-ils conquis une position au prix de sacrifices sanglants, de rentrer chez eux se coucher !

Cependant, un intermède comique nous fut donné par Choudja-

Nizam, le fils de celui que nous fîmes sauter à l'aide d'une bombe envoyée de Tauris par la poste. Deux Européens, MM. Kyriakis et Golaz, se fiant à leur qualité de Frenghis et à un laissez-passer à eux délivré par le Gouverneur général de l'Azerbaïdjan, prince Aïne ed Dowlé, se mirent en route pour rejoindre Djoulfa. Ils y parvinrent grâce aux soins attentifs du personnage dont nous venons de citer le nom — bon chien chasse de race, — nus comme des vers.

Les choses traînaient ainsi, amenant chaque jour quelques coups de fusils, quelque bombardement, quand Serdar Arched résolut d'honorer les armes de S. M. d'un haut fait merveilleux ! Il envoya ses hommes... incendier le village sans défense de Lâlé ! !

Ce beau geste a dû être inscrit en lettres d'or sur le marbre de l'histoire, et doit réserver à cet illustre conquérant un beau renom dans la suite des siècles !

Cependant, le 26 mars, les patriotes, las à leur tour de la monotonie des événements et méprisant profondément Serdar Arched, s'en allèrent attaquer du côté de Barèch. Ils arrivèrent cette fois à déloger l'ennemi et à conquérir la colline de Qolli ; mais, bien entendu, le soir même, l'âme en paix, la conscience tranquille, fiers de leur effort, ils l'abandonnèrent et s'en allèrent à leurs maisons rejoindre leurs femmes et leurs enfants.

Et c'est ainsi que, devant ces efforts constamment impuissants, l'idée commença à pénétrer dans les consciences que la ville finirait par mourir de faim.

Le 1er avril, le consul général de Russie, Poklutonoff, nous faisait l'honneur de quitter notre ville.

A cette occasion, l'Andjouman fit preuve d'un grand sang-froid et donna des ordres sévères pour qu'on ne laissât pas partir ce rare personnage — dont on avait tant à se plaindre, — sans lui témoigner en quelle estime on le tenait.

Comme il avait refusé de laisser visiter ses caisses au consulat même — proposition qui lui avait été faite la veille, — on les lui ouvrit en plein soleil et en plein air ; on mit le moins d'empressement possible à faciliter son départ, et plus d'une fois il dut regretter amèrement les airs arrogants et hautains qu'il avait pris jadis.

Ce fut une petite satisfaction au milieu des graves événements qui se préparaient et qui devaient conduire au triste dénouement qui nous a stupéfiés.

Les consulats étrangers qui ne pouvaient trouver de pain ni pour eux ni pour leurs hommes, demandèrent à Téhéran l'autorisation de laisser pénétrer de la farine destinée à leur usage particulier. C'est, qu'en effet, la situation empirait terriblement dans la ville qui manquait de tout.

On voyait dans les rues des gens hâves et décharnés, la figure émaciée, les yeux fous, mangeant de la luzerne, du trèfle, du chiendent, une herbe quelconque ; des femmes mouraient sans se plaindre, des bébés étaient abandonnés, des vieillards tombaient sans force et sans espoir.

Déjà des bruits sinistres commençaient à circuler : la peur tenaillait les entrailles, peur des impériaux, pillards, assassins et voleurs, peur de la populace même de la ville poussée au paroxysme de la colère et de la haine par la faim, mauvaise conseillère ; peur des fédavis, qui, bien nourris quant à eux, pouvaient attaquer la partie paisible de la population pour détourner sur elle la colère de la populace ; peur des Caucasiens, des Géorgiens, Arméniens venus de Tiflis, de Batoum, de Vakhutcheidan, de tous les points de la Russie révolutionnaire, anarchistes patentés, fabricants de bombes, partisans de la propagande par le fait, et qui, mis au pied du mur, pouvaient se faire sauter, avec le reste des Tébrizis, dans une apothéose finale d'horreur et de sang.

Troublés par cet immense malheur, ainsi que par le spectacle répété des horreurs journalières, par les déprédations, les vols et les crimes de l'armée de S. M. le Chah, deux Européens n'hésitèrent pas à embrasser notre cause, M. Moore, Anglais, correspondant du *Daily Chronicle*, et M. Baskerville, missionnaire américain. Ces généreux étrangers, foulant aux pieds les préjugés de leur nation, protestèrent ainsi de toutes leurs forces contre la victoire impériale, préférant notre cause, vaincue peut-être, mais glorieuse.

La réponse de Téhéran à la demande des consuls fut négative, et les ministres étrangers les invitèrent à quitter la ville avec leurs colonies.

Ils demandèrent alors à l'Andjouman son avis sur la question, et celui-ci fit répondre, à tort d'après moi, qu'il s'opposait absolument à la sortie de qui que ce soit.

A tort, parce que cette réponse évidemment fut dictée par la peur que l'on avait des assassins déguisés en soldats du Chah. On s'imaginait que la présence des consuls imposerait une certaine pudeur aux troupes envahissantes au cas où elles rentreraient dans la ville: on oubliait déjà la prise de Houkm Abad, durant laquelle les Kurdes de Choudja ed Dowlé pillèrent, violèrent, tuèrent et arrachèrent l'oreille des femmes pour s'approprier plus rapidement leurs anneaux ; on oubliait les rapines, les violences, les meurtres, les assassinats, les massacres, les viols dont se rendaient coupables Aïne ed Dowlé, Choudja ed Dowlé, Serdar Noussret... Qui aurait pu les arrêter, eux-mêmes ou les féroces bouchers qu'ils avaient sous leurs ordres ?

Mais cette assemblée politique avait à peu près perdu la tête ; elle vint demander, — elle qui venait de lui refuser une chose pourtant bien simple, car jamais les étrangers n'auraient osé quitter la ville par crainte

du Chah, — elle vint demander au corps consulaire d'effectuer une démarche pour faire ouvrir les routes et permettre aux approvisionnements d'arriver en ville.

Ce fut à ce moment qu'un vénérable prélat de Tauris, Sakat-oul-Islam, entra en pourparlers avec S. M. pour mettre fin à toutes les horreurs qui désolaient la ville. La première réponse qu'il en reçut, n'offrait rien de bien favorable et fardait d'ailleurs la vérité avec art : « J'ai déjà, écrivait S. M., donné ordre au Prince Aïne ed Dowlé de faire tout son possible pour épargner les pauvres et les misérables et pour ne pas ajouter à leurs souffrances : il a des instructions qui lui enjoignent d'apaiser ces querelles.

... « Mais il ne se peut admettre qu'à cause de l'ignorance et de la stupidité de quelques vagabonds, l'État soit soumis à des humiliations, à des contraintes : Dieu m'est témoin que je suis profondément troublé de tout ce qui se passe, mais l'État ne peut s'incliner devant quelques révoltés, quelques *menteurs*, qui feignent de prêcher la vérité, alors qu'ils tuent, pillent et assassinent des innocents, des malheureux. Que ceux-là le sachent ! si nos forces étaient anéanties, si notre camp était dispersé, l'État ne donnerait pas pour si peu le moindre signe de peur ou de faiblesse. Il se relèverait dans la défaite et enverrait encore des troupes pour combattre.

... « Sachez que tant qu'ils n'abandonneront pas leurs manières d'être, les Tébrizis verront chaque jour s'accroître leurs peines et leurs tourments : c'est eux-mêmes, qui, de leurs propres mains, détruisent leurs propres foyers. »

... « Il faut qu'ils rentrent dans l'obéissance, et alors, grâce à des lois sages et prudentes, le mal qu'ils ont souffert sera réparé. »

Sakat-oul-Islam crut devoir insister : il resta donc à Bazmidj, quoique les mauvaises langues prétendissent qu'il préférait ce séjour, moins dangereux, à celui de Tauris qui l'était davantage; cependant il envoya un messager à Tauris porteur de nouvelles rassurantes, et, sans que l'on sût pourquoi, le bruit se répandit tout à coup que la paix était faite.

Ce fut une joie folle : les deux camps ennemis se firent des visites, on s'embrassait sur les barricades, mais Sattar et Bagher intervinrent aussitôt et recommandèrent à leurs hommes la plus grande prudence, la plus excessive réserve. Bien leur en prit, car cette journée d'ivresse que fut le 14 avril fut suivie, le 15, d'un bombardement sérieux, fait à l'aide des canons du Creusot, qui firent pas mal de dégâts.

Ce réveil d'une joie sans bornes, comme elle avait été sans mélange, fut cruel et pénible. Les suggestions des mauvais instincts reprirent le dessus avec plus de violence encore qu'auparavant, la situation se tendit à l'extérieur et il devint évident que la fin approchait.

L'Andjouman, qui s'était montré si sage et si soucieux des intérêts de tous jusqu'à présent, fit venir à sa barre les consuls d'Angleterre et de Russie, et leur exprima des craintes qu'il ressentait de voir éclater un mouvement populaire, qu'on ne saurait maîtriser : il insista pour demander leur intervention, afin d'obtenir l'ouverture des routes et le ravitaillement de la ville : il fit sentir sa griffe sous le velours des paroles.

Sattar partit en guerre, flanqué de ses deux Européens, cherchant à chasser l'ennemi de Kara Mélik.

Or, il se rencontra que le lundi 19 avril le consul d'Angleterre reçut un télégramme de Téhéran qu'il transmit aussitôt à l'Andjouman, et dans lequel il était dit que les plénipotentiaires russe et anglais devaient, le mercredi suivant, faire des représentations qui devaient entraîner l'octroi de la Constitution.

Cette communication fut bientôt suivie d'une autre, du même personnage, qui nous prévint que S. M. venait d'accorder un armistice de 6 jours, durant lequel Tauris, ayant toutes les routes ouvertes, avait le droit de s'approvisionner largement.

Les deux consuls, le russe et l'anglais, enchantés de cette nouvelle, insistèrent beaucoup pour que l'Andjouman rappelât Sattar qui combattait contre Choudja ed Dowlé — ce que cette assemblée fit aussitôt.

Alors ils envoyèrent deux de leurs agents porter la bonne nouvelle au camp du prince Aïne ed Dowlé, qui déclara que, n'ayant reçu aucun avis de Téhéran — le fil télégraphique étant coupé comme par hasard — il ne pouvait tenir compte de la communication qui lui était faite ; sur l'insistance des deux envoyés, il fit parvenir au Consul d'Angleterre un long télégramme à S. M. demandant des instructions.

Ce fut à ce moment que les officiers du Prince vinrent le trouver, pour lui déclarer que depuis 10 mois ils souffraient, mal logés, mal vêtus, mal nourris, mal payés, pour assiéger Tauris dont le pillage leur avait été promis en récompense, que, juste au moment où la ville était à bout, on voulait leur enlever ce qu'on leur avait promis : qu'ils ne l'admettraient pas, et que si des ordres du chah en ce sens venaient de Téhéran, ils n'y obéiraient pas. Ils conclurent : « Nous ne laisserons pas entrer un grain de blé dans la ville. » Et pour preuve de leurs excellents sentiments, ils renversèrent sur le sol des fourgons de farine que l'on expédiait au Consulat de Russie.

Il y eut, à Tauris, un mauvais moment à passer. L'Andjouman se demandait qui était l'auteur de la comédie qui venait de se jouer. Oubliant un instant les nombreux « manques de mémoire » de Mohammed Ali Chah, il pensa qu'il se pourrait que les deux consuls fussent coupables, et la colère populaire s'exaspéra.

Ceux-ci, comprenant la fausse position dans laquelle les avait mis la « manœuvre royale », écrivirent au Prince Gouverneur que puisque : *primo* il ne voulait pas ouvrir les routes ainsi que l'ordre lui en avait été transmis, et que, *secundo*, il ne pourrait les ouvrir étant donnée l'opposition de ses hommes, ils se chargeaient eux, d'ouvrir celle de Djoulfa.

Ainsi fut fait.

L'Andjouman eut un beau geste : il se tourna vers le roi de Perse, vers l'héritier des Cyrus, des Cambyse, des Artaxercès, et lui cria de ne pas permettre à l'étranger de venir profaner le sol de la patrie, d'oublier les discussions, les querelles, les disputes, de pardonner, et d'empêcher, par une pacification définitive, l'avancée des troupes russes.

Le Chah, dominé par ses mauvaises pensées, hésita, et, quand il feignit d'accorder ce qu'on lui demandait, il était trop tard.

Que Dieu récompense chacun suivant ses œuvres!

M. Rechti.

Affiche apposée sur les murs de Tauris, le 25 mars 1909.

O mes compatriotes! ô mes frères bien-aimés! Réveillez-vous et sachez! Sachez, car Nous, les membres de l'Union Universelle (1), nous vous avons souvent parlé de la tyrannie, de la violence, des actes attentatoires à l'honneur commis par les réactionnaires, et nous vous avons invités à la guerre sainte!

Eh bien, de nouveau, à haute voix nous vous invitons à vous armer pour la défense de vos droits et de votre honneur!

Ce n'est plus le moment de délibérer, de nous résigner! Songez, songez bien aux pensées qui poussent ces impies à assiéger notre ville.

Supposons que vous ayez oublié toutes ces hontes, toutes ces menaces, tous ces meurtres, tous ces pillages, tous ces viols commis par l'Andjouman islamiyé, par Rahim Khan, par Choudja Nizam, par les cavaliers du Karadjè-Dagh et par les Kurdes, auriez-vous aussi oublié qu'ils ont changé cette ville en un monceau de cendres? Oublieriez-vous qu'à l'heure qu'il est, de tous côtés, les routes sont coupées qui apportaient des vivres aux pauvres et aux misérables? Ne le voyez-vous pas?

Quelques patriotes, quelques gens vénérables, comme les oulémas

(1) Taleboff.

de Nedjef, ils les ont fait prisonniers et en usent avec eux, Dieu sait avec quelle rage, avec quelle cruauté! Ne le voyez-vous pas de vos yeux ?

Ne savez-vous pas comment ils en ont agi avec les Melek el Moutékellémine, avec les Hadji Mirza Ebrahim, avec les Seyyed Djemal ed dine, les Cherifzadés, les Djehanguir Khan !

Le 11 de ce mois, jour néfaste où ils ont assailli Houkm Abad, Akhouni et Khatib, n'ont-ils pas pillé les maisons des pauvres habitants ? N'ont-ils pas étendu la main de la violence sur la pudeur des femmes de ces quartiers ? N'ont-ils pas enlevé plusieurs filles ?

Et vous restez tranquilles ! ! !

Que sont donc devenus et votre courage civil et votre conscience religieuse ? Où donc s'est envolée votre pudeur de Persans ?

Pourquoi donc ne vous levez-vous pas tous, tous comme un seul homme; et pourquoi, oh pourquoi, aux cris de « Vive la liberté ! vive la justice ! » ne vous tendez-vous pas l'un à l'autre la main pour vous aider à arracher des entrailles de la terre ces ignobles racines de la réaction, de l'autocratie, de l'oppression !

O nation opprimée ! ô chers compatriotes ! ô martyrs sacrés ! ô fils de la sainte terre de Perse ! Vous aussi vous êtes des hommes, vous aussi vous êtes des créatures de Dieu ! vous aussi vous avez le droit de vivre et de jouir en ce pays ! Mohammed Ali Chah, Eïne ed Dowlé, Samed Khan, Rahim Khan sont, comme vous, un souffle ! Peut-être même, grand Dieu, sont-ils mille fois plus faibles, plus impuissants que le moindre d'entre eux !

Oh nation de la Perse! Pourquoi cette déchéance ? Pourquoi cette torpeur ? Pourquoi cette mort sous la serre des réactionnaires ?

Si chacun d'entre vous saisissait une poignée de sable, vous écraseriez tous ces traîtres, tous ces voleurs affublés du titre de soldats du gouvernement !

Dans quelle religion, mon Dieu, dans quelle secte est-il permis de fermer la route des approvisionnements à 500.000 musulmans, à 500.000 créatures de Dieu! Quand a-t-il été licite d'exciter des sauvages voleurs à tuer et à violer ? à fouler aux pieds les ordres des témoins de l'Islam et des chefs de la religion afin de satisfaire aux caprices d'un Chah jeune, insensible, ignare, sans conscience, qui ignore tout du gouvernement et de la conduite des affaires. Qui donc les peut autoriser à verser à flots le sang d'une malheureuse nation qui, durant le règne tout entier de la dynastie kadjare, n'a pas pu respirer tranquille une seconde, n'a pas pu mener une existence digne d'un homme !

Et ici, nous visons les cavaliers, les fantassins qu'on a amenés à cette boucherie par la peur du bâton !

O frères sans soldes! sans salaires! Vous avez été conduits contre nous par force ou par l'appât du pillage! et c'est sous ce prétexte qu'on fait de vous des cibles pour les balles des patriotes.

Sachez donc que c'est pour satisfaire les fantaisies d'un seul, pour les orgies de Mohammed Ali Chah et d'autres lâches de son espèce, tels que Samed Khan, Eïne ed Dowlé, Moudjellel ès Sultan, Émir Bahadour, Rahim Khan, qu'on a fait de vous des instruments à répandre le sang des Musulmans!

Ignorez-vous donc que, sans exception, tous ceux-là s'en iront un jour ou l'autre rejoindre Choudja Nizam (1), aucun d'eux ne restera vivant!

Ne vous laissez pas tromper par eux! ayez pitié de vos femmes et de vos enfants! Ce n'est pas à vous qu'il incombe de combattre une nation de 20 millions d'âmes.

Vos chefs n'ont ni pitié, ni religion et vous êtes des Musulmans!

Pourquoi faire des machinations contre votre âme? Pourquoi jouer votre salut en ce monde et dans l'autre?

Nous vous invitons à vous associer à nous et à partager nos pensées. Ne vous laissez pas plus longtemps fouler aux pieds par des gouvernementaux sans honneur, sinon peu de temps se passera et vous irez rejoindre vos compatriotes stupides et imbéciles.

Nous, qui nous sacrifions pour la patrie, nous, les soldats de la Perse libre, nous invitons à nous tous ceux qui habitent l'Iran, nous les invitons par une seule parole qui les renferme toutes : « Vive la liberté! »

O frères de notre route! réunissez-vous! Saisissez-vous de vos armes, ne fût-ce qu'une canne, une pelle ou une pioche, afin qu'avec votre aide, grâce à la fureur et à l'indignation populaires, nous effacions du sol sacré de la Perse les bases de la tyrannie et de l'oppression.

Nous n'avons pas peur de nous offrir en holocauste, de verser notre propre sang!

Quant à vous, pensez toujours à l'oppression qui étouffe le peuple, à la tyrannie qui égorge la patrie. Ne supportez plus rien, car chaque goutte de votre sang donnera naissance à mille hommes libres.

Vive la constitution!
Vive la justice!
Vive la liberté!

Pour traduction conforme :

GHILAN.

(1) Choudja Nizam a été exécuté à Mérend au moyen d'une bombe qui lui a été envoyée de Tauris par la poste.

INDES BRITANNIQUES

Nous apprenons, en cours d'impression, l'attentat de Londres qui vient de coûter la vie à Sir Curzon Willie; le monde civilisé sera très frappé de ce douloureux épisode de la lutte qui se poursuit avec un croissant acharnement entre nationalistes indiens et représentants de l'autorité britannique : ne serait-ce pas là un prélude à une intervention plus active des races asiatiques dans la vie même des peuples européens? La nette conscience d'un péril nouveau fait surgir chez tous l'idée d'une résistance organisée ; peut-être serait-il aussi sage d'envisager dès maintenant la possibilité d'un équilibre plus stable et plus conforme aux idées de dignité humaine et d'indépendance que les Européens eux-mêmes se sont fait un devoir de répandre parmi les peuples asservis. Fidèle à son programme d'harmonie politique basée sur une connaissance scientifique du monde contemporain, la Revue du Monde Musulman *ne peut oublier ici la sympathique admiration qu'elle professe pour l'œuvre intelligente et généreuse de l'Angleterre à l'avant-garde des nations civilisées. Notre pensée va donc avec émotion vers la noble victime de haines irréfléchies. Elle s'inquiète aussi de l'avenir du conflit de l'Occident et de l'Orient.*

Attentats contre la vie et les biens des représentants de l'autorité britannique, répression, condamnations, exécutions constituent les épisodes, d'une fréquence désormais régulière et monotone, de la chronique des Indes anglaises : fin mars, exécution du meurtrier de M. H. William Macdonald et de Charan Chunder Bose, assassin de M. Brivas, représentant le ministère public d'Alipore ; en avril, perquisitions à diverses reprises à Poona ; le 6, une bombe jetée contre un train du Eastern Bengal State Railway, entre Sodenore et Agarpara, blesse quatre indigènes ; le 17, autre bombe sur la voie près d'Agarpara ; le 15, M. Kingsford reçoit un volume de 1200 pages d'où 600 pages arrachées avaient été remplacées par des explosifs ; une machine infernale est découverte dans les bureaux de l'*Englishman* ; le 12 mai, tentative de déraillement entre la station de Diamond Harbour et de Basuldangah ; arrestation à Gwalior d'une trentaine de personnes accusées de « sédition » ; le 7 mai, condamnation des auteurs de l'attentat contre le lieutenant-gouverneur à Alipore : deux d'entre eux sont con-

damnés à mort, dix aux travaux forcés à perpétuité et à la perte de leurs biens, sept à des peines variant de un à dix ans de travaux forcés, acquittement de Arabinda Ghose ; les accusés étaient tous de très jeunes gens ; leur état d'esprit se reflète dans un « message » publié par Arabinda Ghose dans le *Bengale* à l'occasion de l'anniversaire du meeting de l'Utterpara Dharma ; on y lit les déclarations suivantes : « Lorsque Bepin Chander Pal est sorti de prison, il en est sorti avec un message. C'était un message de Dieu. Je me souviens de son discours. Ce n'était pas un discours politique, mais un discours religieux par sa forme et son intention.

« Moi aussi je sors de prison et vous êtes ici pour me recevoir, non à un meeting politique mais au meeting d'une société pour la protection de notre religion. Dieu m'a donné, dans la prison d'Alipore, la même mission qu'à Bepin Chander Pal dans la prison de Buxar. Deux messages m'ont été confiés : le premier porte que l'œuvre qui m'est confiée est de relever la nation ; le deuxième est que c'est pour le Sanatana Dharma qu'on se soulève. Quand on dira que l'Inde se lève ce sera Sanatana Dharma. Ce sera quand l'Inde sera grande, quand elle s'étendra. C'est Sanatana Dharma, que l'Inde soit grande et s'étende ! »

Plutôt que de prétendre enregistrer tous les faits de cette nature, mieux vaut tenter d'en dégager la véritable portée à l'aide des nombreuses enquêtes et études que l'administration et la presse anglaise s'efforcent de mener avec une activité méthodique. Nos lecteurs n'ignorent point en effet que quelles que soient leurs inquiétudes, les Anglais prétendent surtout pénétrer les origines et les moyens d'action du mouvement « anarchiste ». Ils découvrent chaque jour, qu'ils ont eux-mêmes fourni à leurs adversaires les meilleures armes ; c'est ainsi que *The national volunters* du Temple, au début association pour la culture physique, est très vite devenue un foyer d'agitation politique et de prosélytisme anti-britannique : aussi comprend-on la défiance avec laquelle certains organes accueillent la fondation par Mme Annie Besant, à Bénarès, des *Sons of India*. Comment d'ailleurs s'étonner que les aspirations nationalistes rencontrent de fervents adeptes parmi les Indiens cultivés à l'Européenne ? A cet égard, rien de plus significatif que le cas de Pandit Shyamaji Krishnawarma, de qui l'université d'Oxford acceptait, il y a cinq ans, le don d'une bourse dite « bourse Herbert Spencer ». Pandit Shyamaji Krishnawarma ayant publié au printemps dernier dans le *Times* une lettre intitulée « L'Anarchisme indien en Angleterre », dans laquelle il prenait la défense des révolutionnaires, une pétition portant 109 signatures fut aussitôt adressée aux autorités universitaires pour demander la suppression de la bourse ; des

explications embarrassées furent alors données au public ; si l'Université avait accepté un don d'un ennemi de l'Empire, c'est que M. Krishnawarma n'avait jamais auparavant manifesté ses opinions anti-britanniques ; il avait consacré tout son temps à des études littéraires, et possédant à fond le sanscrit, le marathi et le guzerati, faisait des cours à Balliol. On apprit ensuite qu'il avait fondé l'*Indian Sociologist* et était devenu président de l'*Indian Home Rule Society*. Dans le troisième numéro de son journal, il avait annoncé la création de six bourses de voyage d'un mécanisme assez ingénieux : ces bourses sont destinées à de jeunes Indiens désireux de terminer leurs études en Angleterre et de se préparer à des professions indépendantes : chacun des boursiers doit s'engager à n'accepter après son retour dans l'Inde « aucun emploi, situation, traitement ou service du gouvernement anglais » ; il doit en outre contracter une assurance sur la vie au profit de M. Krishnawarma, et promettre de restituer le total de la bourse, soit 133 £, dès qu'il le pourra, et payer en attendant un intérêt de 4 p. 100 par an ; l'obligation lui est enfin imposée de résider au moins six mois par an pendant la durée de ses études dans une maison ou un hôtel de Londres désigné ou fondé par le donateur. Peu après fut créée l'*Indian House* (1).

De semblables exemples montrent à quelles savantes organisations se heurte parfois l'administration anglaise ; la science occidentale se fait l'auxiliaire de la rébellion ; ailleurs, et parmi d'autres éléments, ce sont les mouvements d'apparence religieuse qu'il faut craindre. A cet égard la presse anglaise n'a pas cessé de se préoccuper des faits et gestes de l'*Arya Samaj*.

Nos lecteurs savent que l'Arya Samaj fut fondée, il y a plus de 30 ans, par un brahmine Guzerati de Kathiawar. Elle a peu d'adhérents à Bombay, mais en a de plus en plus au Punjab. A l'origine elle créait un mouvement de caractère purement religieux, basé sur l'enseignement des Védas, préconisant l'abolition des castes et de l'idolâtrie, condamnant les mariages d'enfants et permettant aux veuves de se remarier ; d'ailleurs très hostile au christianisme. Il est évident qu'aujourd'hui encore une grande partie des membres de l'Arya Samaj continuent à n'avoir que des préoccupations religieuses : toutefois

(1) Les fonds nécessaires à la propagande nationaliste ne proviennent pas seulement des Indes ; les chefs du mouvement font appel à une solidarité beaucoup plus vaste ; bornons-nous à citer l'avis suivant emprunté à l'un des derniers numéros qui nous soient parvenus de l'*Islamisme*, organe de la Société Anjuman Islam à l'île Maurice : « *Bienvenue* : M. Goolam Ahmed Becharry, commis d'une maison arabe, qui vient ici pour obtenir des fonds pour soutenir le mouvement nationaliste dans l'Inde, arrivé jeudi matin par le vapeur Clan Mc. Anlay. La police l'avait considéré comme indésirable, et l'avait consigné à bord. Il a débarqué ensuite. »

les tendances générales de la Société semblent nettement politiques en dépit des protestations de quelques-uns de ses chefs.

L'Arya Samaj compte environ 40.000 membres dans les Provinces Unies, principalement dans les régions qui avoisinent le Punjab ; son siège est à Kangri, dans la division Bijnor de ces provinces. Un *Gurukul*, sorte de collège, a été créé à Kangri; on y forme des missionnaires. Les jeunes gens entrent au *Gurukul* à l'âge de huit ans et y restent dix-sept ans. Cette longue période de noviciat est des plus sévères : les jeunes gens ne peuvent voir leurs parents que deux fois par an, une demi-heure chaque fois; ils ne voient jamais de femmes, si ce n'est leurs plus proches parentes.

Le directeur du *Gurukul*, Lala Munshi Ram, a prononcé récemment à Lahore un discours dans lequel il a nié que l'Arya Samaj eût un but politique. La presse anglaise a souligné à cette occasion l'attitude loyaliste de ce personnage envers l'Empereur-Roi : le prestige du trône serait grand encore aux Indes parmi ceux même qui combattent avec le plus d'énergie le gouvernement. Mais, quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans défiance que la presse loyaliste envisage le développement d'une société fort puissante, et en voie de progrès.

Parmi les régions les moins troublées de l'Inde il faut citer les Provinces Unies d'Agra et d'Oudh : un correspondant du *Times* expliquait récemment cette relative tranquillité par ce fait que ces provinces ont subi en ces dernières années des périodes cruelles : la famine et la peste les ont décimées : 50.000 personnes ont été emportées par les fièvres au cours des trois derniers mois de 1908 dans le seul district d'Agra. En outre les souvenirs de la guerre civile sont encore présents à la mémoire des vieilles générations, qui se montrent peu disposées à encourager le mouvement révolutionnaire. Dans l'Oudh la population est surtout agricole et est disséminée en des villages qui n'ont guère plus de 500 habitants; cinq villes seulement, dont Lucknow comptent plus de 20.000 habitants. Les talukdars d'Oudh exercent une grande influence; ils reconnaissent les avantages du régime britannique et ne souhaitent pas le retour de l'ancien régime. Enfin les Provinces Unies ont été particulièrement bien gouvernées; l'habileté de leurs lieutenants-gouverneurs est notoire. Tels sont les faits qui expliquent et favorisent une assez heureuse situation. Néanmoins, et si l'on ne cite pas d'attentats, un sourd mouvement de mécontentement ne laisse pas de se manifester : l'influence de l'agitation politique du Bengale se fait sentir à l'est; à l'ouest l'Arya Samaj fait une propagande qui prend de plus en plus un caractère politique. Allahabad est peut-être la ville la plus ouverte à l'agitation; les avocats y sont nombreux; la ville est un centre de Congrès ; Meerut et Agra comptent aussi un certain nombre de

politiciens mécontents. Partout les agitateurs cherchent à gagner les jeunes gens des écoles ; ils trouvent çà et là des auxiliaires parmi les maîtres, et se flattent de pénétrer peu à peu la masse rurale qui jusqu'ici semblait satisfaite.

En face de toute cette agitation, le loyalisme des Musulmans des Indes continue de s'affirmer : lord Minto ayant fait au printemps un séjour à Lahore, a reçu de nombreuses déclarations à cet égard : l'Association musulmane du Punjab, entre autres, lui a présenté, dans une cassette, une adresse de bienvenue et de loyauté. Reconnaissant les bienfaits de l'influence anglaise, la communauté musulmane a cherché à appliquer les méthodes d'éducation européenne et n'en a tiré que du bénéfice. Elle reconnaît combien elle est encore en retard, et cherche sérieusement à progresser. Le gouvernement anglais peut compter sur la loyauté des Musulmans du Punjab ; ils condamnent le mouvement anarchique et sont reconnaissants à lord Minto d'avoir préconisé la représentation séparée de leurs intérêts dans les Conseils législatifs.

Au reste cette grave question de la représentation ne cesse de préoccuper les Musulmans : pendant tout le printemps ils n'ont cessé de tenir des meetings pour en préparer la solution; meeting à Broach, présidé par le Kazi Saheb de Broach à la Juma Masjid; on y décide la création d'une branche de la Ligue musulmane du Daccan à Broach sous la présidence du Kazi Saheb et la vice-présidence de Nauwab Mohabah Khan et Sayed Peersahib; meeting des Musulmans de Behar à Monghyr sous la présidence de Syed Ali Iman; meetings similaires à Aligarh, à Kairenbagh, où 10.000 assistants protestent contre les propositions de M. Hobhouse tendant à modifier les engagements pris par lord Morley; parmi les assistants présidés par le Rajah de Jehangirabad figuraient les principaux talukdars musulmans de Oudh, les Nawabs, Rais et les chefs des clergés chiite et sunnite. Des réunions analogues ont eu lieu à Hardoi, Gonda, Lahore, Mirzapure, Caronpore, Madras, Poona, etc.

M. Thomas W. Arnold, professeur d'arabe à l'University College de Londres et bibliothécaire à l'India Office vient d'être nommé *Educational Adviser to Indian Student* (1). M. Arnold a été pendant dix ans professeur au Collège d'Aligarh, puis il fut professeur au Collège de Lahore. Il a écrit un livre *The Preaching of Islam* et connaît bien le monde musulman. Un comité permanent, composé surtout de résidents indiens, servira de Conseil consultatif au Secrétaire d'État,

(1) D'après le *Times*.

dans tout ce qui regarde les questions touchant aux étudiants Indiens.

Lord Ampthill sera président de ce Comité dont fera aussi partie M. Th. Morison.

Khan Bahadur Faqir Syed, Rais et Magnate de Lahore, est mort le 19 mai à l'âge de 86 ans. Ses ancêtres étaient des Syeds de classe élevée, venus de Bokhara; son arrière-grand-père avait une haute situation à la cour du vice-roi musulman du Punjab, sous le règne de l'empereur Mohammad Shah. Son grand-père, Syed Gulam Mohyuddin, était docteur en médecine à Lahore, son père Faqir Syed Munddin était docteur du Maharaya Ranjet Singh. Son oncle était alors ministre. Faqir Syed Qamruddin lui-même fut pendant un certain temps précepteur du Maharaya Dhulip Singh. Il fut nommé magistrat honoraire à Lahore. Connaissant parfaitement l'arabe et le persan, il savait aussi l'anglais, et comptait parmi ses amis des Anglais dont quelques-uns occupant les positions les plus élevées au Punjab. Il fut pendant quelque temps membre du Comité municipal de Lahore. En 1887 il reçut le titre de Khan Bahadur et au commencement de 1909, il reçut celui de « Compagnon de l'Empire Indien ». Ce fut Lord Minto lui-même qui le décora de l'insigne de cet ordre. Des terres furent données deux fois au Faqir Sahib en témoignage de reconnaissance pour des services qu'il avait rendus.

La Conférence musulmane de Poona.

Ainsi qu'il avait été annoncé, une conférence des Musulmans de la Présidence s'est tenue, sous les auspices de la « Deccan Provincial Moslem League », à Poona, pendant les jours de loisir que les fêtes de Pâques offraient à ses adhérents. La séance solennelle du 12 de ce mois a été présidée par le directeur de l'instruction publique de la présidence de Bombay, M. Sharp. L'assemblée comprenait de nombreux délégués des régions de Guzerate, du Konkan, du Deccan, du pays Mahratte méridional. L'objet principal de cette conférence était la question de l'enseignement de l'urdu dans les écoles primaires de la Présidence.

La motion adoptée à ce sujet par la réunion a été faite dans les termes suivants :

« Cette conférence considère, comme un malheur national pour les Mahométans de cette Présidence, que l'urdu, leur langue maternelle et la langue franque de l'Inde, se corrompe rapidement et disparaisse graduellement comme langue dans cette présidence, et dans l'opinion

de cette conférence le système d'enseignement actuellement en vogue dans les écoles primaires de langue urdue est la cause principale de cette décadence. Cette conférence déplore profondément que les soi-disant écoles primaires de langue urdue soient en réalité des écoles de langue mahratte, guzeratie ou canara où la langue maternelle de l'écolier musulman lui est apprise comme une langue étrangère, et dans l'opinion de cette conférence ce système arriéré et artificiel arrête le développement mental des enfants musulmans et les met ainsi en mauvaise posture pour lutter avec les étudiants des autres nationalités et croyances. Cette conférence considère donc comme une condition préalable à toute autre amélioration dans l'enseignement primaire des Mahométans que l'urdu devienne l'instrument de cet enseignement dans toutes les écoles primaires réservées aux Musulmans. Dans l'opinion de cette conférence, la racine de tout le mal dans l'enseignement primaire musulman est l'absence d'une école normale urdue dans cette présidence, parce que les maîtres d'école actuels issus d'écoles normales où ils s'appliquent entièrement à l'étude d'autres langues sont complètement incapables d'enseigner l'urdu. Les classes d'urdu actuellement organisées dans les écoles normales pour les étudiants musulmans ne peuvent suppléer à cette absence. Dans l'opinion de cette conférence, pour mettre les écoles d'urdu sur un pied satisfaisant, une école normale d'urdu est indispensable. Cette conférence insiste donc auprès du Gouvernement pour que cette institution soit organisée aussitôt que possible. »

En regard de cette motion, il est intéressant de signaler qu'une association musulmane, « Anjuman Himayati Talim Angrezi », s'est récemment fondée à Bombay pour réclamer, entre autres choses, l'adoption de l'anglais comme langue enseignante dans les écoles primaires musulmanes de préférence à l'urdu, et demander que l'enseignement y soit donné par des institutrices anglaises. Mais cette association ne comprend qu'un nombre infime de membres et sa proposition n'a soulevé qu'indignation parmi la communauté musulmane en général.

INDES NÉERLANDAISES

Enseignement. — La tendance que nous avons déjà signalée chez les indigènes des Indes Néerlandaises de s'émanciper par une culture plus générale, plus intense, qui les rapprocherait des dominateurs occidentaux se trahit chaque jour par ses demandes d'ouverture de nouvelles écoles dont le gouvernement hollandais est souvent obligé de tenir compte.

C'est ainsi que le secrétaire du Conseil municipal de Sourabaya a reçu une pétition rédigée en malais et signée de cent-dix indigènes qui, suivant le vœu déjà exprimé par la société de lecture *Panti Harsoyo* de Sourabaya, demandent l'ouverture d'une école primaire pour les indigènes. Ceux-ci, pour le plus grand nombre, sont systématiquement écartés de l'école européenne; ils en appellent à la justice du gouvernement néerlandais pour leur permettre néanmoins de ne pas croupir dans l'ignorance. Ils allèguent en outre que les indigènes, au nombre de 50.000, à Sourabaya sont non seulement décidés à s'instruire, mais à payer pour y arriver; ils verseraient chacun une contribution mensuelle de dix cents par mois, soit environ une somme annuelle de 60.000 florins, très suffisante pour subventionner une ou même deux écoles sous le contrôle du pouvoir qui aurait d'ailleurs la nomination des instituteurs.

La requête, signée par nombre de fonctionnaires, même de haut rang, et d'indigènes gagnant de fort salaires dans les entreprises privées, a moins en vue l'habitant du *desa*, le paysan, que le Javanais déjà plus cultivé et qui aspire par un enseignement plus général et plus européen à s'élever au-dessus des médiocres fonctions de *djouroutoulis* (commis aux écritures), de *mandour* (intendant, contre-maître, chef de coolies) ou de *magang* (indigène de bonne famille qui travaille à titre de surnuméraire chez un fonctionnaire européen ou indigène, en vue d'obtenir plus tard un emploi) à pouvoir rivaliser davantage avec les maîtres.

La pétition, rédigée avec une candeur un peu maladroite, se termine par cette humble prière : « Notre père le Conseil municipal, aidez vos « sujets » dans une affaire qui est d'importance primordiale. »

Les journaux européens de la ville envisagent une réponse négative du Conseil municipal comme possible, celui-ci n'étant pas l'intermédiaire habituel entre l'État et les habitants, quelques-uns, telle *Soera-*

bajaasch Handelsblad, sont prêts d'avance, en ce cas, à la regretter : tous attribuent une valeur symptomatique toute particulière à cette pétition de « haute sagesse » et souhaitent que le Conseil municipal, la prenant en considération, la transmette, avec avis favorable, au gouvernement de Batavia.

En revanche, le gouvernement de Batavia, par arrêté du 11 mars 1909, vient de porter de 87 à 100 le nombre des élèves de l'École normale d'instituteurs indigènes à Fort de Kock (1), qui était à l'origine seulement de 50. On peut conclure sans peine de l'augmentation des maîtres à celle des élèves dans la grande île encore si peu soumise et si mal connue.

En outre une école pratique de juristes indigènes va s'ouvrir à Batavia-Weltevreden. Des éclaircissements ont déjà été demandés par quelques jeunes candidats sur les matières à préparer pour obtenir l'admission à à cette école, ce qui témoigne du favorable accueil fait par les indigènes à cette nouvelle création.

Dans le courant d'avril 1909, M. le docteur G.-A. Hazeu, bien connu par ses travaux importants sur le javanais et les Javanais, membre de la Commission de surveillance de l'École de juristes indigènes, devait exécuter un voyage à travers Java et Madoura pour consulter les fonctionnaires indigènes, les chefs, toutes les personnalités compétentes qui pourraient lui donner des avis précieux au sujet des matières d'examen, des conditions d'admission à l'école, du régime à y introduire et des garanties à assurer aux jeunes gens qui en sortiront.

Il y a lieu d'espérer beaucoup pour l'honneur du gouvernement hollandais et le bien des indigènes de la nouvelle fondation.

Il vient, d'après le journal malais *Pantjaran Warta* « le Flot des Nouvelles », d'être fondé à Padang une société appelée *Keradjinan Minangkabauw* « le Zèle, l'Activité de Minangkabau » qui s'est donné comme mission de propager des sortes d'écoles primaires ménagères à l'usage des filles, pour leur apprendre la lecture, l'écriture, les travaux manuels et la cuisine. Il serait créé une de ces écoles dans chaque district si possible. Le *Pantjaran Warta* attribue ce mouvement à la campagne de presse indigène plus forte que jamais sous l'influence de la *Boudi Outomo* (2) qui demande de développer la Javanaise en même temps que le Javanais si l'on veut aboutir à un progrès sûr ; le côté féminin et même féministe de la question intéresse particulièrement

(1) Proprement Boukit Tinggi « la Haute Colline », nom malais du chef-lieu des Hauts Pays de Padang (Sumatra), bâti sur le plateau volcanique d'Agam, à 900 mètres d'altitude. Le fort (fort de Kock) qui s'y trouve est aujourd'hui abandonné.

(2) Voir *Revue du Monde musulman*, avril 1909, p. 415.

plusieurs épouses de régents, qui se sont réunies pour en conférer à Java : c'est de leurs conciliabules que serait sortie la feuille féminine la *Poetri Hindia*, dont nous avons déjà parlé.

Il faut ajouter que cette transformation des femmes javanaises laisse la presse bien plus incrédule que l'émancipation intellectuelle des hommes. Le *Pewarta Soerabaja* (Messager de Sourabaya) se demande avec scepticisme : « Quand verra-t-on à Java cette chose extraordinaire, l'abandon de l'épaisse routine où demeurent les Javanaises ? Sans doute quand les chats auront des cornes — les poules des dents. — (*Kalau kuching sudah bërtandak*). »

ANTOINE CABATON.

Panislamisme ou commerce.

Le Consulat général ottoman à Batavia sera-t-il maintenu ? Fera-t-il de la propagande panislamique ou se bornera-t-il à défendre les intérêts commerciaux de ses nationaux ? C'est ce que se demandent certains journaux coloniaux hollandais tant de la Métropole que d'outre-mer, entre autres le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* (1) et *De Indische Gids* (2) d'après certaines correspondances tendancieuses envoyées en mars et avril de Constantinople au premier, ou relevés dans certains organes Jeunes-Turcs.

Jusqu'en 1903, la Turquie avait comme les autres nations un consul général à Batavia qui répondait à ce moment-là au nom de Sâdek Belîgh Bey. Malheureusement pour Sâdek Belîgh Bey, le gouvernement d'Abdul Hamid s'occupait plus, suivant la vieille formule nationale, de nommer des fonctionnaires que de les subventionner ; laissé de longs mois sans traitement, malgré ses réclamations à Constantinople, n'ayant plus un sou pour payer son loyer et son personnel, le consul ottoman dut mettre un jour la clef sur la porte, tel un négociant en faillite, et Sâdek Belîgh Bey alla échouer au « kampong » de Batavia où il tomba fort malade. Le gouvernement hollandais le fit alors soigner à ses frais à l'hôpital militaire de Weltevreden. Guéri et toujours oublié par Stamboul, le pauvre consul, n'ayant plus rien pour vivre, trouva naturel de s'approprier les souscriptions qu'il avait recueillies pour la construction du chemin de fer du Hedjaz. Les plaintes affluèrent aussitôt contre lui, et naturellement elles furent bien mieux

(1) Numéro du 22 mars 1909.
(2) 1er mai 1909 (XXXI, n° 5), p. 677-678.

écoutées à Constantinople que ses éternelles demandes de traitement. Sâdek Belîgh Bey crut bon de se réfugier dans les Straits Settlements.

Un instant le consulat général de Turquie aux Indes Néerlandaises parut aboli ; sur les réclamations des Musulmans de Batavia, la sublime Porte se décida à envoyer à la place de Sâdek Belîgh Bey, Hâdjî Râsim Bey, de Taganrog.

Jusque-là, le but principal du consulat ottoman aux Indes Néerlandaises était la propagande panislamique à travers l'Archipel, les intérêts commerciaux passant au second rang (1) ; Hâdjî Rasîm Bey adopta une autre allure. En 1906, il fondait à Batavia une société dite *Bazaar Stamboul* qui s'occupait surtout de commerce et dont il est encore le président. Cette volte-face était si imprévue que beaucoup aux Indes crurent qu'il n'avait pu l'opérer sans renoncer à sa fonction officielle et que le consulat ottoman était à nouveau vacant. Hadjî Râsim Bey persistera-t-il dans son attitude ? C'est fort douteux ; le nationalisme et l'impérialisme des Jeunes-Turcs étant aussi intransigeants qu'ils purent l'être sous Abdul Hamid.

Le correspondant à Constantinople du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* signale à la date du 19 mars 1909 dans le شورای امّت *Choûrâyi Ummet* « La Délibération (Assemblée) de la Nation », organe spécial du comité Jeune-Turc, un article intitulé : « Les Intérêts ottomans dans l'Extrême-Orient et le Panislamisme », où tous les Musulmans de ces contrées reçoivent la dénomination un peu inattendue de « sujets ottomans ». « La papauté qui sans gouvernement et sans armes fait valoir son influence dans tous les lieux du monde, conclut cet article, doit être pour nous un modèle qui s'offre à l'émulation de tous. Comme elle, le gouvernement actuel, grâce à sa justice et à sa bonne administration, doit devenir puissant afin de pouvoir étendre son action sur toute la terre. »

Malgré les parlotes de Constantinople, le gouvernement hollandais estime que les Jeunes-Turcs ont assez à faire en ce moment chez eux, et que les Javanais sont trop dépourvus de ferveur pour que les menées panislamiques obtiennent pour le moment de grands résultats aux Indes Néerlandaises.

ANTOINE CABATON.

(1) Sur les intrigues du consul de Turquie aux Indes Néerlandaises, voir VAN OORDT, *De Nederlandsche Koopman in de landen van den Islam* (Leyde, 1899, n° 31) ; la *Vossische Zeitung* (*correspondance d'Amsterdam*), n° 419 du 8 septembre 1898 et surtout l'article *Islam und Arabisch*, in Martin HARTMANN, *Der islamische Orient* (Berlin, Wolf Peiser, 1899, in 8).

Japon.

D'après un article du *Serât-i Moustekîm*, de Constantinople, que reproduit le *Terdjumân*, un jeune Musulman du Caire, Ahmed Fadlî Bey, est allé, voici trois ans déjà, se fixer au Japon. Il y a épousé une jeune fille qui, ainsi que sa mère, a embrassé la religion musulmane. Ahmed Fazlî Bey, qui travaille activement à propager sa religion, a fait, sur l'Islamisme, des conférences en langue anglaise très suivies. A l'une d'elles, 2.000 étudiants de l'Université de Tokio et plusieurs missionnaires protestants assistaient.

Nous lisons d'autre part, dans *l'Islamisme*, cet organe musulman en langue française de l'île Maurice dont la *Revue* a déjà parlé :

« M. Ali Ahmad Al-Jarjavi, éditeur du journal égyptien *Al-Irchad*, a accompli un voyage au Japon. Accompagné de deux autres Musulmans, M. Al-Jarjavi a donné une série de plusieurs conférences à travers le pays. En quelques mois, nos trois frères ont converti à l'Islam 12.000 Japonais. L'éditeur de *Al-Irchad* a publié la relation de son voyage en un magnifique volume en langue arabe qui a pour titre *Al-Rihlat al-Yabaniyya*, ce qui se traduit par « Voyage au Japon ». En parcourant ce livre, on voit que les Japonais se jettent en masse dans l'Islamisme, c'est une religion qui leur convient dès qu'ils la connaissent...

Voilà donc Ahmed Fadlî Bey dépassé, et de beaucoup!

AFRIQUE

Maroc

Les Terrains.

Les opérations immobilières de la région de Tanger ne laissent pas que de préparer pour l'avenir plus d'une complication. En voici un exemple : au lendemain de l'assassinat de M. Charbonnier par les Andjera, en 1906, la France avait exigé du Sultan la concession d'un terrain destiné à l'érection d'un monument commémoratif expiatoire, près de l'endroit où le meurtre avait été commis.

L'emplacement fixé, le Ministre de France, M. Saint-René Taillandier, était allé en prendre lui-même possession, accompagné d'un interprète, de délégués du Makhzen, d'Adouls, d'un arpenteur, etc.

Le terrain concédé avait 20 mètres de côtés et on y avait ajouté une voie communiquant avec la route voisine. Le plan dressé fut signé par l'ingénieur du Makhzen, approuvé par les délégués dudit Makhzen et remis à la Légation de France.

Mais si le monument reste toujours projeté, l'emplacement concédé a disparu. Il se trouve en effet englobé dans un terrain acheté à un indigène en vertu d'une *Moulkiya* en règle. L'acquéreur européen s'est refusé à abandonner la parcelle concédée primitivement, s'en déclarant propriétaire à titre régulier, car l'acquisition bien entendu n'a eu lieu qu'avec l'assentiment et l'approbation, en bonne forme, du Makhzen. Celui-ci se trouve ainsi s'être ingénieusement débarrassé du monument expiatoire en approuvant la vente du terrain concédé pour son érection.

Au premier abord, le gouvernement marocain semble s'être rendu coupable d'une simple polissonnerie. Mais, d'autre part, il se trouve lui-même en présence de cas bizarres qui expliquent sa désinvolture. En voici un :

Saisi d'une demande de terrain pour l'établissement d'un cimetière, à Tanger, le Makhzen avait désigné un emplacement sur la Montée du Marchan et cet emplacement avait été reconnu par un de ses délégués assisté des interprètes d'une puissance protestante et d'une puissance catholique. Or un Européen se déclara acquéreur dudit terrain et le

Makhzen, malgré ses protestations, dut céder devant une intervention diplomatique. Il dut reconnaître que l'acquisition faite à un tiers indigène était valable, ce qui excluait son droit. Mais d'autre part il se trouva amené à concéder à un autre Européen, d'accord avec la Légation de ce dernier — la même en l'espèce — une autre parcelle du même terrain. De sorte que les droits du Makhzen sur une même propriété se trouvèrent tour à tour contestés et admis, suivant le cas.

A la vérité, le terrain en question a été coupé par le boulevard du Marchan. En se bornant à considérer l'état actuel on aurait pu supposer que les deux propriétés n'avaient pas le même caractère. Mais ni les Européens établis de longue date à Tanger, ni les indigènes n'ignorent qu'il s'agissait d'un terrain nettement domanial réservé jadis pour entourer une poudrière, puis donné en jouissance à des indigènes de Tanger qui l'avaient loué à des Rifains. Ceux-ci y avaient élevé des *Nouaïls*, des huttes en roseaux. Sous le règne de Moulay Abderrahman, un incendie se déclara dans ces Nouaïls, et les autorités de la ville écrivirent au Sultan pour lui signaler le danger des huttes de roseaux dans le voisinage de la poudrière. Moulay Abderrahman donna l'ordre de retirer le terrain aux indigènes de Tanger qui en avaient la jouissance et leur donner d'autres terrains en échange, ce qui fut fait. On oublia toutefois de leur reprendre les actes de jouissance devenus sans objet, et c'est en vertu d'une de ces pièces, rajeunies, que le terrain destiné au cimetière a pu être vendu.

Que fera l'autorité diplomatique qui a imposé la reconnaissance de cette vente et approuvé la concession, si le détenteur des titres afférents à la parcelle concédée, vient à la vendre en invoquant le premier précédent ?

Cet exemple donne une idée de la situation en présence de laquelle la France risque de se trouver en ce qui concerne le terrain concédé pour le monument Charbonnier. Si le Makhzen n'était ce qu'il est, incohérent d'abord, il lui serait facile de répondre qu'en autorisant la vente, il n'a fait que se conformer dans un cas particulier à des exigences contre lesquelles contraint et forcé dans le cas général il n'avait cessé de protester.

L'état de choses qui se manisfeste ainsi est d'autant plus fâcheux que le développement de l'industrie européenne a amené la création à Tanger d'une fabrique de *Moulkiyas* fonctionnant au grand jour. Il suffit de s'adresser à cette fabrique pour constituer, à n'importe quelle propriété Makhzen (Fahs) ou non Makhzen (Andjera) un dossier de titres présentant toutes les signatures des Adouls et des Cadis du temps présent ou plus facilement encore des temps passés. De sorte que la « pénétration pacifique » se présente aux indigènes sous un

aspect qui n'est pas fait pour leur donner une très haute idée des vertus européennes, en matière de droit public ou privé.

Que la période de transition entre le régime de la domination indigène et celui de la civilisation occidentale comporte quelques difficultés, on ne doit point s'en étonner. Il ne faut pas s'étonner non plus outre mesure que le goût de la résistance contre la civilisation croisse chez les indigènes au lieu de diminuer, quand celle-ci se présente avec les apparences que lui donne la transmission de la propriété du régime marocain au régime européen.

Petites nouvelles (1).

Les Européens au Maroc. — M. Ch. René-Leclerc fournit les renseignements suivants sur la population européenne du Maroc.

Tanger compte, approximativement, 1.000 Français, 7.000 Espagnols, 700 Anglais, 150 Allemands, 150 étrangers de nationalités diverses. Il y a, de plus, 10.000 Israélites; les indigènes ne sont pas plus de 25.000. Avec la garnison, qui est comptée à part et se compose de 1.500 hommes de troupes chérifiennes, 250 de la police hispano-marocaine et 500 de la police franco-marocaine, on arrive à un chiffre total de 47.250 habitants.

Voici maintenant le décompte des Européens résidant au Maroc, par nationalités et par villes : les chiffres donnés sont, comme les précédents, approximatifs :

Villes	Français	Espagnols	Anglais	Allemands
Tanger	1.000	7.000	700	150
Tétouan	3	600	5	1
Larache	40	120	10	2
Rabat	30	60	15	2
Casablanca	2.500	2.000	100	20
Mazagan	40	300	50	10
Safi	15	20	20	5
Mogador	50	60	15	2
Fez	40	10	10	5
Merrakech	5	2	5	3
Total	3.723	10.172	930	200

(1) D'après la *Dépêche Marocaine*.

LA PRESSE MUSULMANE

Tripolitaine.

Le journal turc *Taamim-i-Hurriyet* vient de paraître à Tripoli de Barbarie.

Ce journal, rédigé en turc, ne peut avoir d'influence sur le pays et n'est destiné à circuler que dans un cercle assez étroit de fonctionnaires d'origine turque.

Il se fait remarquer, dès le début, par ses attaques contre la situation des étrangers. Il se plaint du manque d'unité d'action de la presse turque, composée d'organes de comités ou de personnalités diverses. Elle est noyée dans la poursuite des intérêts particuliers : personne ne prend la défense des intérêts généraux. Chaque organe de la presse exprime des opinions différentes. Il se propose d'être un organe impartial des Turcs que le hasard de la vie a jetés sur la côte d'Afrique.

Avant de parler de l'impartialité des consuls généraux actuels d'Angleterre, de France et d'Italie, il fait remarquer que la plus grande partie des consuls étrangers, et en particulier ceux d'Italie, se sont fait remarquer par l'âpreté avec laquelle ils défendent leurs nationaux, poursuivant en cela des buts secrets difficiles à déterminer, et ayant obtenu pour résultat de semer la défiance entre les indigènes et les étrangers.

Il attaque les juges anglais du tribunal mixte de commerce qui, voyant l'opinion des autres juges contraire à le leur, ont abandonné la séance au détriment des intérêts en cause.

Il demande la suppression du tribunal de commerce et le transfert de ses attributions au tribunal civil.

En Russie.

Le *Terdjumân* avait manifesté l'intention, voici quelque temps déjà, de publier un recueil d'un caractère littéraire, tout en pouvant être compris

de tous, et contenant des œuvres d'utilité générale. Aussitôt Sa'îd Bey Boulghakoff, chef de la noblesse pour le district de Guzlové, lui a fait parvenir une somme de 500 roubles pour récompenser les écrivains qui collaboreraient à cette entreprise. Les sujets traités pourront être, au gré des auteurs, la puériculture, l'économie domestique, l'hygiène, les sciences mises à la portée du grand public, la morale, la religion, l'éducation, le droit. Un concours, auquel peuvent prendre part tous les écrivains tartares, est donc ouvert ; il sera clos le 31 décembre prochain. Les auteurs ne pourront se faire connaître avant le jugement. Leurs manuscrits porteront, soit une devise, soit un pseudonyme qui, répété, à côté de leur nom véritable, sur une feuille mise sous enveloppe fermée, permettra de les identifier, quand le jury aura terminé ses opérations.

Ajoutons, à propos de Sa'îd Bey Boulghakoff, que, peu de temps après avoir fait cette libéralité, il assistait au service célébré à l'église arménienne pour les victimes des massacres d'Anatolie, donnant par là une marque officielle de la sympathie des Musulmans de Crimée à l'égard des populations chrétiennes qui vivent parmi eux.

Bâbâ Seyyed Seyyedoff est un Musulman du Karabagh fixé depuis dix ans à Guendjè, où il tient l'Hôtel de Téhéran, et vit honorablement de son commerce. S'étant attiré des inimitiés, il a été attaqué avec autant de violence que d'injustice par certains journaux musulmans, qui ont fait intervenir la religion dans des querelles purement personnelles. Le directeur de l'Hôtel de Téhéran, qui n'a jamais excipé de sa qualité de Seyyed pour participer aux revenus affectés aux descendants du Prophète, fait élever ses enfants d'après les méthodes modernes et ne se livre à aucun acte répréhensible, a écrit au *Tarakkî*, de Bakou, pour le prier de présenter sa défense au public.

En Turquie.

Nous lisons dans le Journal officiel ottoman, ou *Takvîm-i Vekâye'*, du 4/17 mai, que le journal satirique illustré *Musevver Papaghan* « Le Perroquet illustré », a été suspendu la veille. La durée de cette mesure est illimitée.

Le même *Takvîm-i Vekâye'* met en vente des caractères d'imprimerie de trois types différents : corps 16, 600 à l'oque ; corps 12, 100 à l'oque ; corps 24, 50 à l'oque ; il fournit aussi les interlignes (50 à l'oque), et les autres accessoires. Les personnes désirant s'en procurer devront s'adresser au Ministère de l'Intérieur, Commission de vente.

Nous lisons dans la *Turquie Nouvelle* du 26 mai :

« Nessim Effendi Mazliah, le très distingué député de Smyrne, qui prit une part si brillante dans la rédaction du *Chouraï-Ummet*, fera prochainement paraître une feuille périodique du matin, en turc et en français. *L'Union* paraîtra en français et l'*Ittihad* en turc, en deux éditions séparées.

« Le nouvel organe, dont le succès ne fait aucun doute, s'est assuré la collaboration d'écrivains distingués, entre autres des secrétaires en chef du Sénat et de la Chambre, et de plusieurs journalistes éprouvés. Avec un chef de file comme M. Mazliah, l'*Ittihad* et *l'Union* ne peuvent qu'aller de l'avant. »

Extraits du « Sour Esrafil ».

La *Revue* a eu maintes fois l'occasion de parler de *Sour Esrafil*; un de nos collaborateurs les plus distingués, qui connaît particulièrement bien la Perse, en suit attentivement la publication, et a traduit quelques-uns de ses articles les plus spirituels, dont nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir. Après avoir déploré la disparition, momentanée il est vrai, de cet admirable journal, et le martyre de son directeur, Mîrzâ Djihânguir Khân, assassiné lors du coup d'État de l'année dernière, nous avons salué avec joie sa réapparition en Europe, deux de ses rédacteurs, Mîrzâ 'Alî Ekber Khân et Mîrzâ Abol-Hasan Khan, député de Téhéran, ayant échappé au massacre. Ils étaient venus à Paris, où nous avons eu le grand plaisir de les voir, vers la fin de 1908; depuis, ils se sont transportés en Suisse, à Yverdon, où ils ont repris la publication du *Sour Esrafil*. Demain, la Constitution étant rétablie, ils la continueront en Perse, travaillant, comme par le passé, à faire l'éducation politique de leurs compatriotes. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux quelques spécimens, traduits par le collaborateur qui nous a déjà fourni tant de choses du *Sour Esrafil* d'Europe.

Sour Israfil, n° 1 de la première année (Yverdon.)

BALIVERNES

Les paroles royales sont les reines de la parole !

Ce qui signifie : « les dires des rois sont les rois des dires. »

Et je pensais toujours en moi-même : « Nous autres hommes, nous

avons besoin d'un roi. Si, par exemple, nous avions à combattre les Russes, il nous en faudrait un pour sauvegarder les 18 villes du Caucase et empêcher nos ennemis de les prendre (1); ou bien, si nous avons des enfants, il nous en faut un pour établir des écoles gratuites afin que ceux-ci s'y instruisent et ne restent pas ignorants; ou bien encore si nous avons une assemblée nationale, il faut qu'il existe pour jurer trois fois sur le Qoran, et donner en gage de son serment la pudeur de sa mère qu'il s'efforcera à sauvegarder ce Parlement national.

Oui, certes, nous avons besoin d'un roi pour les œuvres de cette envergure. Mais, ce qui me confondait c'était que les mots eussent besoin d'un roi et que l'on dise: les dires des rois sont les rois des dires!

Voici exactement 5 mois, 5 jours, 5 heures et 5 minutes que, pour certaines raisons, je n'avais plus écrit de balivernes et j'avais ainsi abandonné une habitude vieille déjà de un an et demi.

Or, tous les Persans le savent bien, abandonner une habitude peut occasionner des maladies. C'est ainsi que si, par exemple, les 180.000 habitants de Recht cessaient tout d'un coup d'obéir à une douzaine d'huissiers, de domestiques, de masseurs et de valets, ils tomberaient malades; malades seraient les habitants de Chiraz ou d'Esfahan, ceux du Beloutchistan et du Khouzistan, ceux du Kermanchah et de Lar, de l'Eraq, du Kurdistan, de Yezd, s'ils quittaient l'habitude de fournir chaque année des centaines de jeunes filles vierges et des milliers de jeunes garçons pour les enderouns et le service intime des gouverneurs; malade eût été le défunt Khaqan Feth Ali Chah Kadjar, s'il n'eût pas, chaque jour, dormi deux heures au bas de la glissade de son palais du Negarestan (2); malade..... si quotidiennement il n'eût pas *visité* la sœur de sa femme; malade aussi..... la mère de..... si une nuit se fût passée pour elle sans revêtir les vêtements d'une servante du gynécée pour aller *s'entretenir* avec les sentinelles et les soldats; malade encore..... (3), la femme de..... si chaque nuit elle n'eût pas *reçu*..... dans sa chambre; malade, Mohammed Ali Mirza, si, dans la première année de son règne, il eût passé un jour sans *voir* sa tante..... malade Moudjellel ès Saltané, chef de l'intimité, s'il n'eût avalé chaque jour cinquante jaunes d'œuf avec autant de verres de

(1) Le Caucase fut perdu par les Kadjars.

(2) Dans le bain en marbre blanc est établi une glissade, au bas de laquelle le Chah attendait les favorites du moment qui dégringolaient sur la pente.

(3) Les noms que nous supprimons ici n'eussent rien ajouté à la forme de ces « Balivernes ».

cognac et des monceaux de rôti d'agneau; malade, Sa Majesté Impériale, l'ombre de Dieu sur la terre, Mohammed Ali Chah Kadjar, si chaque nuit il ne se fût pas retiré dans une chambre secrète avec son Moudjellel; malade, enfin, S. E. Mouchir ès Saltanè s'il avait négligé un vendredi de se purger; malade Emin Bahadour Djeug, si chaque samedi il ne se fût pas teint la barbe.

Il s'en fallait donc de bien peu que moi aussi je tombe malade.

Il n'était que temps qu'à nouveau parût un journal et qu'après 5 mois, 5 jours, 5 heures et 5 minutes je me rattrape de mon attente brûlante à écrire des balivernes.

Hélas! mes chers frères! au moment même où tout était prêt, au moment où, plein d'ardeur, la plume à la main, je me disposais à renouer avec ma vieille habitude, m'arriva une lettre d'un de mes amis contenant un autographe resplendissant comme le soleil de S. M. l'Ombre de Dieu, en réponse aux télégrammes des témoins de l'Islam de Nedjef; ce document traversa mon être entier et mon cerveau avec une rapidité vertigineuse.

A la vue de cet autographe, je dus avouer mon impuissance à écrire des balivernes de ce calibre; de plus, un problème important dont la solution m'avait échappé, toute la vie se trouvait clair à mes yeux; et c'était l'application de « Les dires des rois sont les rois des dires. »

Que Dieu vienne en aide à S. A. Mouchir ès Saltanè Sadr Aèazam de l'empire de Perse.

L'an dernier, à cette même époque où il reçut le titre de Ministre de l'Intérieur, il alla, un jour, avec tous les courtisans et les grands du royaume, se reposer à l'étage de la maison de son jardin particulier. Il se trouva qu'un troupeau de bœufs passa à ce moment devant sa maison, et, par un hasard singulier, en tête du troupeau marchait un bœuf appartenant à Mouchir ès Saltanè.

Son Altesse, le refuge du Ministère, interpella les assistants, et, de sa langue bénie, formula cet apophtegme: « Le bœuf du Ministre de l'Intérieur est le Ministre de l'intérieur des bœufs! »

Oui, mais ne laissons pas échapper la question: nous étions en train de dire que, de même que le bœuf du Ministre de l'Intérieur est le Ministre de l'intérieur des bœufs, ou de même que, comme le disent les Rechtis et les Mazanderanis, le Cheikh Fazl Oullah des ânes est l'âne des Cheikh Fazl Oullah, de même les dires des rois sont les rois des dires!

O hommes instruits de la Perse! voici un an et demi que vous avez pris l'habitude de voir Dakles écrire ses balivernes, et vous savez parfaitement ce qu'elles veulent dire.

Eh bien! voyez et lisez cet autographe! Et dites si de ma vie ...

tière j'ai jamais écrit des insanités de cet acabit! Dites si jamais, durant votre existence, vous en avez vu de pareilles!

Alors, comme Dakles, soyez convaincus que les paroles des rois sont les rois de la parole.

Suit le texte de la lettre impériale.

Pour traduction :

GHILAN.

Les États-Unis de Perse.

Nous résumons ci-après une courte et curieuse brochure persane de huit pages in-18, récemment parue, dont voici le titre :

Lui le Vainqueur !

—

C'est le Droit suprême qui remportera la victoire.
La main d'Allâh est avec la Société.

—

Ordre et Progrès.

—

Résumé du programme de la République des États-Unis de Perse,
à la date de l'ʿAchoûrâ de 1327.
Paris.

—

Prière à chacun de réimprimer et de distribuer cette brochure.

—

Sans nom d'auteur, cet opuscule présente les plus grandes analogies avec un autre pamphlet persan paru il y a peu de mois et dont la *Revue* a rendu compte ; comme lui, c'est un recueil de faits présentés de manière à frapper fortement le lecteur. Les paragraphes qui le composent, et que séparent toujours des signes typographiques, sont forts courts : certains n'ont que deux lignes, et les plus longs n'en ont guère qu'une dizaine, mais ils se suivent dans un ordre logique. Ces avertissements donnés, passons à l'examen du texte.

Les journaux d'Europe ont annoncé que la République allait être proclamée en Perse. Ils ne se trompaient pas : en le disant, ils donnaient une nouvelle preuve de la sagacité et de l'expérience des Occidentaux ; bientôt les événements montreront qu'ils avaient raison.

En Perse les Andjoumans ont gouverné les provinces avec beaucoup de sagesse : les populations soumises auparavant à l'arbitraire d'un gouverneur ont pu apprécier la différence qu'il y a entre l'autorité d'un homme et celle d'une assemblée.

Pour que la nation soit heureuse, pour que l'ordre et le bonheur y règnent, il faut qu'elle se gouverne elle-même. Ce principe est admis en théorie ; la pratique vient de démontrer sa justesse. Voilà le pouvoir personnel condamné ; l'assertion d'après laquelle la nation ne serait pas encore en état de se gouverner elle-même se trouve également réfutée.

Qu'est-ce que la nation persane ? Ce sont les 10 millions de Persans qui travaillent et alimentent un trésor de 10 à 15 millions de tomans ; ce ne sont pas les quelques hommes corrompus qui détiennent le pouvoir. La vraie nation aime la justice : sans y être contrainte, elle empêche tout ce qui est contraire au bien public, au repos de tous. Elle a montré ces qualités : intelligence, jugement, sens politique. Les tribus nomades en particulier — c'est une allusion évidente au Bakhtyaris — se sont distinguées par leur amour de l'ordre et leur justice.

« Les hommes sont les maîtres de leurs personnes et de leurs biens. » Comment concilier avec cette parole d'une haute sagesse le pouvoir d'un seul ou la tyrannie de quelques-uns, choses contraires à la nature et à la justice ?

La liberté humaine n'est pas absolue. Chacun a des devoirs impérieux à remplir envers ses semblables et envers la patrie. Il faut bien qu'il y ait une autorité ; mais cette autorité, on ne doit la confier qu'aux plus capables, aux plus dignes. Ainsi ont fait les Andjoumans provinciaux du Fars, du Tabaristan et du Kerman, lorsqu'ils remettaient à leur président le pouvoir exécutif. L'autorité ne peut et ne doit être exercée qu'en vue de l'intérêt général ; seule, l'élection peut la conférer ; plus de pouvoir héréditaire ! Et seuls les hommes intègres, exempts de passions et de vices, pourront l'exercer.

L'exercice du pouvoir entraîne des responsabilités : quiconque assume une charge publique devra répondre de tous ses actes. Il est immoral, il est absurde de soutenir le contraire : assimilera-t-on à des enfants ou à des insensés ceux à qui on a confié l'autorité publique ?

Le gouvernement de Perse sera donc un gouvernement électif. Ce sera en même temps un gouvernement fédéral : Dieu lui-même l'a indiqué en donnant à chaque province, Azerbaïdjan, Fars, Arabistan, des caractères particuliers qui en font, dans une certaine mesure, une région autonome.

Ces provinces ont toutefois des intérêts communs. Il faut que, tout en s'administrant à leur gré, lorsqu'il s'agit de leurs affaires intérieures, elles puissent agir de concert toutes les fois que leurs relations avec l'étranger, leurs intérêts économiques, ou bien encore leurs affaires judiciaires, sont en jeu. Il y aura donc dans la ville choisie pour capitale, que ce soit ou non Téhéran, un Parlement des États-Unis de Perse qui traitera toutes les questions d'intérêt commun : relations extérieures, finances, etc., sans empiéter sur les attributions des Andjoumans locaux.

Les question financières de la compétence du Parlement sont celles relatives aux douanes, à la poste, aux télégraphes, aux passeports, à la frappe des monnaies, aux emprunts. Chaque province utilisera, à son gré, les ressources qui lui sont propres : forêts, mines, etc. ; des emprunts contractés à l'étranger permettront de mettre en œuvre ces immenses richesses naturelles, soit qu'il s'agisse de l'initiative privée, soit que l'on forme des Compagnies. La prospérité économique de la Perse fera des progrès rapides, la monarchie ayant à jamais disparu de son sol. « Et nous souhaitons la bienvenue à l'autorité légitime de la Nation : en d'autres termes à la République des États-Unis de Perse ! »

L. Bouvat.

LES LIVRES ET LES REVUES

Notes sur la région de Berguent [1].

M. A. Cour, professeur à la Médersa de Tlemcen, a réuni, dans le *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran* (2), les notes qu'il avait prises, lors d'une excursion à Berguent; ces notes, depuis, ont été réimprimées à part. Elles présentent un vif intérêt, et permettent de se faire une idée exacte d'une région peu connue, quoique digne d'attention à plusieurs titres, de notre frontière marocaine.

Berguent fait partie du bassin de l'Oued Charef moyen, qui comprend encore les Oued El Haïy et Za, et a une superficie de 6.000 kilomètres carrés. La population est très mélangée : on y trouve une quinzaine de tribus, les unes berbères de langue comme de race, les autres berbères d'origine, mais plus ou moins arabisées, les autres, enfin, purement arabes. Mais toutes sont nomades. Fertile et bien arrosée, mais exposée, sur plusieurs points, aux incursions, la région de Berguent n'a pu, jusqu'à ce jour, avoir une civilisation de sédentaires; plusieurs tentatives faites pour fonder des centres stables de population y ont échoué, laissant à peine quelques vestiges. Toutefois, dit M. Cour, ces échecs ne démontrent pas l'impossibilité de voir s'ouvrir, dans le pays, une ère de paix et de civilisation par le travail. « Mais la paix française seule saura donner cette ère aux populations de ce pays (3). »

Ce n'est que depuis 1904 que la région put être considérée comme pacifiée; après la dernière expédition qui y fut faite, on décida la créa-

(1) Avec 1 carte et 3 planches. *Oran, L. Fouque, 1909*, in-8, 48 pages.
(2) Tome XXIX, fascicule 118.
(3) Page 25.

tion, à Berguent, que nos troupes venaient d'occuper, d'un poste fortifié ayant pour objet de protéger les tribus algériennes du Chott Gharbi. La mort de Bou Amama, la réconciliation de son fils, Si Taïeb, avec le marabout de Guefaït, qu'il avait dépouillé de ses biens pour avoir penché du côté de la France, et les sympathies d'un important groupe religieux, celui des Oulad Sidi Cheikh Gharbi dont le chef, Si Allal, est devenu notre aga officiel, et la soumission des tribus pillardes, favorisèrent la fondation, autour du poste français, d'un village qui, en octobre 1908, comptait déjà 265 habitants venus du dehors. Les Français et les Algériens y sont en minorité : 53 Français, dont 15 seulement d'origine européenne, et 39 Musulmans algériens, contre 40 Européens étrangers et 133 Marocains, dont 59 Musulmans et 74 Israélites; en outre, la population civile ne représente guère qu'un cinquième du chiffre total des habitants, la garnison comptant 1.000 hommes.

Le commerce s'est aussitôt développé. Beaucoup de négociants, parmi les nouveaux-venus, se sont lancés dans des spéculations sur l'élevage; ils ont dû, pour cela, se soumettre aux usages locaux sur l'association. Celle-ci est également employée pour la culture maraîchère, et a lieu sur la base suivante : quand le khamès, ou associé au cinquième, a pris la part qui lui revient, le propriétaire et le fermier se partagent le restant. Usitée généralement pour la culture des céréales, l'association l'est moins pour les plantations d'arbres. Il y a peu de chose à dire de l'industrie indigène, assez arriérée et dont les produits ne sortent guère de la région. Mais un commerce intense se fait déjà dans tout le pays : de nouvelles routes ou, plus exactement, de nouvelles pistes, ont été pratiquées pour favoriser les transactions.

« Notre installation à Berguent, en 1904, dit dans sa conclusion M. Cour (1), nous a assuré les résultats que nous n'avions pu obtenir en plus de cinquante ans de négociations diplomatiques antérieures (de 1845 à 1904); elle nous a donné sur nos confins une paix jadis constamment désirée et jamais obtenue. » Et la prospérité surprenante du petit centre de population qui s'est formé autour de notre poste sera chose durable, grâce à la richesse du sol, à l'abondance de l'eau, au grand nombre des troupeaux. Lorsque le chemin de fer à voie étroite de Bedeau à Berguent sera construit, et que des méthodes plus rationnelles de culture auront été adoptées, cette situation économique déjà favorable s'améliorera encore dans de grandes proportions.

(1) Page 48.

La Baïqônia d'El-Baïqônî (1).

La littérature arabe est particulièrement riche en poèmes didactiques; leur mètre est, d'ordinaire, le *redjez*. Parmi ces traités versifiés figure un très court poème — il n'a que 34 vers — intitulé, du nom de son auteur, *El Baïqônia*, et donnant les caractères des divers genres de hadîths.

Qui était El Baïqônî ? On l'ignore ; son commentateur lui-même, Ez Zorqânî, dit n'avoir pu trouver, sur lui,aucun renseignement biographique. Mais son ouvrage, clair et concis, est depuis longtemps en faveur dans les écoles musulmanes. Notre distingué collaborateur, M. Aboubekr Abdesselam Ben Choaïb, en publie une traduction. Ne voulant pas faire œuvre savante, mais simplement mettre à la portée de tous un ouvrage utile, il a écrit une traduction pour le grand public, en ajoutant les mots que sous-entendait le texte, et en supprimant les chevilles qui, dans une version française, n'auraient pu que gêner le lecteur. Pour la même raison, c'est dans le commentaire d'Ez Zorqânî que le traducteur a puisé toutes ses notes, sauf deux. Si modestement qu'elle se présente, la publication de M. Ben Choaïb est appelée à rendre bien des services.

Science utile au Maroc et en Algérie.

M. Ch. René-Leclerc dont nous avons à diverses reprises signalé ici même la si utile activité au Maroc, publie en tirage à part les « Conseils aux commerçants » qu'il avait précédemment fait paraître dans le *Mois colonial et maritime* (2). Cette très substantielle brochure sera consultée avec fruit par quiconque s'intéresse à un titre quelconque au Maroc contemporain : c'est ainsi que les commerçants dont ce petit travail devra désormais constituer l'indispensable vade-mecum, ne sont point seuls à désirer des renseignements précis sur les moyens de se rendre à Fez : M. Ch. René-Leclerc énumère les pistes principales en

(1) Traduite et annotée par Aboubekr Abdesselam ben Choaïb, professeur à la Médersa du Tlemcen. Imprimerie-Librairie du Journal *le Petit Tlemcénien*, Tlemcen, 1909, pet. in-8, 24 pages (les deux dernières contenant le texte arabe du poème).

(2) *Fez*, Notice économique (Conseils aux commmerçants, par M. René-Leclerc, délégué général du Comité du Maroc à Tanger. Extr. du *Mois Colonial et Maritime* (in-8°, Paris, Levé, 27 p.).

rappelant que la plus fréquemment suivie est celle de Fez à Larache par El-Ksar ; on peut aussi aller de Fez à Tanger par El-Ksar, mais la turbulence des tribus rend parfois la route périlleuse entre ces deux derniers points : rappelons, d'après le tableau donné par M. Ch. René-Leclerc, les jalons et les longueurs des principaux trajets.

1° Fez à Larache, sans passer par El-Ksar ; 180 kilomètres ; 4 jours de mulet, 6 jours de chameau.

2° Fez à Larache par El-Ksar : 190 kilomètres ; 4 jours et demi à 5 jours de mulet, 7 jours de chameau.

3° Fez à El-Ksar : 160 kilomètres ; 4 jours de mulet, 6 jours de chameau.

4° Fez à Tanger, par El-Ksar : 250 kilomètres ; 6 à 7 jours de mulet, 9 jours de chameau.

5° Fez à Meknès : 60 kilomètres ; une grande journée de mulet, 2 jours de chameau.

6° Fez à Rabat par Meknès : 180 kilomètres ; 4 jours de mulet, 6 jours de chameau.

7° Fez à Ouezzan : 140 kilomètres ; 3 à 4 jours de mulet, 6 jours de chameau.

8° Fez à Taza, la Moulouïa, Oudjda, Marnia (piste non suivie en ce moment-ci) : 350 kilomètres ; 8 jours de mulet, 12 jours de chameau.

9° Fez à Er-Riçani (extrémité sud du Tafilelt) par Kasbat el Maghzen : 400 kilomètres ; 10 jours de mulet, 15 jours de chameau.

10° Fez à Kénadsa, Béchar (par Kasbat el Maghzen et Bou Denib) : 400 kilomètres ; 10 jours de mulet, 18 jours de chameau.

M. Ch. René-Leclerc estime qu'un voyage à Fez d'une durée de 20 jours (6 jours aller, 6 jours retour, 8 jours de séjour) coûte, s'il est fait confortablement, environ 1.500 francs, et 600 francs si l'on observe une stricte économie : il va sans dire que les frais diminuent proportionnellement beaucoup si plusieurs personnes voyagent ensemble ; par exemple cinq personnes voyageant confortablement dépenseront 4.000 francs environ, soit 800 francs par personne ; voyageant économiquement elles dépenseront 1.500 francs, soit 300 francs chacune.

Après avoir donné de précises indications sur la nature des importations, l'extension qu'elles peuvent prendre, les usages commerciaux, M. Ch. René-Leclerc rappelle que les trois principales industries de Fez sont : la fabrication des tissus, la mégisserie et la cordonnerie. La mégisserie se maintiendra tant que les procédés chimiques employés en Europe donneront des résultats inférieurs au tannage proprement dit ; le tissage des soies et des cotons tend à disparaître devant les importations européennes ; les lainages, fabriqués lentement, mais dans des conditions spéciales de bon marché avec la laine du pays, résisteront

mieux : la cordonnerie, très appréciée jusqu'en Algérie, au Sénégal et en Égypte, pourra se développer. D'une façon générale, il est possible de prévoir à Fez tout un développement d'industries nouvelles : l'Oued-Fas qui traverse la ville roule des eaux vives, ne tarissant jamais : de grandes usines pourront utiliser cette houille blanche ; de même quelques minoteries remplaceront avantageusement les 160 petits moulins actuels : enfin les scieries mécaniques débiteront les bois de construction qui seront amenés par l'Oued-Sebou jusqu'à proximité de Fez.

Ce sont des informations du même ordre, complétées dans des études spéciales, constamment tenues et remises à jour, accompagnées de chiffres, de statistiques, enfin du plus précieux appareil de notes et de précisions, que M. Ch. René-Leclerc offre au public dans son *Indicateur marocain* (1). Signalons dans les derniers numéros de cette excellente publication le texte complet de *l'Acte général de la Conférence internationale d'Algésiras*, une longue étude sur *l'Acquisition de la propriété immobilière au Maroc*, un *Tableau des modifications au tarif de 1908 par la Commission des Valeurs douanières*, des renseignements sur les services postaux, les feux tenant lieu de phares, etc. Le n° 4 reproduit une intéressante lettre d'un officier qui a pris part aux dernières opérations, sur la Chaouïa : après avoir fait ressortir l'extrême fertilité de la vaste plaine qui s'étend de Mediouna à Settat, entre les coteaux qui bordent l'Atlantique au nord et à l'ouest, et les collines des Ziaïda, des M'dakra, des Mzab et des Mzamza à l'est et au sud, cet officier ajoute : « Assuré d'avoir toujours une bonne récolte, qu'un climat doux et tempéré met à l'abri des aléas, l'indigène, essentiellement agriculteur, donne tout son labeur à la terre, et l'on est obligé de reconnaître que, de son côté, il aide grandement la nature par les soins tout spéciaux qu'il apporte à la culture de ses terres. Non pas que les procédés des Chaouïas diffèrent beaucoup de ceux des Algériens. C'est toujours la charrue primitive avec soc en bois qui gratte la partie supérieure du sol ; mais, contrairement à l'Algérien, le Chaouïa laboure généralement deux fois, recoupant la seconde fois, et perpendiculairement, les sillons déjà creusés. Si l'on considère que pas un pouce de terre n'est inculte, même à l'époque troublée que vient de traverser ce pays, on en arrive à se demander quelle main-d'œuvre formidable est nécessaire à défaut de machines, pour préparer, entretenir, et moissonner les récoltes d'une façon aussi minutieuse sur de telles étendues. La population est, il est vrai, d'une extrême densité dans cette partie du Maroc, et la main-d'œuvre ne doit pas manquer,

(1) *L'Indicateur marocain*, Revue mensuelle publiée sous la direction de M. René-Leclerc (Tanger).

mais il faut qu'elle coûte peu, pour ne pas absorber le bénéfice du propriétaire. »

Venant après les explorations du lieutenant de vaisseau Larras, du marquis de Foucauld et du savant géologue Paul Lemoine, après les levers provisoires de MM. Brives et Louis Gentil, du commandant Larras et de la mission militaire, la campagne de triangulation de M. R. de Flotte de Roquevaire (1) apporte d'utiles précisions à la carte du Maroc. D'octobre 1904 à avril 1905 M. de Flotte de Roquevaire s'est consacré à la province de Merrakech : sa triangulation s'étend sur 200 kilomètres en altitude du Haut Atlas à Sidi Seksiou, marabout situé à 35 kilomètres au nord de Safi, et sur plus de 300 kilomètres en longitude, de l'Atlantique à l'est de la ville de Demnat : la superficie triangulée est d'environ 28.000 kilomètres carrés.

Les principales régions de ce territoire sont l'Abda, l'Ahmar, le Rehamna, le Chiadma, le Mtouga, le Goundafi, le Glaoui et le Houz-Merrakech : de la falaise maritime un premier plateau s'étend jusqu'à environ 60 kilomètres à l'intérieur où il atteint une altitude de 250 mètres environ ; un second plateau s'élève en arrière jusqu'à 600 mètres. La triangulation comprend en outre les sommets du Haut Atlas, qui forme une série de massifs délimités par l'Asif el-Mehl, l'O. Nfis, l'O. Ourika, et l'O. Rdat ; certaines cimes s'élèvent à plus de 4.000 mètres.

Ajoutons qu'en dépit de sa technicité, le travail contient d'assez nombreux détails d'intérêt général : M. de Flotte de Roquevaire décrit en effet avec précision chacune de ses stations : c'est ainsi qu'à 8 kilomètres au sud de Mogador, près de la route du Sous, à l'altitude de 67 mètres, il s'arrête à la Palmera : la Palmera, *Palm-tree-house*, est un hôtel tenu par un Gibraltarien nommé Pepe Ratto, qui à l'occasion, ne refuse pas l'hospitalité aux savants en expédition. Cherchant au sud de Merrakech l'emplacement d'une station, M. de Flotte de Roquevaire était quelque peu embarrassé lorsqu'un secours inattendu lui fut prêté : « Le vieux chérif de Tamesloht, Si Moulaï el-Hadj, qui traversait à cette époque une crise d'amour pour la France — après avoir brûlé pour l'Angleterre et avant de brûler pour l'Allemagne — me proposa de lui rendre visite ». Invitation aussitôt acceptée et qui permit de trouver la station nécessaire. Au sud de Safi, c'est un Tunisien, Israël Lallouz, qui accueille M. de Flotte de Roquevaire et lui permet d'installer une station provisoire à son *aṣib* (ferme). D'une façon générale,

(1) *Cinq mois de triangulation au Maroc*, par R. de Flotte de Roquevaire (Alger, 1909 ; in-4°, 76-XV pages).

si M. de Flotte de Roquevaire a eu fréquemment à compter avec la malveillance, il ne semble presque nulle part avoir été en butte à une hostilité ouverte ; à Demnat, un de ses hommes, ivre, ayant tenté de soulever la population de la ville contre l'étranger, fut rapidement emprisonné par le qaïd, qui pourtant était qaïd-siba, ou insurrectionnel.

Sur nombre de points, les mesures de M. de Flotte de Roquevaire apportent aux cartes d'utiles corrections : d'une façon générale on savait depuis quelques années que les longitudes portées sur les cartes marines de la côte ouest du Maroc sont trop orientales de 3′ environ : le présent travail le confirme. Quant aux altitudes, il n'est point exact, ainsi que le croyait Thomson, que le point culminant du Haut Atlas occidental se rencontre au Djebel Tamjoutt : M. de Flotte de Roquevaire le place dans la chaîne du nord au Djebel Toubkal qui,« avec ses 4.179 mètres semble détenir le record de l'altitude dans la moitié occidentale de la chaîne du Haut Atlas. »

Des travaux tels que ceux dont nous venons de donner un trop bref aperçu sont de la plus incontestable utilité : il est à souhaiter que l'avenir les voie se multiplier : nous avons besoin d'études précises, variées, objectives et non point de vague journalisme soi-disant colonial. C'est pourquoi l'on ne saurait trop louer l'idée d'où sont inspirés les travaux du service géologique des territoires du sud de l'Algérie.

Voici, en un volume, un compte rendu détaillé de la campagne 1907-1908 : le volume est presque luxueusement édité (1) : la rédaction témoigne çà et là d'un esprit étroitement et fâcheusement administratif : cet exposé prétend être complet et ne l'est pas ; ce n'est pas la première fois qu'en Algérie des partis pris ont entraîné de regrettables lacunes ; il serait souhaitable que de telles traditions disparaissent complètement, et qu'on ne voie plus le sof berbère dans la science, et en quelque sorte la science berbérisée.

Cela dit, il convient de rendre hommage à l'activité d'un service destiné à être de la plus grande utilité à l'Afrique du nord ; dès maintenant ce service possède des archives administratives et scientifiques qui comprennent : 1° les manuscrits, notes, états des recherches, rapports de tournées et de missions, etc. ; 2° des documents matériels, roches, fossiles, minéraux, échantillons des sels, coupes de sondages ; 3° des cartes, croquis, levés géologiques et topographiques, tracés d'itinéraires, etc.

(1) Service géologique des territoires du Sud de l'Algérie. *Compte rendu de la campagne* 1907-1908 (in-8, Alger 1908, 166 pages).

Il y a là toute une documentation d'autant plus utile qu'on tente de la faire servir à des buts pratiques.

La campagne de 1907-1908 fut surtout consacrée à établir un résumé de l'inventaire des ressources en eau de l'une des régions les plus intéressantes du Sahara, celle des Ziban, et à fixer les grandes lignes de son régime hydrologique; on entreprit à cet effet une inspection générale de tous les points d'eau : sources, puits ordinaires, puits artésiens, behour, r'dirs, madjens, etc., existant dans les Ziban ; on indiquait en même temps, soit à l'autorité locale, soit directement et sur place aux indigènes intéressés les travaux les plus urgents destinés à améliorer l'entretien et à accroître le rendement des divers points d'eau. Ce travail n'est pas encore terminé ; les sources des Ziban sont au nombre de plus de 150 ; il en existe en outre un certain nombre non classées.

Les dispositions que présentent certains de ces points d'eau méritent d'être notées ; les *behour* (bahr), sont de petits lacs correspondant à des gouffres comme ceux que l'on rencontre dans l'Oued R'ir et le Zab central (près Hammam-Selam); tels ceux de l'Aïoun-Fillaouch orientale (1 et 2) dans les dunes d'Ez-Zerga, de Bakir (1 et 2), etc. ; les cheggas sont parfois naturelles, mais le plus souvent résultent de travaux parfois considérables d'aménagement ; ce sont des tranchées étroites et profondes, pratiquées au travers des rochers et des atterrissements et permettant de recueillir l'eau des sources dont les émergences ou les suintements sont situés au-dessous du niveau du sol.

A signaler dans le même volume, une étude sur les eaux vives et l'utilisation des cours d'eau sahariens, et des recherches géologiques sur les territoires du sud ; notons à ce propos que l'existence du terrain carbonifère houiller a été constatée ou confirmée sur plusieurs points, notamment à Bel-Hadi (Khenadsa), Ghorassa et Haci-Ratma.

L'Inscription de Safi (Maroc) [1].

Le docteur G. Kampffmeyer a étudié sur place l'inscription latine de Safi réimprimée par M. M. Besnier dans les *Archives Marocaines* (t. I, pp. 370-415). On sait que cette inscription soulève une question intéressante, puisqu'elle semble contredire les témoignages d'après lesquels les Romains n'auraient pas dépassé vers le Sud la limite de Sala. Or le docteur G. Kampffmeyer arrive à conclure que l'inscription de Safi n'est

(1) Docteur G. KAMPFFMEYER, professeur à l'Ecole des langues Orientales de Berlin. L'Inscription de Safi (Maroc). Extrait de la *Revue africaine*, n° 269 (Alger, 1908, p. 10, in-8).

pas romaine : la pierre où elle est gravée aurait été apportée d'Espagne, en même temps que des chapiteaux et autres fragments de marbre, pour être utilisés dans des constructions entreprises par le qaïd Abd-ar-Rahman ben Nâser vers la fin du dix-huitième siècle. Le docteur n'a trouvé aucune trace des Romains ni à Safi, ni aux environs de la ville, ni dans les provinces voisines : « J'ai parcouru, écrit-il, avec M. Theobald Fischer, les provinces de Chiadh'ma, de 'Abda, du Doukkâla, de Chaouia, portant mon attention sur cette question spéciale : j'ai vu ce que je pouvais voir, et j'ai demandé tous les renseignements possibles, mais le résultat de ces recherches a été tout à fait négatif. J'ai vu, il est vrai, une colonne de marbre à la qas'ba du puissant qaïd Sidi 'Aïsa ben 'Omar, à environ 25 kilomètres de Safi. Mais cette colonne peut y avoir été apportée de Safi... Il est vraisemblable que, malgré la grande fertilité de ces provinces du Sud, notamment des provinces de 'Abda et de Doukkâla, les Romains n'ont pas pris pied dans ces contrées. »

M.

Le Diwan d'As-Samou'al.

« As-Samou'al est une des figures les plus sympathiques de l'ancienne Arabie. Retiré dans son château-fort d'Ablaq comme dans un nid d'aigle, il dominait sur Teimâ et défiait toutes les forces de ses ennemis. C'est là que vint le trouver, après une série de luttes inégales contre des tribus acharnées à sa poursuite, le fameux prince-poète de Kinda, Imrou'l Qaïs ; il voulait, avant de se rendre à Byzance pour implorer le secours de Justinien contre les usurpateurs du trône de son père, confier au seigneur d'Ablaq, un précieux dépôt d'armes, seul héritage qui lui restait de sa haute fortune. As-Samou'al accepta le dépôt : mais sa fidélité de dépositaire fut bientôt mise à une rude épreuve. Il fut sommé de choisir entre la vie de son fils, prisonnier d'un roi puissant, ou la violation de la foi jurée. Il préféra garder le dépôt et sacrifier son fils. Cet acte héroïque passa en proverbe chez les Arabes, et le nom de Samou'al devint synonyme de dévouement et de fidélité à toute épreuve. »

C'est par ces lignes que débute l'édition du Diwan de Samou'al donnée par le R. P. Cheikho. On avait cru, fort longtemps, que ce Diwan était perdu, quand un missionnaire de Bagdad, le R. P. Anastase, en découvrit, chez un libraire de Damas, une précieuse copie, la seule connue à ce jour, et qui, faite sur la récension de Niftawaïh († 935 J.-C.), a été revue par le fameux lexicographe As-Saghânî († 1262 J.-C.). Cette revision garantit l'authenticité et l'exactitude du texte, copié en 1252 de notre ère, et qui a été aussitôt publié dans la revue

arabe *Al-Machriq*. Aujourd'hui on nous en donne le tirage à part (1).

Des neuf pièces contenues dans ce recueil, deux seulement avaient été conservées, les autres n'étaient connues que par quelques vers cités par d'anciens auteurs. Le R. P. Cheikho, dans cette édition princeps, les fait suivre des notes du commentateur que renfermait la copie revue par As-Saghânî. Il attire, à la fin de sa préface, l'attention des arabisants sur la question suivante : quelle était la religion de Samou'al ? L'opinion commune en fait un Juif; se basant sur certains faits, notamment sur les derniers vers d'une poésie attribuée à ce personnage célèbre, vers dans lequel il est question de la venue du Messie comme d'un fait accompli, le R. P. Cheikho incline à penser qu'il était chrétien. Peut-être aussi appartenait-il à l'une de ces sectes judéo-chrétiennes qui existaient dans l'ancienne Arabie. Quoi qu'il en soit, ce point curieux mérite d'être élucidé.

Le Béhaïsme.

Après avoir traduit du persan plusieurs des ouvrages fondamentaux du Béhaïsme, *le Livre de la Certitude*, *les Paroles cachées*, *les Préceptes du Béhaïsme*, *les Leçons de Saint-Jean-d'Acre*, notre collaborateur distingué, M. Hippolyte Dreyfus, a fait paraître un exposé de cette religion (2). Concis mais complet, son livre, qui porte pour épigraphe cette parole de Beha-Oullah : « La religion doit servir à l'union et à l'harmonie des peuples du monde. N'en faites pas une cause de différends et d'hypocrisie », comprend deux parties, l'une historique, l'autre sociale. Dans l'une, M. Dreyfus retrace le passé et le présent du Béhaïsme; dans l'autre, il dit quelle action peut et doit exercer, selon lui, cette croyance qui se propage, depuis quelques années, dans des milieux très divers, et à laquelle on a attribué la mission de réaliser l'unité religieuse de l'humanité.

Islam et Hindouisme.

تحفة الهند *Tuh'atful hindu... Muder pirivum irandâm pirivum. Idu Madurei Halarattu Mugammadu Ibrâhîm Sâgibu Naksabandi*,

(1) *Diwan d'as-Samou'al d'après la récension de Niftawaihi, édité pour la première fois d'après un ancien Manuscrit avec des Variantes et des Notes*, par le P. Louis Cheikho, S. J. Beyrouth, imprimerie Catholique, in-8, 4 + 34 pages.

(2) *Essai sur le Béhaïsme, son histoire, sa portée sociale.* Paris, Ernest Leroux, 1909, in-16, 138 pages. Prix : 2 fr. 50.

avergelin mânâkkerul oruverâkiya Nellikuppam, Abdurrahmân Sâgibu Avergalâl hindipâseiyilirundu mojipeyarkkapattu. — Sennei, Yunaniveittiya Kalânidi Acciyandira çâleiyir padippikkappaṭṭadu, hijri 1320 v(arusam) jamâdiyul avvel m(âçam) 1902, v. september m..... (Le Présent de l'Inde... 1re et 2e parties. Traduit de l'hindûstânî (en tamoul) par 'Abdu'r-Raḥmân Çâḥib, de Nellikupam, un des anciens disciples du savant Moḥammad Ibrâhîm Çâḥib, de Maduré. Madras, djumâdi el-awal 1320, septembre 1902. Prix : 12 annas.)

Nous croyons bon de signaler ici un livre assez rare et fort curieux de propagande musulmane qui vient d'être traduit de l'hindoustani en tamoul par un Musulman tamoul très au courant de la religion hindouiste du sud de l'Inde, « mélange, a dit M. Barth, de mysticisme, de déisme et de grossière idolâtrie ». Enrichie de nombreuses notes, cette œuvre est particulièrement intéressante par la parfaite connaissance et la mesure avec lesquelles son auteur sait parler aux Tamouls de la religion hindoue, quitte à leur démontrer ensuite la supériorité de l'Islam. Dans un aperçu fort intéressant sur les notions religieuses de l'Inde, il étudie tour à tour les attributs de Brahmâ, Visnu, Çiva ; la conception de Ganeça (Pouléar) que les Tamouls mettent pour ainsi dire sur le même plan que la triade sacrée et dont l'invocation ouvre et ferme tous leurs manuscrits ; puis à l'aide d'arguments tirés de la philosophie vedânta, il démontre l'excellence de l'Islam, ce qui lui est d'autant plus facile que le soufisme, principalement adopté par les Musulmans hindous, a plus d'un point de contact avec le système du vedânta. Le traducteur conte ensuite, pour les réfuter pied à pied, l'histoire de Vyâsa qui réunit en un seul corps les Védas, les dix-huit Purânas, les Upapurânas, le Mahâbhârata et la philosophie vedânta ; celle de Pându, fils de Vyasa et père des cinq Pândavas, celle d'Indra, roi du *svarga* (ciel). Les qualités que doit avoir une religion, et que réunit l'Islam, sont longuement exposées. Les différentes vues que donnent les Hindous en faveur de l'hindouisme sont discutées à la lumière du Coran et à l'avantage de celui-ci.

Après avoir encore insisté sur l'invraisemblance des légendes de Brahmâ, de Krsna, de Vyâsa, de Viçvâmitra, le controversiste expose ce qu'enseigne l'Islam au sujet de l'origine du monde et de sa fin, il entre dans les détails du culte et compare le tout aux opinions et usages hindous. Il montre l'inanité du culte du Linga — adoration de Çiva sous la forme du phallus — du culte de la vache, animal regardé par les Hindous comme sacré entre tous, dont chaque partie du corps est habitée par une divinité, dont les poils (1) et les *excreta* sont dignes de révérence.

(1) Un indianiste célèbre, sir Monier Williams (*Brâhmanism and Hin-*

Armé de la parole « Dieu ne pardonne pas le *chirouk* (le péché d'idolâtrie = ar. شرك *shirk* [Cor. IV, 51, 116]) », il montre comment les Hindous pratiquent l'idolâtrie et Dieu ne peut en aucune façon la leur permettre lors de leur conversion à l'Islam. Le livre expose ensuite les qualités des êtres vivants et l'impossibilité de vivre sans croire à un Dieu unique, la théorie si chère aux Musulmans des attributs de Dieu.

Après avoir parlé des différents systèmes de la religion hindoue, l'auteur s'occupe des Purânas, en démontre l'invraisemblance et adjure les Hindous à adhérer à l'Islam, source de vérité. Quoi qu'on en puisse penser, poursuit le livre, aucune raison décisive ne les empêche de devenir Musulmans et l'assertion qu'on ne peut passer de l'hindouisme à une religion étrangère est sans valeur. L'objection : « Si Dieu nous avait voulus Musulmans, pourquoi nous a-t-il fait naître dans une maison hindoue ? » n'est pas plus sérieuse.

Faute de pouvoir analyser tout le volume, nous tenons encore à indiquer le titre de quelques chapitres : Des Prières. Ce qu'il faut penser de la *Gâyatrî* (1). — Sur le *Homa* ou sacrifice quotidien au feu. — Sur le *sankalpa* ou ferme propos de célébrer un rite avec conscience et en possession de toute sa volonté. — Sur le mariage. — Sur le fait que les veuves hindoues ne peuvent se remarier, ce que permet l'Islam plus large. — Ce qui est *halâl* (ar. حلال) « permis » et ce qui est *harâm* (حرام) « défendu ». — Pourquoi les liqueurs enivrantes (*çârâyam*) sont-elles *harâm* ? — Sur les bienfaits et les désavantages du système des castes. — Sur les quatre grandes castes. En quoi elles diffèrent. — Ce qu'il y a à dire de la grandeur des brâhmanes et de la bassesse des çûdras. — L'inégalité des castes empêche-t-elle d'embrasser l'Islam ? Non. — De quelques pratiques et notions religieuses hindoues. La coutume regrettable du mariage entre cousins. — Sur l'urine de vache. (Si les Hindous considèrent l'urine de la vache comme la plus sainte des eaux, les Musulmans apprécient non moins son lait et consomment

duism, raconte qu'un saint hindou se donna la mort en se jetant dans une rivière parce qu'il avait eu le malheur d'avaler un poil de vache en buvant du lait qu'il avait négligé de filtrer. Mais comme si cette punition avait été insuffisante, il renaquit à l'état de Musulman. Il est vrai que ce Musulman fut l'empereur Akbar, ce qui peut être considéré comme une compensation très raisonnable.

(1) La plus sainte de toutes les prières aux yeux des Hindous. La voici à titre de curiosité : *Tat Savitur varenyam bhargo devasya dhimahi, Dhiyo yo nah pracodayât* « Adorons la glorieuse splendeur du divin Soleil ; puisse-t-il illuminer nos pensées ! »

sa chair : l'animal est donc tenu en grande estime par les Musulmans !) —Les funérailles islamiques. — Est-il répréhensible d'enterrer les morts ? (Les Hindous les brûlent). — Les bienfaits de l'Islamisme. — Quelques considérations sur la naissance de l'homme. — Quatre témoignages d'Européens notoires en faveur du Coran. — Le Prophète (sur lui soit le salut !). — Opinions de quelques Européens de marque sur notre Prophète (sur lui soit le salut !)

On voit par ces simples titres combien la propagande musulmane est passée de la doctrine à la plus habile persuasion en vue d'amener les « Infidèles » de l'Inde à l'Islam.

A. C.

A l'île Maurice.

Un très curieux ouvrage de polémique religieuse a paru, l'année dernière, à l'île Maurice. C'est une traduction française du *Mayar ou Pierre de Touche des religions* (1), de Syed Mohammad Nosrat Ali, fils de Syed Nasir-ooddeen Mohammad Abul Mansour, « Imam des Études Théologiques » faites par un Canadien français converti à l'Islam, M. Ibrahim Auguste Fortier, dont le nom dit assez l'origine et les croyances. M. Fortier a été aidé, dans son travail, par un autre Musulman mauricien, M. Ahmode Ibrahim Atchia, de Rose-Hill, qui, non seulement lui a fourni ses conseils, mais encore lui a donné les moyens de publier cette traduction, à laquelle l'un et l'autre voudraient donner la plus grande diffusion possible. « Nous demandons au lecteur, dit M. Fortier à la fin de son avant-propos, de répandre cet ouvrage. En le faisant, il contribuera à faire connaître la vérité ».

Appliquant à la religion chrétienne, ainsi qu'au judaïsme, la science coranique de l' « abrogeant et de l'abrogé », *an-nâsikh wal-mansoûkh*, mais réduisant les divers genres d'abrogation admis par les docteurs à trois seulement : 1° abrogation proprement dite; 2° addition; 3° altération, l'auteur consacre à l'application de cette science tout le premier chapitre de son ouvrage. Le second est intitulé « Supériorité du Coran »; le troisième « Réfutation de la Trinité »; le quatrième, « Les beautés de l'enseignement du Coran »; le cinquième, « Prophéties (sur Mohammad Q. P. S. L. (2); le sixième, « Conformité des rites musulmans avec les rites anciens »; le septième et dernier, « La non-validité des

(1) Traduit en français par Ibrahim Auguste Fortier, B. L.; L. L. B. Prix : une roupie. Rose-Hill, Ile Maurice, 1326-1908, in-4, 24 p.

(2) « Que la paix soit sur lui ! » Traduction de la formule arabe *Sallâ llâhou 'alaïhi wa-sallam !*

évangiles ». Cherchant des contradictions dans ceux-ci, Syed Mohammad Nosrat Ali veut, à la fin de son livre, que Christ (il emploie toujours ce nom sans l'article), n'a pu monter au ciel, avec son humanité, que comme Élie et Énoch; que ce que l'on rapporte de son crucifiement lui est totalement étranger, et, qu'après avoir subi le dernier supplice, il n'a pas recouvré, en ressuscitant, l'humanité qu'il avait sacrifiée. « Personne ne peut reprendre ce qu'il a offert en sacrifice; l'agneau qui a été sacrifié n'est jamais retrouvé tondant les pâturages. » Et le livre se termine sur cette conclusion dépourvue de ménagements : « Cela prouve que ce que les missionnaires chrétiens enseignent est une pure supercherie. »

Ce titre de *Mayar*, ou mieux *Miyâr* « Pierre de Touche », est commun à plusieurs ouvrages; il suffira de citer le grand recueil de Ahmad Al-Wanscharîsî, *La Pierre de Touche des Fétwas*, recueil de consultations juridiques des faqîhs du Maghreb, dont M. Émile Amar donne, en ce moment, un choix d'extraits dans les *Archives marocaines* (1). L'ouvrage de Syed Mohammad Nosrat Ali qui est de date récente, est dirigé essentiellement contre le christianisme. « Les savants d'Europe, dit-il, ont écrit tant de volumes sur l'établissement de la religion chrétienne, qu'il faudrait une forte brochure pour contenir les noms de tous ces volumes. Par conséquent, pour aider les personnes qui n'ont pas assez de temps pour étudier ces ouvrages si considérables... j'ai fait le présent travail, afin que d'un coup d'œil rapide, chacun puisse se mettre au courant des vérités et des faussetés de certaines religions, et être renseigné sur les points les plus importants des principes religieux (2) ».

Syed Mohammad Nosrat Ali, qui s'est surtout efforcé de réfuter les assertions émises par les missionnaires protestants dans leurs livres de propagande, a voulu démontrer que l'Ancien Testament, dont certaines parties abrogent les autres, a été totalement abrogé par les Évangiles. Puis, faisant l'éloge de la religion musulmane, il arrive, dans sa conclusion, à nier l'autorité des Évangiles eux-mêmes.

(1) Tomes XII et XIII, 1908-1909.
(2) Page 1 de la traduction.

En Russie.

Le 4/17 juin, l'Imprimerie Kharitonoff, de Kazan, est entrée dans la 40e année de son existence. La presse musulmane adresse, à l'occasion de cet anniversaire, de vives félicitations et de sincères remerciements à M. Kharitonoff, un Russe qui compte parmi les meilleurs amis des Musulmans et leur a, par ses publications, rendu de nombreux services.

Les deux ouvrages de feu Kâsim Bey Emîn, *Tahrîr Al-Mar'at* « L'Affranchissement de la femme », et *Al-Mar'at Al-Djadîda.* « La Femme nouvelle », anciens déjà, n'en attirent pas moins encore l'attention du public musulman. Zâkir El-Kâdirî les a traduits de l'arabe en tartare, et ses versions, imprimées avec luxe, viennent de paraître à Kazan.

Vers le milieu de mai, un imprimeur de Guendjé, 'Ali Tâzî Chem'tchizâdè, a mis en vente une série de publications populaires à l'usage des Musulmans, portant le titre collectif de *Nechriyât-i Râzî.* C'est une série d'ouvrages utiles se rapportant à la vie journalière.

Catalogues d'orientalisme.

Depuis 1908, la librairie Rudolf Haupt, de Leipzig, publie un *Orientalischer Literaturbericht* qui reprend, sous une autre forme, l'œuvre si utile entreprise par le docteur Scherman avec son *Orientalische Bibliographie.* Le seul reproche qu'on puisse faire à cette dernière publication, c'est de fournir assez tard les renseignements bibliographiques sur l'année écoulée; mais, tous nos lecteurs le savent, il est matériellement impossible de fournir rapidement, sur l'ensemble d'une quelconque des branches de l'orientalisme, des renseignements bibliographiques complets sur cette période, et le docteur Scherman a droit à toute notre gratitude pour la lourde tâche qu'il accomplit avec tant de zèle. Le but de l'*Orientalische Literaturbericht* est différent : il consiste à faire connaître, le plus tôt possible après leur apparition, les travaux parus, soit en Europe, soit en Orient, ceux de l'Égypte comme ceux de la Chine, ceux de la Turquie et de la Perse comme ceux de l'Inde. A ces nouvelles bibliographiques fréquemment données, la librairie Rudolf Haupt ajoute l'indication des livres anciens

et modernes et des manuscrits orientaux qu'elle offre à sa clientèle. L'*Orientalischer Literaturbericht* paraît de quatre à six fois par an, par fascicules, de format in-8, d'étendue variable; le prix de l'abonnement — 3 marks l'année — est des plus modiques. Nous remarquons, sur la couverture du deuxième numéro, la reproduction de l'une des œuvres d'un célèbre calligraphe turc contemporain.

Le fascicule d'avril 1909 est une bibliographie souahélie (1).

C'est M. Bernhard Struck qui a réuni les matériaux de cette bibliographie à laquelle il a donné, comme préface, un aperçu de la littérature souahélie moderne.

« Le nègre n'a pas d'écriture ; il ne possède donc pas de littérature », a-t-on dit. M. Struck démontre que cette opinion est erronée. L'écriture est connue de bon nombre de nations nègres, qui se servent, soit de l'alphabet latin introduit par les missionnaires, soit de l'alphabet arabe, et le souahéli, dont un dialecte, celui de Zanzibar, s'est élevé au rang de langue écrite, possède sa littérature. Cette littérature, il est vrai, est bien récente ; on ne peut la faire remonter plus haut qu'une cinquantaine d'années, et elle se compose, pour la plus grande partie, des ouvrages publiés par les missionnaires depuis vingt-cinq ans : traductions de la Bible, catéchismes, livres de prières, et depuis peu, manuels scolaires à l'usage des écoles des missions françaises et anglaises. Mais il existe des œuvres souahélies vraiment originales, ayant leur intérêt et leur valeur. Il existe même une presse souahélie, comptant plusieurs organes fondés, il est vrai, par des missionnaires.

La bibliographie de M. Struck comprend 315 numéros. Elle n'est pas complète, les lecteurs de la *Revue* pourront s'en rendre compte ; mais telle qu'elle existe, elle rendra de grands services, et l'auteur a droit à des éloges. Beaucoup des ouvrages parus sur la matière, de 1677 à mars 1909, y figurent ; quelques brèves notes accompagnent les titres.

Une statistique curieuse, donnant, à l'aide de graphiques, la courbe de la production littéraire de l'Afrique orientale allemande, se trouve à la fin de l'introduction. M. Struck a relevé, pour chacune des langues parlées dans la région, le nombre de pages qui ont été imprimées. Voici les chiffres qu'il donne; ils ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :

(1) *Suaheli-Bibliographie, zusammengestellt von* Bernhard Struck. *Mit einer Einführung in die moderne Suaheli-Literatur*, in-8, 32 p. (de 60 à 92).

Souahéli	10.600
Schambala	1.901
Nyaronanda	306
Nika-Digo	290
Gogo	1.333
Saumbwa	911
Mambwe	883
Djaga	771
Yao	752
Konde	557
Kamba	506
Soukouma	498
Kagourou	488
Bondei	333
Ziba	247
Nyamwezi	224
Bena	210
Zaramo	169
Sagala	157
Zigoula	64
Nyiha	44
Rundt	37
Kingo	32
Pare	30
Ganda	3.400

Cette publication n'a pas interrompu la série de catalogues spéciaux publiés par la librairie Haupt, qui a distribué, il y a quelques jours, le numéro 16 de cette série, *Marokko, Algerien-Tunisien*, contenant l'indication de 435 ouvrages divers sur l'Afrique du Nord; on remarque, dans le nombre, une importante série de livres lithographiés à Fez.

C'est un véritable volume, auquel une couverture artistement illustrée donne le meilleur aspect, que le 35e catalogue de livres d'occasion de la librairie J. Halle, de Munich, *Hungarica et Turcica*. Nous ne pouvons entrer dans le détail des 2.772 livres, manuscrits, brochures et feuilles volantes, portraits et dessins, cartes et plans, qu'il annonce;

bornons-nous à dire que les savants qui s'occupent, non seulement de la Hongrie et de la Turquie, mais aussi des régions voisines, États balkaniques, Grèce, Malte, Palestine, pourront y faire une ample moisson de documents. Les guerres soutenues par la Turquie, l'ordre de Malte, les Croisades, y sont largement représentées.

L. Bouvat.

Le Gérant : Drouard.

9-7-09. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

LE CODE ANNAMITE

NOUVELLE TRADUCTION COMPLÈTE COMPRENANT :

Les Commentaires officiels du Code, traduits pour la première fois, de nombreuses annotations extraites des Commentaires du Code chinois, des renseignements relatifs à l'histoire du droit, tirés de plusieurs ouvrages chinois, des explications et des renvois.

Par **P.-L.-F. PHILASTRE**

SECONDE ÉDITION

Suivie d'une table alphabétique et analytique par **Gabriel MICHEL**, avocat général près la Cour d'appel de l'Indo-Chine.

2 volumes grand in-8. . . . . 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE EGYPTOLOGIQUE

Publiée sous la direction de G. MASPERO, membre de l'Institut

TOME XXX

LETTRES DE CHAMPOLLION LE JEUNE

Recueillies et annotées par H. HARTLEBEN

TOME PREMIER : LETTRES ÉCRITES D'ITALIE

Un volume in-8, figures et planches : 15 francs.

LES

RELIGIONS ORIENTALES

DANS LE PAGANISME ROMAIN

Conférences faites au Collège de France, par **Franz CUMONT**

Deuxième édition revue et corrigée. In-18 . . . . . 5 fr.

Annales du Musée Guimet. Bibliothèque de vulgarisation

ESSAI SUR LA VENTE DANS LES PAPYRUS GRÉCO-EGYPTIENS

Par **J. BRY**, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit

Un volume in-8 . . . . . 5 fr.

LES CALLIGRAPHES ET LES MINIATURISTES

De l'Orient Musulman

Par **Clément HUART**

Un volume in-8, illustré et accompagné de 10 planches. . . . 15 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e^

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS

ÉTUDES SUR

LA PRÉHISTOIRE ET L'HISTOIRE

JUSQU'A LA FIN DE L'EMPIRE MACÉDONIEN

Par **Jacques de MORGAN**

ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL EN PERSE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un beau vol. gr. in-8 de 600 pages, avec 77 cartes et 50 figures dans le texte — Prix : **15** fr.

L'ouvrage, que nous offrons au public, donne en 600 pages l'Histoire générale du monde depuis les temps géologiques où l'homme est apparu sur la terre jusqu'à la fin de la conquête alexandrine ; c'est-à-dire jusqu'au moment où commence l'ère de la civilisation gréco-latine.

L'auteur, aussi versé dans les sciences naturelles que dans les connaissances archéologiques et historiques, était on ne peut mieux placé pour traiter des *premières civilisations* d'une manière générale. Ayant parcouru la totalité du monde antique, y ayant effectué de longues et fructueuses recherches, devenues d'ailleurs célèbres, ayant étudié à tous points de vue les pays qui ont été le berceau de notre culture, il se trouvait dans les meilleures conditions pour dégager les grandes lignes de l'histoire de cette foule de détails qui, le plus souvent, cachent les vues d'ensemble.

Ce livre qui, sans discontinuité, mène des civilisations préhistoriques à celles d'où la nôtre est issue directement, qui par de larges exposés, conduit jusqu'à l'aurore de notre propre culture, comble une importante lacune aussi bien dans notre littérature historique que dans celle de l'étranger.

COLLECTION DE CLERCQ

Catalogue publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Sous la direction de MM. DE VOGUÉ, E. BABELON, E. POTTIER

TOME VI

Les terres cuites et les verreries

Par A. DE RIDDER.

Un volume in-4 accompagné de 32 planches . . . . . 30 fr.

En vente : Première série. Antiquités assyriennes, par J. Menant, 2 vol. in-fol., planches . . . . . 60 fr.

Deuxième série. Format in-4, nombreuses planches, par A. de Ridder.

III. Les Bronzes. . . . . 40 fr.
IV. Les marbres, les vases peints, les ivoires . . . . . 40 fr.
V. Les antiquités chypriotes . . . . . 40 fr.

MONUMENT PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Tome XIV. *Les Peintures de Délos*, in-4, nombreuses planches en héliogravure et en chromolithographie . . . . . 50 fr.
Tome XVI (en cours de publication). Prix de souscription. . . . 40 fr.

9-7-09. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et C^ie^.